



Rapport annuel 2007

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08

Téléphone : +33 (0)1 40 17 25 25

Télécopie : +33 (0)1 40 17 24 02

Télex : Lacof 280 585 - Swift : COFIFRPP

Site Internet : www.lcf-rothschild.fr

S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 83.075.820 euros

R.C.S. Paris B 572 037 026

Code APE : 6419 Z



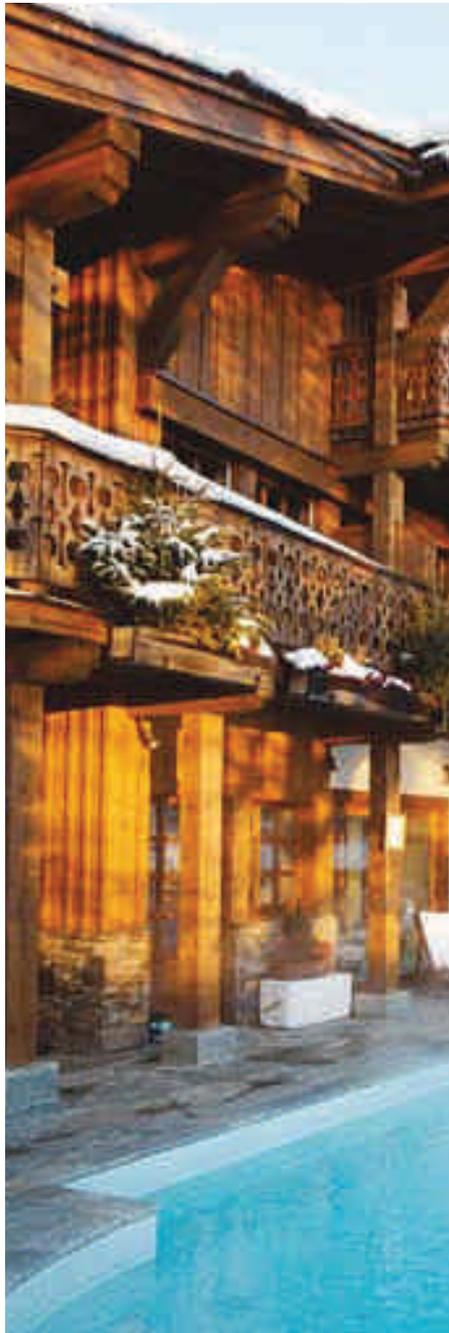
Rothschild : un nom de légende

Rothschild est un nom de légende dont le prestige rayonne dans maints domaines : banque, viticulture, philanthropie, nautisme, sciences, beaux-arts...

Alliant modernité et élégance, cet héritage familial est sans cesse enrichi par chaque génération.

La passion de créer un grand vin, que ce soit en France, en Argentine ou en Afrique du Sud, l'ambition de faire partager une longue tradition de l'accueil au Domaine du Mont d'Arbois, l'enthousiasme partagé de « Gitana Team » pour établir de nouveaux records sur tous les océans... sont autant de facettes de cet « Art de vivre ».





Rapport annuel 2007

■ Lettre du Président du Conseil de Surveillance	4
■ Lettre du Président du Directoire	8
■ Organes de Direction	12
■ Chiffres clés	13
■ Observations du Conseil de Surveillance	16
■ Rapport d'activité du Directoire	17
■ Conseil de Surveillance et Directoire	26
■ Organigramme des participations consolidées	30
■ Rapport de gestion du Groupe	34
■ Renseignements concernant les filiales et participations	46
■ Rapport financier	49



Lettre du Président du Conseil de Surveillance

de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque
à l'Assemblée des Actionnaires

Cela fait deux siècles et demi que le patronyme des Rothschild est associé au mythe de la richesse. D'autres grandes fortunes se sont bâties et ne suscitent pourtant pas le même fantasme. Je me suis souvent demandé pourquoi. Il me vient une explication à l'esprit : l'âge d'un patrimoine lui confère de la valeur, au moins autant que sa dimension.

Si j'ai choisi d'évoquer ce thème, c'est parce que aujourd'hui, me semble-t-il, la valeur de l'argent s'est démonétisée. Les unités de compte qui mesurent les grandeurs économiques ont brutalement changé de dimension. Comme a changé la vitesse de variation de ces grandeurs. Les métamorphoses de la planète sont impressionnantes : alors qu'il a fallu la quasi-totalité du XX^e siècle pour que s'installe la suprématie des Etats-Unis sur l'Europe, il aura suffi de quelques années pour que les pays émergents détrônent les pays riches du Nord. Les déséquilibres de balances des paiements, déficits ou excédents, liés à ces craquements de la géographie économique, atteignent des niveaux abyssaux, sans commune mesure avec ce qu'ils ont été au siècle précédent. Deux banques chinoises figurent soudain dans le peloton de tête des capitalisations bancaires mondiales. Le volume quotidien des mouvements de capitaux

sur la planète se chiffre en trillions de dollars. Des gains et des pertes de montants considérables apparaissent et disparaissent comme par enchantement. Tandis que des fortunes se font et se défont, pour les personnes physiques et morales, à un rythme endiablé.

Or, cette fièvre de l'argent s'est produite depuis vingt ans, en même temps qu'était éradiquée l'inflation. L'argent devrait donc, ce faisant, retrouver sa valeur objective. Et si la valeur de l'argent paraît s'être envolée, c'est parce qu'il en est ainsi dans les têtes.

Je crois que cette parenthèse de dévalorisation de l'argent va se refermer. Et d'abord, en raison de la sévère crise du crédit. Dans les années récentes, le crédit quasi gratuit a été un puissant levier de la dissipation de la valeur de l'argent. Et, sans doute aussi, de l'oubli de nombre de valeurs qui résulte inévitablement de la perte du sens des réalités. Car le taux d'intérêt est le prix de l'effort, de l'investissement, du risque et, plus que tout, du temps. La spéculation des débuts du XXI^e siècle s'est nourrie des abus de tous les squatters du crédit qui, à la faveur de l'inondation de liquidités, ont obtenu l'argent sans en payer le loyer. Lorsque le temps n'a plus de prix,

la folie s'empare du monde. Bien malgré eux, les établissements de crédit sont forcés de recommencer à compter. La cure sera douloureuse, mais formidablement salutaire.

Durant ces dix années, où se sont succédé de violentes crises et de belles accélérations de croissance, notre maison n'a cessé de progresser rapidement, en n'oubliant jamais de respecter la valeur de l'argent qui nous est confié. Notre Groupe a toujours recherché, pour la gestion du patrimoine qui est notre cœur de métier, la « performance dans la durée ». Même si parfois nous pouvons être éclipsés quelque temps par des feux d'artifice, brillants mais éphémères, nous gardons obstinément le cap de résultats de gestion robustes et durables. Pour les patrimoines comme pour la croissance économique, nous avons toujours défendu le développement durable. Je voudrais ainsi rendre hommage à mon père Edmond de Rothschild, disparu il y a dix ans, en soulignant que l'héritage moral qu'il m'a légué est intact.

C'est une fierté pour moi de songer que ce Groupe sera forcément, à la génération suivante, confié à des mains de femmes, puisque j'ai quatre filles. Comme ma mère, comme mon épouse, dont l'intelligence et le soutien me sont précieux, elles sauront mieux que nous rester les gardiennes des réalités. Parce qu'elles donnent la vie, les femmes ne jouent pas. Et, si Musset m'y autorise, elles ne badinent pas, ni avec l'amour, ni avec l'argent.



Baron Benjamin de Rothschild





Rapport annuel 2007

■ Lettre du Président du Directoire	8
■ Organes de Direction	12
■ Chiffres clés	13



Gitana : 100 ans de passion Rothschild

Dans le monde de la voile, le nom Gitana, indissociable de la branche franco-suisse de la famille Rothschild, évoque depuis plus de 100 ans un art de vivre fait de passion, d'esprit d'équipe et de recherche d'excellence.



Lettre du Président du Directoire

de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque
à l'Assemblée des Actionnaires

Années trente ou Trente Glorieuses ? La finance et l'économie mondiales sont déboussolées. La finance gravement, l'économie confusément. On sait qu'on ne sait pas jusqu'où iront les dégâts du *subprime* dans le bilan des banques, à quel moment elles se feront à nouveau mutuellement crédit, quelles seront leur propension et leur capacité à financer l'économie. Dès lors, on sait qu'on ne sait pas si la crise financière déchaînera une crise économique longue et sévère, ou un simple ralentissement passager. Voilà que resurgit le spectre des années trente.

Malgré les turbulences boursières qui affectent les marchés depuis l'été dernier, et encore davantage depuis le 1^{er} trimestre 2008, l'économie mondiale a signé en 2007 une cinquième année de croissance historique. Au début de 2008, même s'il est clair que la croissance mondiale sera moins brillante, il semble que la locomotive émergente joue son rôle d'antidote de la récession. Avec un ralentissement bienvenu, le miracle économique asiatique ne ferait que confirmer ses promesses. Celle de 2,5 milliards de nouveaux travailleurs et autant de consommateurs qui rejoignent l'économie de marché. C'est encore le trente qui vient en mémoire, mais celui des Trente Glorieuses qui ont illuminé les économies européennes

d'après-guerre. Car elles seront glorieuses, ces Trente Globales qui propulsent pour plusieurs décennies l'économie mondiale à un rythme encore jamais vu.

Il est bien connu que les boussoles s'affolent à proximité du pôle nord. Or, quand les Etats-Unis éternuent, le monde s'enrhume, au moins notre monde développé, menacé de glaciation. Les aiguilles de nos boussoles économiques perdent le Nord, mais elles pointeront volontiers vers le Sud. Car le monde émergent, de cerise sur le gâteau, en devient lui-même une sacrée tranche en assurant les deux tiers de la croissance mondiale.

Pour scruter pertinemment l'avenir, il faut admettre une fois pour toutes que nous vivons un « big-bang » de la planète économique et financière : c'est la première crise globale, qui réclame les premières solutions globales, dans le premier cycle long de croissance globale.

Si 2008 est très incertain, les années qui suivront paraissent assez limpides. Il ne faut pas peindre l'avenir à moyen et long terme sous les couleurs des bulles et des crises, qui sont la facture inévitable à payer pour les performances brillantes du

système capitaliste. Les boussoles s'affolent aujourd'hui, mais pour demain elles indiquent la direction sans hésitation : celle d'une longue et forte croissance mondiale tirée par l'Asie. Bien sûr, le fameux découplage des pays émergents ne sera pas parfait, et le ralentissement du Nord influencera fatalement les économies du Sud. Bien sûr, la formidable histoire de *Chindia* ne s'écrira pas sans ratures. Bien sûr, surviendront des difficultés sociales, environnementales, politiques. Il aura fallu du temps pour que les Etats-Unis surpassent la « vieille Europe », et celle-ci n'y a rien perdu lorsque ce fut le cas. Il en faudra aussi pour que le centre de gravité de la planète change à nouveau de continent. Mais le mouvement est clairement engagé, plus rapide que ne le dit le consensus, et plus profitable à tous que ne cherchent à le faire croire les perdants et les frileux, qu'il faut assister, mais pas écouter.

Dans ce contexte agité, comment se positionne La Compagnie Financière Edmond de Rothschild ? Notre maison a conservé son cap. Toutes les entités du Groupe ont continué de progresser à un rythme très soutenu. La croissance élevée des actifs gérés, contrastant avec la correction du marché, a démontré une nouvelle fois la qualité de notre modèle qui vise la perfor-

mance dans la durée. L'exercice 2007 s'achève avec un résultat historique, de loin le plus élevé de l'histoire de la banque : plus de 100 millions d'euros de bénéfice net, pour des actifs gérés de près de 30 milliards d'euros.

Fidèle à ses convictions, notre maison a continué et continuera de capitaliser sur ses nombreux atouts :

- une marque unique associée à des valeurs d'excellence et de performance ;
- l'expérience et le talent des équipes associées aux performances de leurs entités ;
- une forte culture d'innovation, moteur de la croissance ;
- un positionnement concurrentiel unique ;
- un profil de risques limité.

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Je reste persuadé que c'est à partir de ces fondations solides, tout en investissant comme elle l'a toujours fait, même durant les années de vaches maigres, que notre maison renforcera sa position d'acteur français de premier plan dans les domaines de la gestion d'actifs et de la banque privée, et continuera de développer ses activités de gestion d'actifs à

l'international, notamment dans les zones qui recèlent un fort potentiel de croissance.

Le maintien d'une croissance forte et régulière, même plus raisonnable que la progression annuelle moyenne de la dernière décennie (près de 20 % des encours sous gestion), repose sur une stratégie fondée sur les principaux éléments suivants :

■ **Maintenir et développer une gamme de produits et de services performants et innovants** : dans un contexte hautement concurrentiel, il nous faut poursuivre sans relâche le renouvellement de notre offre de produits de gestion en s'appuyant sur l'expérience et les expertises techniques développées par les équipes des filiales de gestion d'actifs. La création, sous la houlette du Secrétariat à l'innovation du Groupe, sera une fois encore l'un des facteurs clés de succès de notre stratégie.

S'agissant du développement de la gestion actions, nous portons un intérêt particulier, d'une part, aux secteurs d'activité dont les perspectives sont très favorables (type environnement ou secteur du luxe) et, d'autre part, aux pays émergents connaissant des taux de croissance particulièrement élevés tels que la Chine, l'Inde et le Brésil.

En outre, nous nous attacherons à maintenir et développer notre gamme de produits contracycliques (tels que les produits structurés, la multigestion alternative, la gestion alternative directe, la gestion quantitative, ou encore la gestion de fonds de private equity).

Dans le cadre de ses activités de banque privée, notre maison continuera à accompagner le chef d'entreprise dans l'ensemble de ses projets patrimoniaux en apportant des réponses sur mesure et pleinement adaptées aux attentes de la clientèle entrepreneuriale.

■ **Consolider nos capacités de distribution en France**, en renforçant les équipes en charge de la clientèle institutionnelle française et en poursuivant, s'agissant de la banque privée, la constitution d'un réseau de bureaux et le renforcement des effectifs en province.

■ **Développer nos activités à l'international** en privilégiant la combinaison de deux approches dans les domaines suivants :

- la distribution ou la vente institutionnelle à l'étranger de produits gérés ou conçus en France ;
- la production ou la gestion locale, par des implantations du Groupe à l'étranger, de produits financiers, selon un principe de proximité visant à rapprocher les équipes de gestion des univers d'investissement sur lesquels elles interviennent.

A cet égard, l'Asie présente un fort potentiel de croissance et constitue l'un des axes prioritaires de développement à moyen terme. C'est le sens de la création de Edmond de Rothschild Asset Management Hong Kong.

■ **Continuer à attirer et fidéliser les meilleurs talents**, notamment en maintenant une politique d'association significative des équipes aux performances et à la création de valeur de leurs entités.

■ **Maintenir une stratégie d'exposition limitée aux risques** et une adaptation régulière de notre organisation, de nos *process* ainsi que des fonctions supports.

Afin d'accompagner la croissance, il nous faudra enfin apporter une attention forte à l'organisation d'ensemble de notre maison dans une double perspective de renforcement de la productivité et de la sécurité. Les dispositifs de contrôle des risques mis en œuvre au sein du Groupe continueront à faire l'objet d'investissements récurrents.

C'est en vue de ces principaux objectifs que sera mobilisée toute notre énergie dans les mois et les années à venir.



Michel Cicurel
Avril 2008



Organes de Direction

Conseil de Surveillance

Président

Baron Benjamin de Rothschild

Vice-Président

Victor Sasson

Membres

John Alexander

Claude Janssen

René de La Serre

Claude Messulam

Henri-Paul Rousseau

Daniel Trèves

Censeurs

Jean Dumoulin

Ervin Rosenberg

Directoire

Président

Michel Cicurel

Directeur Général

Guy Grymberg

Directeur Général Adjoint

Samuel Pinto

Patrice Dordet

Jean Laurent-Bellue

Commissaires aux Comptes

Commissaires titulaires

Cabinet Didier Kling & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Commissaires suppléants

Marie-Paule Degeilh

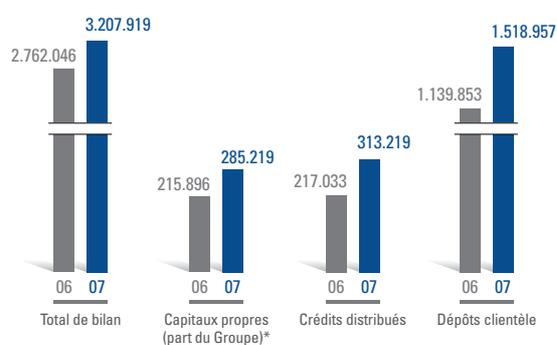
Yves Nicolas



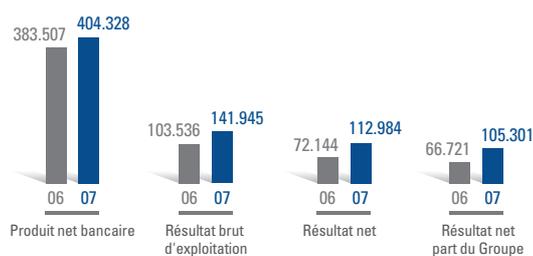
Chiffres clés

Données consolidées (en milliers d'euros)

Chiffres du bilan



Chiffres du compte de résultat



	2006	2007
Effectif moyen (nombre)	1.073	782

Données sociales (en milliers d'euros)

	2006	2007
Chiffres du bilan		
Total de bilan	2.681.843	3.136.053
Capitaux propres*	215.551	219.081
Crédits distribués	397.124	448.396
Dépôts clientèle	1.187.656	1.595.614
Chiffres du compte de résultat		
Produit net bancaire	176.605	204.655
Résultat brut d'exploitation	47.405	60.908
Résultat net	52.951	90.760
Effectif moyen (nombre)	396	433

* Hors résultat de l'exercice.





Rapport annuel 2007

■ Observations du Conseil de Surveillance	16
■ Rapport d'activité du Directoire	17
■ Conseil de Surveillance et Directoire	26
■ Organigramme des participations consolidées	30



Le vin : la passion de créer

En 1973, le Baron Edmond de Rothschild acquiert deux propriétés contiguës : Château Clarke et Château Malmaison.

Sa volonté passionnée se transmet intacte à son fils qui étend le domaine bordelais et l'ouvre plus largement sur le monde.

Observations du Conseil de Surveillance

Sur le rapport du Directoire et les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2007

Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi, le Directoire de la société nous a présenté, en temps opportun, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes de l'exercice 2007 et communiqué le rapport qu'il a établi en vue de sa présentation à l'Assemblée.

Après examen de ce rapport, nous vous précisons que nous n'avons aucune observation complémentaire à formuler sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice 2007 ; ces comptes confirment les renseignements qui nous avaient été communiqués au cours de l'année.

Nous recommandons l'adoption des comptes à l'Assemblée des Actionnaires.

Le Conseil de Surveillance.



Rapport d'activité du Directoire

L'année 2007 a été riche en coups de théâtre : un baril de pétrole brut frôlant les 100 dollars, une chute du dollar à des niveaux insoupçonnés, des indices boursiers atteignant des plus hauts historiques et surtout une aggravation de la crise immobilière américaine provoquant une crise inédite sur le marché du crédit. L'évolution sur les marchés financiers a donc été mouvementée.

Dans ce contexte de marchés perturbés, marqué par la crise des *subprimes* intervenue au cours de l'été 2007, notre maison a consolidé sa position d'acteur global de la gestion, démontrant ainsi la pertinence de son modèle de développement.

Les positions dans les métiers de la banque privée et de la gestion d'actifs ont été renforcées avec une croissance de 14,5 % des encours sous gestion, à près de 30 milliards d'euros (après élimination du double comptage). Depuis 1998, les actifs gérés ont augmenté d'environ 20 % par an en moyenne et ils ont triplé par rapport à 2000.

Grâce à la diversité et à la qualité de son offre de gestion associées à son dynamisme commercial, la collecte nette globale de la Banque a atteint 2,7 milliards d'euros en 2007, soit un niveau légèrement supérieur à la collecte moyenne des trois dernières années, estimée à 2,5 milliards d'euros.

Générés par de nombreux succès commerciaux et par la bonne tenue des performances, les résultats de l'ensemble des entités de la Banque ont poursuivi leur croissance cette année. Le résultat consolidé de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est ainsi porté à 105,3 millions d'euros, en hausse de 57,8 % par rapport à 2006.

BANQUE PRIVÉE

Présent à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes et Strasbourg, le pôle banque privée, au sein du groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, est au service des patrimoines familiaux et des chefs d'entreprise désireux de pérenniser ou de transmettre le fruit de leur réussite professionnelle. Il mobilise pour eux l'ensemble de ses compétences, notamment sur les problématiques liées aux entreprises familiales : pérenniser le développement de leur entreprise et protéger parallèlement leur famille, concevoir les structures de détention qui permettront de préserver le contrôle du capital, transmettre ou céder, investir dans des sociétés non cotées pour les entrepreneurs qui veulent rester investisseurs...

Dédié aux particuliers et aux entrepreneurs, ce pôle est conçu comme un service sur mesure, privilégiant protection et développement des actifs privés et professionnels sur le long terme. Il comprend l'ensemble des activités d'allocation et de gestion de patrimoine et les services de conseil dédiés aux entreprises patrimoniales.

UNE CROISSANCE FORTE DES ENCOURS

L'activité destinée à la clientèle privée de la Banque a connu une croissance forte, matérialisée par une collecte nette de plus de 1,8 milliard d'euros et des performances de qualité, obtenues notamment grâce au recours aux produits de

gestion alternative. Ces succès, la disponibilité de ses collaborateurs et la qualité de l'offre de services ont expliqué une nouvelle progression de 26,5 % des actifs sous gestion, qui ont atteint près de 10 milliards d'euros à la fin de 2007.

Le positionnement de la **Direction de la Clientèle Privée** comme sa stratégie, dédiés à des clients, particuliers fortunés, chefs d'entreprise et actionnaires familiaux auxquels est proposée une gestion spécialisée et individualisée de leur patrimoine, ont permis la conquête de nouveaux clients et fidélisé ceux déjà existants.

UN RENFORCEMENT DES ÉQUIPES

La montée en puissance des actifs sous gestion s'est accompagnée d'un renforcement des équipes, dont notamment :

- l'ingénierie patrimoniale : sa mission est d'appréhender des problématiques nationales aussi bien que transfrontalières et de concevoir des solutions qui visent la valorisation du capital comme l'optimisation des frottements fiscaux, la transmission et la protection des ayants droit ;
- le family office qui a pu fournir, pour les fortunes entrepreneuriales, des réponses adaptées aux questions de gouvernance familiale, de conseil juridique et fiscal et de conseil en investissement financier ;
- et enfin la gestion.

L'ASSURANCE-VIE, UN PÔLE EN CROISSANCE SIGNIFICATIVE

Assurances Saint-Honoré Patrimoine, société dédiée au conseil en matière d'assurance-vie individuelle, a également réalisé un exercice 2007 brillant, avec une croissance significative de sa collecte et de ses encours répartis entre une dizaine de compagnies d'assurances françaises et luxembourgeoises de premier ordre, capables de proposer des contrats correspondant aux exigences de qualité, de sécurité et de rendement exprimées par les souscripteurs.

UN DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE DE CONSEIL AUX ENTREPRISES FAMILIALES DE TAILLE MOYENNE

Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales, filiale de conseil dédiée aux entreprises familiales de taille moyenne, a confirmé en 2007 son caractère de structure opérationnelle, affichant clairement sa synergie avec la Direction de la Clientèle Privée. Ses équipes – exerçant le métier de banque d'affaires, en le restituant dans un environnement global de gestion de patrimoine – interviennent ainsi en amont des problématiques de cession, définissent des solutions sur

mesure adaptées à chaque opération, anticipent les conséquences au plan patrimonial pour le cédant et pérennisent sa relation avec la Banque au-delà de ladite cession.

La même efficacité a été reconnue dans le cadre du partenariat que la Direction de la Clientèle Privée entretient avec Opticroissance, société de conseil en haut de bilan située à Lyon, dont la Banque détient 25 %.

Opticroissance est l'une des principales équipes structurées en région. Convaincue de disposer ainsi d'une force d'accompagnement des PME familiales particulièrement puissante, la Banque envisage d'accroître significativement sa participation au cours de l'exercice 2008 pour en détenir le contrôle.

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DANS LES RÉGIONS

Les bureaux en province, à Bordeaux, Lyon et Marseille ont participé à toutes ces actions, directement ou avec le concours de prescripteurs séduits par l'opportunité de traiter conjointement avec la Banque les questions soulevées par leurs propres clients.

Un nouveau bureau a ouvert ses portes à Nantes en avril 2007 et a rapidement démontré la pertinence du choix de cette métropole importante de l'Ouest pour proposer nos services.

Le même souci du maillage du territoire national a conduit à l'ouverture en janvier 2008 d'un bureau à Strasbourg, tandis qu'une implantation à Toulouse est prévue pour avril 2008.

INTÉGRATION DES DISPOSITIONS RELATIVES À LA MIF

La Direction de la Clientèle Privée a consacré une partie significative de son temps à l'intégration dans ses *process* des dispositions relevant de l'entrée en vigueur de la Directive Européenne sur les Marchés Financiers (MIF) à compter du 1^{er} novembre 2007.

ACTIVITÉS DE BANQUE PRIVÉE À L'INTERNATIONAL

En Italie, Edmond de Rothschild S.G.R. SpA, entreprise d'investissement spécialisée dans la gestion de portefeuille pour compte de tiers, offre ses services à une clientèle locale de particuliers fortunés.

En 2007, un nouveau « Country Manager » a pris la direction de cette filiale (ainsi que de celle dédiée à la gestion d'actifs – voir chapitre Activités de gestion d'actifs à l'international). Un renforcement des équipes de banque privée a été initié ; il s'est concrétisé en janvier 2008 par l'arrivée de trois nouveaux banquiers.



GESTION D'ACTIFS

Le groupe de la Banque a depuis plusieurs années considérablement enrichi son offre de solutions d'investissements, maintenant un effort d'innovation constant.

Depuis toujours, l'innovation a été au centre de ses savoir-faire et fertilise son positionnement de spécialiste. Elle lui permet d'anticiper les besoins de ses clients pour mieux les accompagner dans une gestion active de leur patrimoine :

- Par un déploiement des activités de gestion sur l'ensemble des classes d'actifs. Depuis plusieurs années, la gamme de gestion collective s'est significativement étendue grâce à une stratégie soutenue d'innovation « produit ». Une grande partie de ces nouvelles techniques de gestion tend vers deux objectifs : la recherche de performance dans la durée et l'optimisation du couple rendement / risque.
- Par une organisation par filiales dédiées, favorisant réactivité et innovation.
- Par la volonté de répondre aux attentes d'une clientèle variée.

Les supports d'investissement de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild et de ses filiales sont proposés aux clients de gestion privée et aux institutionnels en France et à l'étranger. Ils sont également commercialisés par d'autres établissements financiers partenaires – banques privées, sociétés de gestion, compagnies d'assurances –, par les plateformes titres et assurances ainsi que par les conseillers financiers indépendants.

GESTIONS ACTIONS, DIVERSIFIÉE ET CONVERTIBLES

La gestion actions, diversifiée et obligations convertibles est confiée à **Edmond de Rothschild Asset Management**.

Concentrée sur l'analyse des valeurs et la sélection de titres, Edmond de Rothschild Asset Management s'appuie sur un savoir-faire unique acquis sur plus de trente ans de gestion, dont les résultats régulièrement primés démontrent une véritable capacité à délivrer de la performance dans la durée.

Les actifs sous gestion d'Edmond de Rothschild Asset Management ont poursuivi leur croissance, en dépit d'une conjoncture économique et financière très troublée à partir de l'été 2007. Ceux-ci s'établissent à 12,1 milliards d'euros au 31 décembre 2007, en hausse de 5,2 % sur un an. Sur les cinq dernières années, la croissance des actifs gérés par Edmond de Rothschild Asset Management est quasiment deux fois supérieure à celle du marché.

Fait majeur, la poursuite et l'amplification du rythme des créations de produits, pays et thématiques, ont constitué une part essentielle de la collecte positive.

Parmi ceux-ci :

- « Saint-Honoré Europe Synergie » vise les sociétés susceptibles d'être la cible d'une opération financière ou en restructuration ;
- « Saint-Honoré Brésil », ouvert à la souscription en juin 2007, totalise 147 millions d'euros de collecte sur l'année ;

- « Ecosphere World » et « Ecosphere Europe », fonds environnementaux, lancés conjointement en novembre 2007 pour une collecte globale de 125 millions d'euros en moins de deux mois d'existence ;
- « Saint-Honoré Chinabsolute », alternative défensive au fonds « Saint-Honoré Chinagora », avec 135 millions d'euros de souscriptions nettes en quatre mois.

Le mois de décembre 2007 a vu la création des fonds « Premiumsphere », produit actions focalisé sur l'industrie du luxe, et de « Infrasphere », fonds infrastructures.

La croissance des encours sous gestion s'est accompagnée d'un renforcement des équipes commerciales et notamment celles dédiées :

- à la distribution européenne, dont le segment banques/sociétés de gestion a constitué le principal fer de lance en 2007 ;
- aux institutionnels et à l'international, ce dernier pôle constituant un axe majeur de développement pour 2008.

L'ouverture d'une filiale à Hong Kong a constitué un événement important de l'exercice 2007 : son objectif était d'obtenir la licence devant permettre à Edmond de Rothschild Asset Management d'agir en tant que société de gestion locale dès le premier semestre 2008 afin de gérer des fonds et distribuer tous supports d'investissement locaux, mais également de droit étranger. Cet agrément a été obtenu le 26 février 2008. Il constitue un prolongement de la licence QFII (Qualified Foreign Institutional Investor) obtenue par la Banque en avril 2006, lui ayant permis d'être la première banque privée à investir dans des actions A et G à Shanghai et Shenzhen. Depuis, les encours gérés en actions asiatiques, et plus particulièrement chinoises, ont fortement progressé pour représenter à fin 2007 plus de deux milliards d'euros.

GESTION DE TAUX ET CRÉDIT, GESTIONS STRUCTURÉE ET QUANTITATIVE, GESTION ALTERNATIVE DIRECTE

Le groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild a développé, depuis plus de quinze ans, un savoir-faire unique dans le métier très spécifique que constitue la structuration. Cette offre est proposée par **Edmond de Rothschild Financial Services** et sa filiale de gestion.

D'autres pôles d'expertise de gestion ont été développés avec un objectif commun : des gestions à volatilité contrôlée. Une grande partie des clients d'Edmond de Rothschild Financial Services sont des investisseurs institutionnels – caisses de retraite, compagnie d'assurances... – qui doivent trouver des solutions d'investissement répondant à leurs contraintes, qu'elles soient

réglementaires ou en termes de passif (Solvency II, nouveau règlement financier AGIRC / ARRCO...).

Au cours de l'année 2007, Edmond de Rothschild Financial Services et sa filiale de gestion ont poursuivi leur stratégie d'innovation en consolidant les encours sous gestion à 8,4 milliards d'euros.

En gestion structurée (près de 2,8 milliards d'euros d'encours sous gestion), les actifs sont majoritairement investis sous forme d'EMTN indexés et de fonds à coussin. Le retour de la forte volatilité des marchés rend tout son attrait à ces stratégies structurées, notamment pour la clientèle institutionnelle, en France comme à l'étranger. La progression des encours s'est faite tant au niveau des réseaux de distribution qu'auprès des institutionnels pour compte propre, en France et en Europe. Les équipes d'Edmond de Rothschild Financial Services ont, au cours de l'année, développé une offre sur de nouveaux sous-jacents correspondant à de nouveaux profils risque / rendement. L'innovation et le « sur mesure » sont les facteurs clés de ce développement qui a conduit à la création de plus de 100 nouveaux produits (EMTN) lancés en 2007.

La gestion taux et crédit est restée en progression en 2007 (+ 14,8 %) grâce à des souscriptions importantes sur les fonds monétaires classiques. La liquidité quotidienne des fonds monétaires dynamiques a été assurée. Ceux-ci ont souffert de la crise financière de l'été, en dépit de l'absence d'investissement en titres *subprime*, CDO ou adossés à des actifs immobiliers.

Le fonds « Saint-Honoré Obligations Opportunités », géré de manière opportuniste en produits de taux, a enregistré une collecte positive, malgré un deuxième semestre très volatil. L'offre de produits en matière de performance absolue adossée à l'expertise obligataire développée par l'équipe de gestion a rencontré un grand succès auprès de la clientèle ces deux dernières années.

Compte tenu du contexte de marché, les difficultés ont continué pour les O.P.C.V.M. de crédit début 2008 : ces fonds enregistrent une collecte négative, qui est au global atténuée sur l'ensemble de la gamme par un report partiel d'encours vers les fonds de trésorerie régulière.

MULTIGESTION DIVERSIFIÉE ET ALTERNATIVE

Le Groupe LCF Rothschild a plus de 39 ans d'expérience en multigestion alternative, avec plus de 10 milliards d'euros sous gestion. Pionnier dans ce domaine, le Groupe a créé à Genève l'un des tout premiers fonds de fonds alternatifs.

Les équipes de gestion comprennent aujourd'hui plus de 100 collaborateurs réunis au sein de 3 pôles : Paris, Londres et Genève.

En France, **Edmond de Rothschild Multi Management**, société créée fin 2002, gère des capitaux investis dans des fonds de multigestion diversifiée ou alternative. Elle s'est hissée, en un peu plus de cinq ans d'existence, au rang des quatre premiers acteurs de la multigestion en France.

Ses actifs sous gestion ont progressé en 2007 de plus de 30 % pour atteindre 4 milliards d'euros à la fin de l'année. La gamme alternative a enregistré une collecte très soutenue (+780 millions d'euros). Ses encours ont atteint plus de 2,7 milliards d'euros en 2007, soit une hausse de plus de 57 % incluant un important effet performance. Cette progression concerne aussi bien les produits ouverts que les produits dédiés.

Les résultats de la gamme alternative ont été excellents. La quasi-totalité des fonds alternatifs a été classée dans les premiers décile ou quartile des catégories françaises et internationales, avec des performances très supérieures à la moyenne 2007 des fonds de fonds alternatifs. Les fonds « Multi Alternatif Select » et « Multi Alternatif Explorer M » occupent respectivement les deux premières places du podium parmi les fonds alternatifs français sur un et trois ans. 64 % des fonds des deux gammes sont classés dans le premier quartile de leur catégorie sur trois ans.

Les plus grands succès commerciaux ont été rencontrés par « Multi Alternatif Equilibre » (611 millions d'euros sous gestion), « Multi Alternatif Explorer » (594 millions d'euros) et « Multi Alternatif Select » (486 millions d'euros).

Un quatrième fonds de fonds alternatifs – dédié à une importante institution – et dont les encours avoisinent 500 millions d'euros, a également enregistré d'excellentes performances. La performance moyenne des six plus importants fonds de fonds alternatifs gérés par cette filiale (représentant 85 % des encours de cette classe) est de + 13,6 % en 2007.

De nouveaux produits d'investissement ont été lancés en fin d'année, complétant ainsi les deux gammes : « Multi Alternatif Arbitrage », fonds alternatif ARIA3, et « Multigest Emergents », fonds diversifié type émergents. Ces deux lancements seront suivis par celui de « Multi Alternatif Emerging World » au premier semestre 2008.

La politique de lancement de nouveaux fonds, la qualité des performances et le développement d'une force commerciale

propre devraient permettre à la société de poursuivre sa forte croissance dans les années à venir.

PRIVATE EQUITY

Venant compléter l'offre de gestion d'actifs en instruments financiers cotés, l'activité de private equity (prise de participation dans le capital de sociétés non cotées) est l'un des pôles stratégiques de développement du groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, avec plus de 1 milliard d'euros d'encours sous gestion (hors encours conseillés par Edmond de Rothschild Investment Services en Israël).

Cette activité est organisée autour d'une société holding commune, Edmond de Rothschild Private Equity Partners, et de trois filiales spécialisées :

Edmond de Rothschild Investment Partners intervient à travers des prises de participations minoritaires dans des entreprises non cotées européennes. Elle gère près de 500 millions d'euros, au travers de trois lignes d'activités : le capital-développement, les sciences de la vie et les investissements innovants (FCPI).

Sur l'ensemble de l'exercice 2007, les fonds gérés par cette filiale ont investi 99 millions d'euros, ont réalisé pour 65 millions d'euros de cessions et ont retourné aux porteurs de parts des divers véhicules sous gestion un montant de 44 millions d'euros.

Avec le FCPR « Winch Capital » levé fin 2005 (170 millions d'euros d'encours), l'équipe de gestion capital-développement a réalisé en 2007 huit opérations d'investissement pour un montant global de 55 millions d'euros. Parmi les sorties intervenues au cours de l'exercice et qui correspondent à des prises de participation antérieures, il convient de relever l'introduction en Bourse d'Eurilogic ou la cession de BVA à un fonds de LBO.

En sciences de la vie, l'équipe dédiée investit au travers notamment de « Bio Discovery 2 », un FCPR de 80 millions d'euros. Quatre nouveaux investissements ont été opérés en 2007, principalement en France et en Allemagne. L'équipe a notamment assuré le rôle de chef de file dans l'opération Novoxel qui, avec 50 millions d'euros levés, constitue la plus grosse opération du secteur en Europe.

Enfin, Edmond de Rothschild Investment Partners gère 150 millions d'euros en FCPI, finançant des sociétés dont le

caractère innovant est reconnu par l'ANVAR. « Partenariat et Innovation », FCPI de 18 millions d'euros a été levé en fin d'année.

De son côté, **Edmond de Rothschild Capital Partners** prend des participations majoritaires au capital d'entreprises françaises de taille moyenne qu'elle s'attache à développer en déployant des stratégies de croissance organique et externe volontaristes.

Depuis 2004, elle gère un fonds de 210 millions d'euros, « Edmond de Rothschild LBO Fund I ». En 2007, elle a réalisé trois nouveaux investissements pour 63 millions d'euros, portant à 87 % le taux d'investissement de ce fonds ; parallèlement, trois sorties ont été menées et ont généré un produit de cession cumulé de 108 millions d'euros, portant le taux de remboursement du fonds à 49 %.

En 2007, Edmond de Rothschild Capital Partners a également levé un nouveau fonds de 300 millions d'euros, « Edmond de Rothschild LBO Fund II », portant ainsi à 510 millions d'euros ses actifs sous gestion, élargissant sa base de clientèle à de nouveaux investisseurs tant français (MACSF, Areas, Audiens...) qu'anglo-saxons (Gartmore, Lehman, BP Pension fund...).

L'équipe de **Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP**, située à Londres, gère, depuis 2004, le fonds de fonds de LBO, « European Buy-Out Opportunities I, LP »

(« EBOP »), investi dans des fonds de mid-market nationaux ou régionaux en Europe. Fin 2007, « EBOP » était totalement investi.

L'équipe a procédé au cours de l'année à la levée d'un deuxième fonds « European Buy-Out Opportunities II, LP » équivalent en termes de critères d'investissement. Le deuxième closing, réalisé en décembre 2007, a porté le montant souscrit à 73,4 millions d'euros.

Autres activités de Private Equity

L'actif du fonds luxembourgeois « Edmond de Rothschild Real Estate Sicar », lancé en décembre 2006 par **Edmond de Rothschild Investment Services** (filiale israélienne de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild), a été porté comme prévu à 200 millions d'euros. Ce fonds est dédié à l'immobilier des pays d'Europe de l'Est. 76 millions d'euros ont déjà été investis dans 16 projets concernant 6 pays, avec des prises de participations de 25 à 50 %.

ACTIVITÉS DE GESTION À L'INTERNATIONAL

Le groupe de la Banque a poursuivi en 2007 son développement international, en particulier en Israël, en Italie et en Chine. Les équipes commerciales chargées de l'international ont complété en 2007 le travail de référencement de produits, notamment en Italie et aux Pays-Bas, tout en initiant des dossiers sur de nouveaux pays (Suisse, Allemagne) et de



nouvelles zones (Taïwan, Hong Kong). En liaison avec le déploiement de ces forces commerciales à l'international, d'autres zones de référencement sont actuellement à l'étude.

En Italie, Edmond de Rothschild S.I.M. SpA est chargée de distribuer les produits de gestion collective du Groupe auprès de la clientèle institutionnelle.

Cette filiale a vu en 2007 l'arrivée d'un nouveau « Country Manager » : il supervise désormais le déploiement des deux principales expertises de la Banque en Italie : le private banking (via Edmond de Rothschild S.G.R. SpA) et l'asset management, grâce notamment au référencement et au développement commercial des produits de gestion collective du Groupe.

En Israël, Edmond de Rothschild Investment Services poursuit, avec ses filiales, des activités de distribution des produits de gestion et services du Groupe et de gestion de fonds locaux (ainsi que de private equity, cf. paragraphe ci-dessus).

L'année 2007 a été une année record : les encours (gérés localement ou au travers des produits de gestion collective du Groupe) ont crû de près de 30 %, pour atteindre environ 1,75 milliard d'euros, dont 1,44 milliard d'euros hors private equity.

L'activité d'asset management s'est déployée auprès des clients institutionnels et des particuliers fortunés et également de la clientèle « retail » via des accords de distribution avec des réseaux bancaires locaux, accroissant ainsi la diversification de la clientèle. A ce titre, les fonds actions pays émergents et les produits de multigestion alternative ont rencontré un vif succès commercial. Edmond de Rothschild Investment Services a également poursuivi le déploiement d'une activité de gestion de fonds locaux.

En Chine, la Banque a ouvert un bureau de représentation à Shanghai en janvier 2006. Il a pour mission le développement de ses services de gestion d'actifs, notamment à travers la recherche d'un partenariat avec des acteurs chinois de premier plan ; une filiale d'Edmond de Rothschild Asset Management est également implantée à Hong Kong.

AUTRES ACTIVITÉS ET GESTION PROPRE

CONSEIL AUX GRANDES ENTREPRISES

Le marché du conseil aux entreprises, porté depuis 2004 par une forte dynamique, s'est brusquement ralenti avec la crise des liquidités commencée au mois d'août 2007. Celle-ci devrait marquer le retour d'opérations où les corporates et mid-caps se distinguent au détriment des opérations financières à effet de levier.

Edmond de Rothschild Corporate Finance est la filiale dédiée aux activités de conseil en rapprochement d'entreprises dont la valorisation est supérieure à 50 millions d'euros. Les équipes de direction et d'origination ont été renforcées avec l'arrivée d'un nouveau membre au sein du Directoire et de deux senior advisors. Le développement des liens avec les partenaires étrangers organisé à partir de maisons locales réputées s'est traduit par une forte croissance du nombre d'opérations *cross-border* : 90 % des commissions facturées en 2007 sont issues de transactions impliquant au moins une composante internationale, contre plus de la moitié en 2005.

L'année 2007 s'est ainsi traduite par une progression du chiffre d'affaires, dans un environnement marché tendu au 2^e semestre. Parallèlement, la forte maîtrise des frais généraux a permis de dégager un résultat net en progression comparé à 2006.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a ainsi confirmé en 2007 son positionnement spécifique dans ce métier. Elle s'appuie pour cela sur le professionnalisme et l'indépendance de ses équipes, confortés notamment par l'absence d'offre de financement ou de placement.

PROTECTION DES PERSONNES ET DES ENTREPRISES

Assurances & Conseils Saint-Honoré (ACSH) est cette année intégrée uniquement sur le premier trimestre de l'année. En effet, Assurances & Conseils Saint-Honoré et la société SIACI se sont rapprochées (accord signé le 12 février 2007) pour donner naissance au 5^e courtier d'assurances français spécialisé dans la couverture des risques dommages, responsabilité civile et assurances de personnes pour les entreprises. Le nouveau groupe a été formé en avril 2007.

Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH) a pris une part active à ce rapprochement. A l'issue de l'opération, CFSH est ainsi devenue un des actionnaires du nouveau groupe formé.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS

En avril, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a cédé la totalité de sa participation dans Assurances & Conseils Saint-Honoré en échange d'actions Newstone Courtage, qui ont été ensuite elles-mêmes entièrement revendues.

En juin, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a acquis des actions Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales, pour porter sa participation à 100 %.

Elle a cédé, en novembre, les actions de l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (IFCIC).

Enfin, au cours de cette année, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a sorti de son portefeuille de participations les titres de sociétés faisant l'objet d'une liquidation, structures qui étaient non opérationnelles, sans la moindre activité.

INVESTISSEMENTS LOGISTIQUES ET CONTRÔLE DES RISQUES

Au cours de l'année 2007, la Banque a poursuivi le renforcement de son dispositif de contrôle des risques ainsi que ceux de ses filiales.

Le site de secours, incluant une salle informatique distante en « back-up » permanent, est totalement opérationnel et a donné lieu à des tests concluants au cours de l'année. Par ailleurs, l'ensemble des applications informatiques et des processus de la maison ont été mis en conformité avec la nouvelle directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (MIFID), notamment sur les aspects de protection de nos clients, de transparence des transactions et de respect du principe de meilleure exécution. Ce chantier a permis de renforcer encore la traçabilité de nos opérations.

Concernant les aspects réglementaires, le système de contrôle de la Banque s'est adapté aux nouvelles règles prudentielles dites « Bâle 2 » en intégrant, depuis début 2007, une nouvelle fonction de gestion des risques opérationnels et un dispositif d'information et de prévention de ces risques essentiellement humains et techniques.

La Banque a également engagé le remplacement de son outil de gestion du risque de crédit afin de sécuriser son suivi quotidien et de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires de « Bâle 2 ». Cet outil a été mis en production début 2008.

Le contrôle dépositaire, exercé par la Banque sur les fonds collectifs gérés par ses sociétés de gestion, a également été renforcé tant au niveau humain que par la mise en place d'un nouvel outil de contrôle.

Concernant la banque privée, une application destinée aux gérants a été mise en œuvre en 2007. Elle garantit, outre une sécurité accrue des transactions, une meilleure efficacité des équipes de gestion et un meilleur suivi de notre clientèle. Edmond de Rothschild Multi Management a poursuivi les travaux de mise en place d'un nouvel applicatif de gestion de ses véhicules collectifs, qui va lui permettre de poursuivre sa croissance en toute sécurité.

Le projet Ourasi, dont l'objectif est d'optimiser les transmissions d'ordres à l'intérieur de la Banque, a été poursuivi. Il a également été prolongé par la mise en place d'un applicatif « OMS » (Order Management System) en février 2008 permettant la centralisation, le traitement sans rupture de chaîne et des accès au marché renforcés de l'ensemble des ordres pour compte de tiers de la Banque et de ses filiales.

La Banque a engagé une réflexion afin d'optimiser et consolider le contrôle des risques opéré pour les différents métiers et fonctions supports du Groupe en créant une nouvelle Direction des risques dont les compétences s'étendront notamment à la gestion des risques de crédit, des risques de marché et des risques opérationnels.

Plus généralement, la Banque s'est dotée de moyens supplémentaires pour appuyer le développement de ses différents projets d'activité en banque privée et en gestion d'actifs. Des moyens renforcés ont ainsi été déployés en traitement des opérations, en suivi des systèmes d'information et en organisation, de manière à assurer une cohérence d'ensemble et à mettre en évidence de possibles mutualisations interactives. Le Secrétariat à l'innovation a assuré l'accompagnement des projets innovants, qu'il s'agisse de nouvelles activités, de nouvelles organisations ou de nouvelles implantations géographiques.

GESTION DE BILAN

L'année 2007 a été contrastée pour le secteur bancaire en matière d'accès aux marchés de capitaux.

Un premier semestre très favorable a permis à la Banque de placer en syndication privée deux émissions de titres subordonnés :

- une émission de 120 millions d'euros de titres subordonnés remboursables (TSR) d'échéance 10 ans ;
- une émission de 50 millions d'euros de titres super-subordonnés (TSS) perpétuels.

Ces deux émissions sont venues renforcer les capitaux propres de la Banque (fonds propres complémentaires) qui n'étaient composés jusqu'alors que de fonds propres de base.

Le second semestre a été très pénalisant pour le marché interbancaire faisant suite à la crise des *subprimes* et ses conséquences. La Banque, structurellement prêteur, a été amenée à réduire la maturité de ses placements et à se concentrer sur des contreparties de premier nom essentiellement européennes.

Au 31 décembre 2007, la Banque était ainsi prêteur net de près de 1,1 milliard d'euros en pension livrée à très court terme et au jour le jour.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2007, les effectifs du groupe de la Banque totalisaient 816 collaborateurs, dont Assurances Saint-Honoré Patrimoine. En revanche, les salariés de Assurances & Conseils Saint-Honoré ne sont plus pris en compte en 2007 du fait du rapprochement intervenu entre cette entité et SIACI. L'effectif relevant des implantations étrangères (Angleterre, Italie, Israël et Chine) représentait, à la même date, 75 personnes.

Le Groupe mène depuis quelques années, et continuera de conduire en 2008, une politique active de recrutements et de gestion de carrière pour accompagner le développement de l'ensemble de ses métiers.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice 2007 fait ressortir pour la Banque un bénéfice net de 90.760.344,07 euros. Compte tenu du report à nouveau et après affectation de la réserve légale, le bénéfice distribuable s'établit à 96.243.582,99 euros.

Il est proposé de distribuer un dividende de 85.845.014 euros représentant 15,50 euros par action. Le dividende 2007 sera mis en paiement à compter du 2 juin 2008.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le dividende est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

Le revenu global par action au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

	2006	2005	2004
Dividende par action (en euros)	9,60	6,10	4,05
Montant éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI	40 %	40 %	50 %

PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ EN 2008

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild poursuivra en 2008 le lancement de produits innovants et le renforcement de ses activités internationales, notamment en Chine et en Italie. A ce titre, l'obtention d'une licence en février 2008 par sa filiale Edmond de Rothschild Asset Management Hong Kong Limited va lui permettre de gérer des fonds et de distribuer tous supports d'investissement locaux mais également de droit étranger.

Le début de l'année 2008 s'avère très perturbé pour les marchés financiers. Les investisseurs, devant le fort niveau de volatilité, retrouvent une certaine aversion au risque. Dans ce contexte, la stratégie de la Banque d'étendre sa présence sur l'ensemble des classes d'actifs devrait constituer un gage de solidité.

CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DIRECTOIRE

Il est proposé à l'Assemblée des Actionnaires de renouveler les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Messieurs Benjamin de Rothschild, Victor Sasson et René de La Serre, qui viennent à échéance. Par ailleurs, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire de la Banque est la suivante :

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Baron Benjamin de Rothschild

- Président de :
 - La Compagnie Financière Holding Benjamin et Edmond de Rothschild S.A. (Suisse) ;
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild, Pregny S.A. (Suisse) ;
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse) ;
 - Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A. (Suisse) ;
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg) ;
 - La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse) ;
 - Arbinter-Omnivalor S.A. (Suisse) ;
 - The Caesarea Edmond Benjamin de Rothschild Development Corporation Ltd (Israël) ;
 - The Edmond de Rothschild Foundation (USA)
- Vice-Président de la Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.)
- Président du Conseil de Surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Administrateur de :
 - Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco) ;
 - La Compagnie Fermière Benjamin et Edmond de Rothschild S.A. ;
 - La Compagnie Vinicole Baron Edmond de Rothschild S.A. ;
 - Isrop Participations S.A. (Luxembourg) ;
 - Rothschild Continuation Holdings A.G. (Suisse) ;
 - La Compagnie Générale Immobilière de France (Cogifrance) ;
 - EBR Ventures ;
 - Roxton Bailey Robinson Ltd (Royaume-Uni)
- Membre du Conseil de Surveillance des Domaines Barons de Rothschild (Lafite)

Monsieur Victor Sasson

- Président du Conseil de Surveillance de la Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.)
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Administrateur de :
 - La Compagnie Générale Immobilière de France (Cogifrance) ;
 - La Compagnie Fermière Benjamin et Edmond de Rothschild S.A. (Paris) ;
 - La Compagnie Vinicole Baron Edmond de Rothschild S.A. (Paris) ;
 - La Compagnie Financière Holding Benjamin et Edmond de Rothschild S.A. (Suisse) ;
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild, Pregny S.A. (Suisse)
- Gérant de SNC Cogifrance et Compagnie Gestion
- Membre du Conseil d'Administration et Trésorier de :
 - La Fondation Ophtalmologique de Rothschild (F.O.R.) ;
 - Institut de Biologie Physico-Chimique - Fondation Edmond de Rothschild
- Censeur de Prigest S.A.

Monsieur John Alexander

- Membre du Conseil de Surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni) ;
 - LCF Edmond de Rothschild Securities Limited (Royaume-Uni) ;
 - LCF Edmond de Rothschild Asset Management Limited (Royaume-Uni) ;
 - LCF Edmond de Rothschild Fund Management Limited (Royaume-Uni) ;
 - The Bristol Port Company (Trustees) Limited (Royaume-Uni) ;
 - First Corporate Shipping Limited (Royaume-Uni) ;
 - Thatchcastle Limited (Royaume-Uni) ;
 - CA Sperati (The Special Agency) Plc (Royaume-Uni) ;
 - CPRE Oxfordshire Buildings Preservation Trust Limited (Royaume-Uni) ;
 - Sterling Insurance Group Limited (Royaume-Uni) ;
 - The Great Haseley Windmill Trust (Royaume-Uni) ;
 - La Compagnie Financière Holding Benjamin et Edmond de Rothschild S.A. (Suisse) ;
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse) ;
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg) ;

- Fedex Corporation S.A. (république de Panama) ;
- LCF Edmond de Rothschild (C.I.) Limited ;
- LCF Edmond de Rothschild Holdings (C.I.) Limited ;
- Edmond de Rothschild International Funds Ltd (Bermudes)

Monsieur Claude Janssen

- Président du Conseil International de l'INSEAD
- Président de l'Institut Européen du Développement Durable (I.E.D.D.)
- Administrateur de :
 - Cie Lebon ;
 - Russell Reynolds Associates (USA) ;
 - « Arts Décoratifs » ;
 - Association pour le Rayonnement de l'Opéra National de Paris (A.R.O.P.) ;
 - Permal Asset Management (USA)

Monsieur René de La Serre

- Administrateur de :
 - P.P.R. ;
 - Sanofi-Aventis S.A. ;
 - Nord-Est S.A. ;
 - Aluthéa S.A.S.
- Vice Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Corporate Finance
- Membre du Conseil de Surveillance de :
 - Compagnie Financière Saint-Honoré ;
 - Euronext N.V. (Pays-Bas) ;
 - Schneider Electric S.A. ;
 - Financière Vivaldi S.A.S.
- Administrateur délégué de Harwanne Compagnie de Participations Industrielles et Financières S.A. (Suisse)
- Censeur de Fimalac S.A.

Monsieur Claude Messulam

- Directeur Général et Président du Comité de direction de Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse)
- Président du Conseil d'Administration de :
 - LCF Communication S.A. (Suisse) ;
 - LCF Edmond de Rothschild Prifund (Luxembourg)
- Vice-Président du Conseil d'Administration de :
 - La Compagnie Financière Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Genève S.A. (Suisse) ;
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild, Pregny S.A. (Suisse) ;
 - La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse) ;
 - Arbinter-Omnivalor S.A. (Suisse) ;

- Administrateur de :
 - Administration & Gestion S.A. (Suisse) ;
 - Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A. (Suisse) ;
 - Rothschild Bank A.G. (Suisse) ;
 - Rothschild Holding A.G. (Suisse) ;
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg) ;
 - Isrop Participations S.A. (Luxembourg) ;
 - Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco) ;
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Ltd (Bahamas) ;
 - LCF Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni) ;
 - Edmond de Rothschild International Funds Ltd (Bermudes)
- Membre du Conseil de Surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré

Monsieur Henri-Paul Rousseau

- Président et Chef de la Direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec
- Président et administrateur de CDP Capital Inc. (filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec)
- Administrateur de :
 - Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal (Québec) ;
 - Fonds Pierre Béique (Québec)
- Membre du Conseil de Surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré

Monsieur Daniel Trèves

- Directeur Général de La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse)
- Administrateur de :
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse) ;
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg) ;
 - La Compagnie Financière Holding Benjamin et Edmond de Rothschild (Suisse) ;
 - Isrop Participations S.A. (Luxembourg) ;
 - Prifund Conseil S.A. (Luxembourg) ;
 - Treasury Investments (C.I.) Limited ;
 - LCF Partners (Sicav luxembourgeoise) ;
 - Priquam Advisory Limited (îles Caïman) ;
 - Associated Investors Inc. (îles Vierges britanniques) ;
 - Fondation pour le Développement de l'Instruction et de l'Éducation Physique pour la Jeunesse Française de Genève (Suisse)

DIRECTOIRE

Monsieur Michel Cicurel

- Président du Directoire de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Président du Conseil de Surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Multi Management ;
 - Edmond de Rothschild Corporate Finance
- Président du Conseil d'Administration de :
 - Edmond de Rothschild S.G.R. SpA ;
 - Edmond de Rothschild S.I.M. SpA ;
 - ERS
- Membre du Conseil de Surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Private Equity Partners (SAS) ;
 - Assurances & Conseils Saint-Honoré ;
 - SIACI ;
 - Newstone Courtage ;
 - Publicis
- Administrateur de :
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse) ;
 - Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni) ;
 - La Compagnie Financière Holding Benjamin et Edmond de Rothschild (Suisse) ;
 - La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse) ;
 - Bouygues Telecom ;
 - Rexecode ;
 - Société Générale ;
 - CdB Web Tech (Italie)
- Censeur de Paris Orléans
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque aux Conseils de :
 - Edmond de Rothschild Asset Management ;
 - Edmond de Rothschild Financial Services ;
 - Equity Vision
- Représentant permanent de Compagnie Financière Saint-Honoré au Conseil de Cogifrance

Monsieur Guy Grymberg

- Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Financial Services
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de :
 - Assurances & Conseils Saint-Honoré ;
 - SIACI ;
 - Newstone Courtage
- Membre du Conseil de Surveillance de :
 - Compagnie Financière Saint-Honoré ;
 - Edmond de Rothschild Asset Management ;
 - Edmond de Rothschild Multi Management ;
 - Edmond de Rothschild Corporate Finance ;
 - Edmond de Rothschild Private Equity Partners ;
 - Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.) ;
 - Société de Participation Aérienne ;
 - Elysair
- Administrateur de :
 - ERS ;
 - Financière Eurafrique ;
 - Groupement Immobilière et Financière (G.I.F.) ;
 - Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco) ;
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg) ;
 - Edmond de Rothschild Investment Services (Israël) ;
 - Edmond de Rothschild S.G.R. SpA (Italie) ;
 - Edmond de Rothschild S.I.M. SpA (Italie)
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque aux Conseils de :
 - Financière Boréale ;
 - G.I.E. Saint-Honoré ;
 - Marais Participations

Monsieur Samuel Pinto

- Membre du Directoire et Directeur Général de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Asset Management
- Membre du Conseil de Surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Multi Management ;
 - Edmond de Rothschild Financial Services ;
 - Société de Participation Aérienne ;
 - Elysair
- Administrateur de Edmond de Rothschild S.G.R. SpA (Italie)
- Représentant permanent de Compagnie Financière Saint-Honoré au Conseil de Equity Vision



- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au Conseil de Edmond de Rothschild Fund (Sicav luxembourgeoise)

Monsieur Patrice Dordet

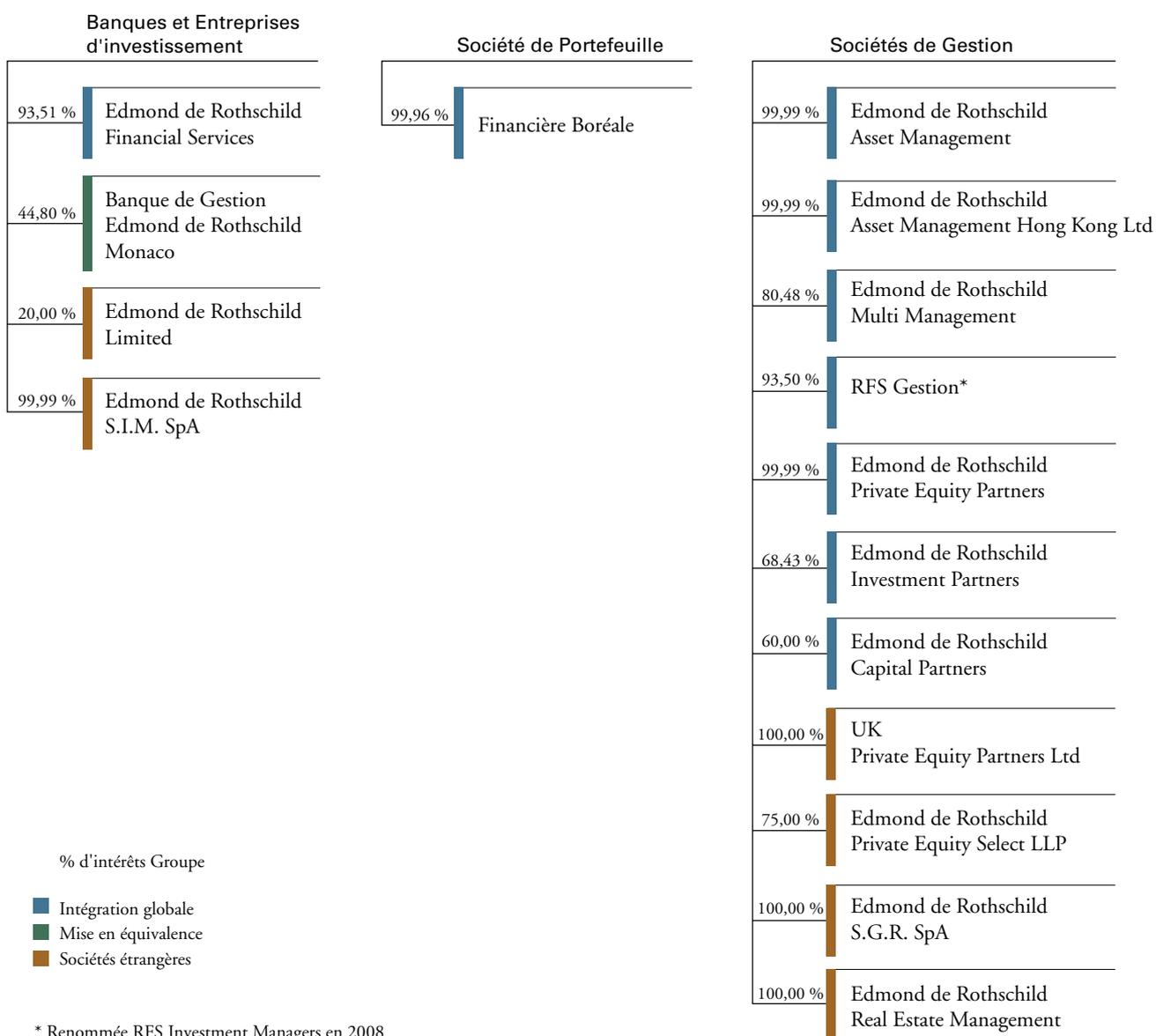
- Administrateur de ERS (jusqu'en juin 2007)
- Membre du Conseil de Surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Asset Management ;
 - Edmond de Rothschild Multi Management ;
 - Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
- Vice-Président de Assurances Saint-Honoré Patrimoine
- Président du Conseil d'Administration de Sélection Opportunités

Monsieur Jean Laurent-Bellue

- Président du Directoire de Edmond de Rothschild Corporate Finance
- Membre du Conseil de Surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales ;
 - Edmond de Rothschild Private Equity Partners
- Administrateur de :
 - Afipa S.A. (Suisse) ;
 - Harwanne Compagnie de participations industrielles et financières S.A. (Suisse) ;
 - Nord-Est S.A.
- Membre du Conseil de Surveillance de :
 - KPMG S.A. ;
 - KPMG Associés
- Président du Conseil d'Administration de LCFR UK PEP Ltd (Royaume-Uni)
- Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP (Royaume-Uni).

Organigramme des participations consolidées

par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque
au 31 décembre 2007



Sociétés de Conseil	
99,99 %	Edmond de Rothschild Corporate Finance
100,00 %	Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
100,00 %	EDREP Transactions
67,00 %	Edmond de Rothschild Investment Services Limited
25,00 %	Opticroissance

Sociétés d'Assurances	
100,00 %	Assurances Saint-Honoré Patrimoine
94,37 %	Edmond Rothschild Courtage Services

Divers	
99,24 %	ERS
99,24 %	Le Cercle Edmond de Rothschild
18,70 %	Omega Financial Solutions
100,00 %	18 Rothschild Blvd. Ltd
100,00 %	Groupement Immobilière Financière
100,00 %	G.I.E. Saint-Honoré





Rapport annuel 2007

■ Rapport de gestion du Groupe	34
■ Renseignements concernant les filiales et participations	46



Le Mont d'Arbois : un lieu d'authenticité

En 1922, enthousiasmée par le site exceptionnel du Mont d'Arbois situé au cœur des Alpes françaises, la Baronne Noémie de Rothschild se lance dans la construction du célèbre hôtel du Mont d'Arbois. Le Domaine est devenu aujourd'hui un lieu d'authenticité et de raffinement.

Rapport de gestion du Groupe

PRÉAMBULE

CONTEXTE GÉNÉRAL D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont présentés en utilisant le référentiel IFRS.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 concernant l'application des normes comptables internationales pour les émetteurs de titres de créances admis à la vente directe au public, dans le cadre de l'émission régulière de titres de créances qui ont cette caractéristique, la Banque a établi pour la première fois en 2007 des comptes préparés selon le référentiel IFRS.

Les données comparatives 2006 ont par conséquent fait l'objet de retraitements afin de les rendre conformes au référentiel IFRS.

Ces comptes consolidés présentent également un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006 établi selon la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS ».

Les effets de ce changement de référentiel comptable sur le bilan et les capitaux propres consolidés du Groupe ainsi que sur son résultat consolidé pour l'exercice 2006 sont présentés dans la note « Effets de la première application du référentiel IFRS » de l'annexe des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les modifications dans le périmètre de consolidation sont détaillées dans la note [1.5] des annexes aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

La principale modification intervenue en 2007 concerne le secteur du courtage d'assurances avec la société Assurances & Conseils Saint-Honoré (ACSH).

Détenue à hauteur de 92,2 % par la Banque, ACSH a été intégrée globalement pour la première fois en 2005 avec ses filiales, dont Assurances Saint-Honoré Patrimoine (ASHP), entité dont l'activité est essentiellement centrée sur l'assurance-vie.

Aux termes d'un protocole d'accord en date du 12 février 2007 entre les actionnaires d'ACSH et de SIACI, la Banque a apporté l'intégralité de sa participation dans ACSH à un holding de contrôle, Newstone Courtage, créé en vue de constituer un nouveau groupe réunissant les deux entités. En rémunération de cet apport, la Banque a reçu des actions de Newstone Courtage qu'elle a ensuite cédées à Compagnie Financière Saint-Honoré, à un fonds de placement et à diverses personnes physiques.

A l'occasion de cette opération, le Groupe a déconsolidé, à compter du 1^{er} avril 2007, sa participation dans ACSH et ses filiales, à l'exception d'ASHP. En effet, en raison de l'existence d'une promesse d'achat conclue le 13 avril 2007 consentie par ACSH et Assurances Saint-Honoré (ASH) portant sur la totalité des titres d'ASHP, dont l'exercice est intervenu par la société le 13 mars 2008, la situation de contrôle est demeurée inchangée en 2007 et, en conséquence, la société ASHP reste consolidée par le Groupe selon la méthode de l'intégration globale.



ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE

Dans des marchés financiers mouvementés qui ont, tout à la fois, enregistré au premier semestre des indices boursiers à leur plus haut niveau depuis six ans et au second semestre une grave crise de liquidité liée au marasme immobilier aux Etats-Unis, le groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a consolidé en 2007 sa position d'acteur global de la gestion.

Il a pu ainsi démontrer la pertinence de son modèle de développement axé sur une gamme de produits très étendue couvrant toutes les classes d'actifs, offrant à sa clientèle aussi bien une gestion actions et diversifiée que des supports d'investissement pour partie décorrésés des marchés actions.

Soutenus par de nombreux succès commerciaux et par la bonne tenue des performances, les résultats de l'ensemble des entités du Groupe ont poursuivi leur progression en 2007. Le résultat consolidé du groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque affiche ainsi un plus haut historique à 105,3 millions d'euros, contre 66,7 millions d'euros en 2006, soit + 57,8 %. Compte non tenu de la partie du courtage d'assurances cédée au 1^{er} avril 2007, les résultats consolidés des exercices 2007 et 2006 ressortent à, respectivement, 105,4 et 64,8 millions d'euros, soit une hausse de + 62,6 %. Ce résultat intègre une plus-value nette sur la cession du pôle de courtage d'assurances de 12,5 millions d'euros, le résultat de 2006 enregistrant lui-même une plus-value nette sur la cession d'une ligne de titres de participation de 13,9 millions d'euros.

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006
Produit net bancaire	404.328	383.507
Frais de gestion	- 262.383	- 279.971
– <i>Frais de personnel</i>	- 156.760	- 167.889
– <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 96.226	- 99.743
– <i>Dotations aux amortissements</i>	- 9.397	- 12.339
Résultat brut d'exploitation	141.945	103.536
Coût du risque	106	- 337
Résultat d'exploitation	142.051	103.199
Sociétés mises en équivalence	5.787	4.805
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12.825	- 532
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	26
Résultat courant avant impôt	160.663	107.498
Impôt sur les bénéfices	- 47.679	- 35.354
Résultat net	112.984	72.144
Intérêts minoritaires	- 7.683	- 5.423
Résultat net - Part du Groupe	105.301	66.721
Coefficient net d'exploitation*	62,6 %	69,8 %

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

Malgré un environnement financier défavorable à partir de l'été 2007, le produit net bancaire (PNB) du Groupe s'établit à 404,3 millions d'euros en 2007 contre 383,5 millions d'euros en 2006, soit une augmentation de 5,4 %. Hors secteur du courtage d'assurances cédé en avril 2007, le PNB du Groupe continue de progresser à un rythme soutenu et s'affiche en hausse de 19,1 % à 389,1 millions d'euros contre 326,8 millions d'euros en 2006.

Les métiers de la banque privée et de la gestion d'actifs ont poursuivi leur croissance organique et conforté leurs encours sous gestion à 29,6 milliards d'euros (après élimination du double comptage) fin 2007, soit une hausse annuelle de 14,5 %. Grâce à la diversité et à la qualité de son offre de gestion associées à son dynamisme commercial, le Groupe a collecté 2,7 milliards d'euros en 2007.

Dans ces conditions, les revenus de la banque privée et de la gestion d'actifs s'élèvent à 354,5 millions d'euros en 2007 et s'affichent en forte hausse de 25,5 % par rapport à l'exercice 2006 (282,4 millions d'euros). Leur progression est particulièrement sensible dans les secteurs de la gestion actions, de la multigestion et de l'international (Israël) ainsi que dans le pôle de la banque privée. Les commissions de gestion, fondées sur les actifs gérés et qui contribuent à renforcer l'assise des résultats du Groupe, sont en hausse de 18,9 % à 255,9 millions d'euros, contre 215,2 millions d'euros en 2006, et représentent 63,3 % du produit net bancaire consolidé 2007 contre 56,1 % en 2006. Hors activités de courtage d'assurances cédées, leur part s'élève, respectivement, à 65,8 % et 65,9 % du PNB en 2007 et en 2006.

Les revenus du conseil aux entreprises et des opérations de marchés s'élèvent, globalement, à 27,6 millions d'euros en 2007 contre 22,6 millions d'euros en 2006, soit une progression de 22,5 % d'un exercice à l'autre.

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion s'établissent à 262,4 millions d'euros en 2007 contre 280,0 millions d'euros en 2006, soit une baisse de 6,3 %. En effet, en raison de la cession du secteur du courtage d'assurances au 1^{er} avril 2007, les frais de gestion consolidés n'intègrent qu'un trimestre de ce secteur en 2007 contre une année entière en 2006.

Hors activités de courtage d'assurances, les frais de gestion enregistrent une progression maîtrisée de 8,8 %, à 247,7 millions d'euros en 2007 contre 227,8 millions d'euros en 2006.

Les frais de personnel – hors courtage d'assurances – représentent 60,4 % des frais de gestion et s'établissent à 149,7 millions d'euros en 2007 contre 141,5 millions d'euros en 2006, en augmentation de 5,8 %. La hausse correspondante, d'une part, à l'accroissement des effectifs du Groupe (+ 10,2 % entre fin décembre 2006 et fin décembre 2007) – essentiellement dans la gestion d'actifs et dans la banque privée – et d'autre part à la progression des rémunérations variables liées aux performances du Groupe en 2007 (+ 18,2 % d'un exercice à l'autre), est partiellement compensée par la reprise de provisions sur des rémunérations variables constituées au cours d'exercices antérieurs et par une baisse, en 2007, du montant des charges de fidélisation à long terme des collaborateurs.

Les autres charges d'exploitation – toujours hors courtage d'assurances –, qui s'élèvent à 89,7 millions d'euros en 2007 contre 78,3 millions d'euros en 2006, s'accroissent de 14,6 % sous l'effet, principalement, du développement organique des pôles qui nécessite un renforcement des frais de logistique et d'infrastructure et du dynamisme de l'activité qui s'accompagne d'une croissance des frais commerciaux.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

La progression du résultat brut d'exploitation est de 37,1 %, à 141,9 millions d'euros en 2007 contre 103,5 millions d'euros en 2006. Hors activités de courtage d'assurances, il s'établit à 141,3 millions d'euros en 2007 contre 99,0 millions d'euros en 2006 et s'affiche ainsi en forte hausse de 42,8 %.

Le coefficient net d'exploitation, qui passe de 69,8 % en 2006 à 62,6 % en 2007, baisse de 7,2 points et traduit l'amélioration de l'efficacité opérationnelle du Groupe.

En raison d'un solde net positif du coût du risque en 2007 (+ 0,1 million d'euros, contre - 0,3 million d'euros en 2006), qui reflète la qualité du portefeuille de crédits de la Banque, le résultat d'exploitation consolidé 2007 ressort à 142,1 millions d'euros, contre 103,2 millions d'euros en 2006, en forte progression de 37,6 % d'un exercice à l'autre.

RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE

La quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence s'élève à 5,8 millions d'euros en 2007, contre 4,8 millions d'euros en 2006, soit + 20,4 %, en raison, principalement, de l'augmentation des contributions de la Banque de Gestion Privée Edmond de Rothschild Monaco (+ 0,3 million d'euros d'un exercice à l'autre) et de la société Edmond de Rothschild Limited à Londres (+ 0,4 million d'euros entre 2006 et 2007).

Le gain net sur autres actifs en 2007 (+ 12,8 millions, contre une perte nette de - 0,5 million d'euros en 2006) enregistre essentiellement la plus-value réalisée sur la cession d'Assurances & Conseils Saint-Honoré, soit 12,5 millions d'euros.

Le résultat courant avant impôt s'établit à 160,7 millions d'euros en 2007, contre 107,5 millions d'euros en 2006, soit une progression très marquée de 49,5 %.

Après prise en compte de la charge fiscale pour 47,7 millions d'euros, contre 35,4 millions d'euros en 2006, soit une progression de 34,9 % et de 7,7 millions d'intérêts minoritaires, contre 5,4 millions d'euros en 2006, soit + 41,7 %, le résultat net part du Groupe de l'exercice 2007 s'affiche en forte hausse à 105,3 millions d'euros, contre 66,7 millions d'euros en 2006, soit + 57,8 %. Hors activités de courtage d'assurances cédées en 2007, les résultats consolidés des exercices 2007 et 2006 ressortent à, respectivement, 105,4 millions et 64,8 millions d'euros, soit + 62,6 %.

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES PÔLES D'ACTIVITÉ

Les pôles de gestion d'actifs et de banque privée enregistrent en 2007 une forte dynamique de développement qui se traduit, notamment, par une croissance significative de leurs revenus.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET DE LA RENTABILITÉ PAR PÔLES D'ACTIVITÉ

En milliers d'euros	Gestion d'actifs		Banque Privée		Autres activités et Gestion propre		Groupe	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Produit net bancaire	259.155	210.164	95.302	72.234	49.871	101.109	404.328	383.507
Frais de gestion	- 137.581	- 116.163	- 66.294	- 61.531	- 58.508	- 102.277	- 262.383	- 279.971
- Frais de personnel	- 77.189	- 70.244	- 42.882	- 40.941	- 36.689	- 56.704	- 156.760	- 167.889
. directs	- 61.508	- 57.697	- 34.811	- 33.377	- 32.472	- 52.579	- 128.791	- 143.653
. indirects	- 15.681	- 12.547	- 8.071	- 7.564	- 4.217	- 4.125	- 27.969	- 24.236
- Autres charges d'exploitation	- 56.992	- 42.755	- 20.976	- 18.268	- 18.258	- 38.720	- 96.226	- 99.743
- Dotations aux amortissements	- 3.400	- 3.164	- 2.436	- 2.322	- 3.561	- 6.853	- 9.397	- 12.339
Résultat brut d'exploitation	121.574	94.001	29.008	10.703	- 8.637	- 1.168	141.945	103.536
Coût du risque	-	- 46	444	- 18	- 338	- 273	106	- 337
Résultat d'exploitation	121.574	93.955	29.452	10.685	- 8.975	- 1.441	142.051	103.199
Sociétés mises en équivalence	2.603	2.137	3.184	2.668	-	-	5.787	4.805
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	5	12.825	- 537	12.825	- 532
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	26	-	26
Résultat courant avant impôt	124.177	96.092	32.636	13.358	3.850	- 1.952	160.663	107.498
Coefficient net d'exploitation*	51,8 %	53,8 %	67,0 %	82,0 %			62,6 %	69,8 %

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

GESTION D'ACTIFS

Le pôle de la gestion d'actifs recouvre les quatre lignes de gestion suivantes :

- la gestion actions, gestion diversifiée et obligations convertibles ;
- la multigestion, diversifiée et alternative ;
- la gestion taux et crédit et les gestions dites « alternatives » ;
- la gestion de fonds de private equity.

En milliers d'euros	2007	2006
Produit net bancaire	259.155	210.164
Frais de gestion	- 137.581	- 116.163
- Frais de personnel	- 77.189	- 70.244
. directs	- 61.508	- 57.697
. indirects	- 15.681	- 12.547
- Autres charges d'exploitation	- 56.992	- 42.755
- Dotations aux amortissements	- 3.400	- 3.164
Résultat brut d'exploitation	121.574	94.001
Coût du risque	-	- 46
Résultat d'exploitation	121.574	93.955
Sociétés mises en équivalence	2.603	2.137
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat courant avant impôt	124.177	96.092
Coefficient net d'exploitation*	51,8 %	53,8 %

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

Le Groupe a depuis plusieurs années considérablement enrichi son offre de solutions d'investissements, maintenant un effort constant d'innovation.

Dans des marchés financiers turbulents, particulièrement au dernier trimestre 2007, il a pu ainsi répondre aux besoins diversifiés et changeants de sa clientèle.

La gestion actions, diversifiée et obligations convertibles, confiée à Edmond de Rothschild Asset Management, a poursuivi sa croissance en dépit d'une conjoncture économique et financière très troublée à partir de l'été 2007. Les actifs sous gestion s'établissent à 12,1 milliards d'euros (avant élimination du double comptage) à fin 2007, en progression de 5,2 % sur un an.

La multigestion diversifiée et alternative, au sein d'Edmond de Rothschild Multi Management, s'est fortement développée en 2007. Ses actifs sous gestion sont en augmentation significative de 30,3 % en un an, à 4,0 milliards d'euros (avant élimination du double comptage) fin 2007, portés, notamment, par les très bonnes performances de la gamme alternative.

La gestion taux et crédit et les gestions dites « alternatives » logées au sein d'Edmond de Rothschild Financial Services et de sa filiale de gestion ont, malgré la crise de liquidité du second semestre, enregistré une progression de leurs encours globaux de 10,8 % en 2007. Les produits de taux et crédit restent en progression en 2007 (+ 14,8 % à 5,5 milliards d'euros, avant élimination du double comptage), une partie des sorties des fonds monétaires dynamiques s'étant reportée sur les fonds monétaires classiques. Par ailleurs, les stratégies structurées ont bénéficié du retour de la forte volatilité des marchés.

Venant compléter l'offre de gestion d'actifs en instruments financiers cotés, l'activité de private equity s'affiche en forte hausse en 2007 avec une augmentation de ses actifs sous gestion de 35,9 %, à 1,4 milliard d'euros à fin 2007.

Dans une année de marchés contrastés, la pertinence du modèle de développement du Groupe axé sur la diversité de la gamme de produits financiers est illustrée par la forte progression des revenus du pôle de la gestion d'actifs qui s'accroissent de 23,3 % en 2007 à 259,2 millions d'euros, contre 210,2 millions d'euros en 2006.

Outre l'augmentation globale de 21,6 % de ses actifs sous gestion moyens, la modification du mix produit au profit de deux gammes de gestion particulièrement rentables (gestion actions et multigestion) a contribué à la forte croissance des commissions de gestion qui progressent de 35,9 millions d'euros entre 2006 et 2007, représentant une hausse de 22,8 %, à 193,1 millions d'euros.

Par ailleurs, la bonne tenue des marchés financiers au début de l'année 2007 concourt également à l'augmentation de 19,4 % des commissions de Bourse qui s'élèvent à 46,9 millions d'euros en 2007 par rapport à 39,3 millions d'euros en 2006.

Au total, le produit net bancaire de la gestion d'actifs contribue pour 66,6 % au PNB consolidé 2007, hors commissions de courtage d'assurances, contre 64,3 % en 2006.

FRAIS DE GESTION

L'ensemble des frais de gestion du pôle de la gestion d'actifs s'accroît de 18,4 % en 2007, à un rythme toutefois moindre que celui des revenus (+ 23,3 %), pour s'établir à 137,6 millions d'euros, contre 116,2 millions d'euros en 2006.

Leur évolution reflète le développement, essentiellement organique, de ce pôle d'activité qui nécessite des dépenses et des investissements soutenus, mais maîtrisés.

Les frais de personnel directs s'élèvent à 61,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2007 par rapport à 57,7 millions d'euros en 2006, enregistrant une hausse de 6,6 %. Cette augmentation modérée – alors que l'accroissement des effectifs de la gestion d'actifs s'élève à + 15,5 % entre fin décembre 2006 et fin décembre 2007, principalement dans les secteurs des gestions actions et alternatives – est essentiellement due à la reprise de provisions sur des rémunérations variables constituées au cours d'exercices antérieurs et par une baisse, en 2007, du montant des charges de fidélisation à long terme des collaborateurs de ce pôle d'activité.

Les autres charges d'exploitation de la gestion d'actifs croissent de 33,3 % entre 2006 et 2007, à 57,0 millions d'euros contre 42,8 millions d'euros en 2006. Cette hausse tient, pour l'essentiel, au renforcement des moyens logistiques nécessités par le développement soutenu de ce pôle, notamment à l'international, et à l'augmentation des dépenses, principalement commerciales, liées au dynamisme de l'activité en 2007.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Avec une croissance de 23,3 % de son produit net bancaire en 2007 et une augmentation de ses frais de gestion de 18,4 % en ligne avec son rythme de développement, le résultat brut d'exploitation de la gestion d'actifs s'élève à 121,6 millions d'euros en 2007 contre 94,0 millions d'euros en 2006, soit une progression de 29,3 %. En l'absence de coût du risque, le résultat d'exploitation atteint 121,6 millions d'euros en 2007 et s'affiche en forte hausse de 29,4 %, soit une augmentation de 27,6 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

RÉSULTAT AVANT IMPÔT

Après intégration de la quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence, essentiellement Edmond de Rothschild Limited à Londres, dont la contribution passe de 2,2 millions d'euros en 2006 à 2,6 millions d'euros en 2007, le résultat courant avant impôt de la gestion d'actifs ressort en hausse significative de 29,2 % en 2007 et s'établit à 124,2 millions d'euros par rapport à 96,1 millions d'euros en 2006.

BANQUE PRIVÉE

La banque privée regroupe une offre de services comprenant :
– la gestion de portefeuille et de patrimoine, l'ingénierie patrimoniale et le family office ;
– une activité de conseil aux entreprises à actionnariat familial.

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006
Produit net bancaire	95.302	72.234
Frais de gestion	- 66.294	- 61.531
– <i>Frais de personnel</i>	- 42.882	- 40.941
<i> directs</i>	- 34.811	- 33.377
<i> indirects</i>	- 8.071	- 7.564
– <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 20.976	- 18.268
– <i>Dotations aux amortissements</i>	- 2.436	- 2.322
Résultat brut d'exploitation	29.008	10.703
Coût du risque	444	- 18
Résultat d'exploitation	29.452	10.685
Sociétés mises en équivalence	3.184	2.668
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	5
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat courant avant impôt	32.636	13.358
Coefficient net d'exploitation*	67,0 %	82,0 %

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

Axe stratégique de développement et second métier du Groupe, la banque privée a poursuivi, en 2007 sa croissance forte matérialisée par une collecte nette de plus de 1,8 milliard d'euros et par des performances de qualité obtenues, notamment, grâce au recours aux produits de gestion alternative.

La diversité de l'offre de services, la poursuite du déploiement de bureaux en province et le renforcement de la présence auprès des entreprises familiales expliquent une nouvelle progression des actifs sous gestion de 26,5 %, qui atteignent 9,8 milliards d'euros (avant élimination du double comptage) fin 2007.

Dans des marchés contrastés, la banque privée enregistre, en 2007, une augmentation de son produit net bancaire qui s'inscrit en hausse de 31,9 % par rapport à l'exercice 2006, pour s'établir à 95,3 millions d'euros contre 72,2 millions d'euros en 2006. Retraité d'une provision pour litige avec un tiers de 6,7 millions d'euros constituée en 2006, puis reprise en 2007, le PNB augmente de 12,4 % d'un exercice à l'autre, sans encore bénéficier en année pleine des revenus des nouveaux actifs sous gestion acquis en 2007, sous l'effet, notamment, du renforcement des équipes.

Les commissions financières assises sur les actifs gérés, qui concourent à la stabilisation des revenus de la banque privée, s'accroissent de 11,4 % d'un exercice à l'autre. En 2007, elles représentent 63,4 millions d'euros, soit 71,5 % du produit net bancaire retraité de ce pôle d'activité, contre 72,1 % en 2006.

Les commissions de transaction, constituées de commissions de Bourse et de droits d'entrée sur les fonds, s'élèvent à 14,5 millions d'euros en 2007, au même niveau qu'en 2006. Leur part dans les revenus de la banque privée (retraités de la provision mentionnée ci-dessus) continue de diminuer, passant de 18,4 % en 2006 à 16,3 % en 2007, rendant le résultat de ce pôle moins sensible aux fluctuations des marchés actions.

Les revenus des opérations à marge avec la clientèle (dépôts et crédits), qui s'établissent à 6,6 millions d'euros en 2007 contre 5,7 millions en 2006, représentent, respectivement, 7,5 % et 7,3 % du PNB retraité 2007 et 2006.

Les honoraires de conseil aux entreprises à actionariat familial progressent fortement, puisqu'ils s'élèvent à 3,1 millions d'euros en 2007 contre 0,1 million d'euros en 2006.

Au total, le produit net bancaire de la banque privée contribue pour 24,5 % au PNB consolidé 2007, hors commissions de courtage, contre 22,0 % en 2006. Retraité de la provision mentionnée ci-dessus, sa contribution ressort à, respectivement, 22,8 % et 24,1 % en 2007 et 2006.

FRAIS DE GESTION

L'ensemble des frais de gestion rattachés à la banque privée, qui s'élève à 66,3 millions d'euros en 2007, contre 61,5 millions d'euros en 2006, enregistre une hausse de 7,7 %, inférieure à son produit net bancaire retraité (+ 12,4 %).

Cette évolution reflète la dynamique de croissance de ce pôle d'activité qui a continué, en 2007, de renforcer ses équipes de gestion et d'ingénierie patrimoniale. Les frais de personnel directs, qui ressortent à 34,8 millions d'euros en 2007, progressent de 4,3 % d'un exercice à l'autre. Mais cette évolution modérée intègre, en 2007, la reprise de provisions sur des rémunérations variables antérieurement constituées ainsi qu'une moindre dotation des charges de fidélisation à long terme des collaborateurs de la banque privée par rapport à 2006.

Les autres charges d'exploitation sont en hausse de 14,8 % en 2007, pour s'établir à 21,0 millions d'euros contre 18,3 millions d'euros en 2006. Elles concernent essentiellement le renforcement des moyens logistiques nécessités par le développement de ce pôle d'activité et l'augmentation des charges liées à l'accroissement de son activité en 2007 (dépenses commerciales, frais de publicité et marketing).

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation de la banque privée ressort à 29,0 millions d'euros en 2007, contre 10,7 millions d'euros en 2006, soit une progression de 18,3 millions d'euros. Mais après retraitement de la provision mentionnée ci-dessus, l'augmentation d'un exercice à l'autre s'élève à 5,0 millions d'euros, soit + 28,8 %.

Dans ces conditions, le coefficient net d'exploitation de la banque privée ressort à 72,0 % en 2007, contre 75,1 % en 2006, en amélioration de 3,1 points.

En raison d'un solde net positif du coût du risque en 2007 (+ 0,4 million d'euros contre - 0,02 million d'euros en 2006), qui reflète la qualité du portefeuille de crédits, le résultat d'exploitation de ce pôle d'activité s'établit à 29,5 millions d'euros en 2007 contre 10,7 millions d'euros en 2006, soit

une progression de 18,8 millions d'euros. Retraité de la provision, il augmente de 5,5 millions d'euros en 2007, soit + 31,5 %.

RÉSULTAT AVANT IMPÔT

Le résultat avant impôt intègre la quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence (Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco – banque de gestion privée – et Opticroissance – cabinet de conseil aux petites et moyennes entreprises situé en province –), dont les contributions s'élèvent globalement à 3,2 millions d'euros en 2007, contre 2,7 millions d'euros en 2006.

Dans ces conditions, le résultat courant avant impôt de la banque privée s'affiche en hausse de 19,3 millions d'euros en 2007, à 32,6 millions d'euros contre 13,4 millions d'euros en 2006. Retraité de la provision, il progresse de 29,9 % à 26,0 millions d'euros contre 20,0 millions d'euros en 2006.

AUTRES ACTIVITÉS ET GESTION PROPRE

Le pôle « Autres activités et gestion propre » regroupe essentiellement :

- jusqu'à leur cession au 1^{er} avril 2007 les métiers du courtage d'assurances – hors l'assurance-vie demeurée rattachée à la banque privée ;
- le conseil aux entreprises qui relève de la filiale dédiée Edmond de Rothschild Corporate Finance, dont les domaines d'intervention regroupent le conseil en opérations de cessions ou d'acquisitions, l'évaluation d'entreprises et l'ingénierie financière ;
- la gestion propre qui intègre les activités de gestion patrimoniale du Groupe (en particulier le portefeuille titres), la fonction de centrale financière de la Banque auprès de ses différents métiers (notamment à travers ses interventions sur les marchés de capitaux), les frais liés aux activités propres de ce pôle et à son rôle de pilotage du Groupe et des produits et charges ne relevant pas directement de l'activité des autres pôles d'activité.

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006
Produit net bancaire	49.871	101.109
Frais de gestion	- 58.508	- 102.277
– <i>Frais de personnel</i>	- 36.689	- 56.704
<i>. directs</i>	- 32.472	- 52.579
<i>. indirects</i>	- 4.217	- 4.125
– <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 18.258	- 38.720
– <i>Dotations aux amortissements</i>	- 3.561	- 6.853
Résultat brut d'exploitation	- 8.637	- 1.168
Coût du risque	- 338	- 273
Résultat d'exploitation	- 8.975	- 1.441
Sociétés mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12.825	- 537
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	26
Résultat courant avant impôt	3.850	- 1.952

PRODUIT NET BANCAIRE

■ Autres activités

Le PNB de ce pôle d'activité intègre, jusqu'à fin mars 2007, les commissions de courtage des métiers de l'assurance, hors celles de l'assurance-vie rattachées à la banque privée. Elles s'élèvent, jusqu'à la cession de cette activité au 1^{er} avril 2007, à 15,5 millions d'euros contre 56,7 millions d'euros pour l'ensemble de l'année 2006.

Les honoraires de l'activité de conseil aux entreprises s'établissent, quant à eux, à 13,0 millions d'euros en 2007, en progression de 3,6 % par rapport à l'exercice précédent.

■ Gestion propre

Le produit net bancaire de la gestion propre s'élève à 21,4 millions d'euros en 2007 contre 31,8 millions d'euros pour l'exercice 2006, qui enregistrait une plus-value de cession sur titres de 15,0 millions d'euros.

Les revenus de la direction des marchés de capitaux représentent la principale source de profit de ce secteur à 15,8 millions d'euros en 2007, à comparer à 11,7 millions d'euros en 2006. Ils progressent ainsi de 34,3 % entre les deux exercices, les profits de change de la Banque, soutenus par la croissance des opérations de Bourse étrangère de la gestion d'actifs, s'affichant en hausse de 32,6 % par rapport à l'année précédente.

Les autres composantes du produit net bancaire de la gestion propre, qui représentent 5,6 millions d'euros en 2007 contre 20,1 millions d'euros en 2006 qui comprenait la plus-value de cession mentionnée ci-dessus, se répartissent comme suit :

- . 2,7 millions d'euros de refacturation de frais à Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH) correspondant aux charges supportées directement, ou indirectement, par la Société pour le compte de CFSH ;
- . 4,5 millions d'euros de revenus liés à la gestion de compte de sa clientèle propre ;
- . - 1,7 million d'euros de produits pour compte propre (gestion de la trésorerie disponible de la société, revenus – comptabilisés en PNB – du portefeuille de titres du Groupe et produits accessoires).

FRAIS DE GESTION

■ Autres activités

Le métier de courtage d'assurances a supporté des frais de gestion à hauteur de 15,9 millions d'euros pour les trois mois d'activité au sein du Groupe en 2007 contre 53,4 millions pour tout l'exercice 2006. Les frais de gestion du pôle « Autres activités dont gestion propre » – hors ceux des activités de courtage d'assurances – baissent de 11,9 % en 2007, pour s'établir à 42,6 millions d'euros.

Les charges du conseil aux entreprises diminuent de - 13,1 % à 10,2 millions d'euros en 2007. Cette évolution s'explique par une baisse conjuguée des frais de personnel de 0,6 million d'euros et des autres charges d'exploitation à hauteur de 0,9 million.

■ Gestion propre

Les frais généraux de la gestion propre s'élèvent, quant à eux, à 32,4 millions d'euros en 2007, en retrait de 4,7 millions d'euros par rapport à 2006, ce qui représente une diminution de - 12,7 %.

Ces postes de frais généraux recouvrent trois grandes catégories de dépenses :

- les coûts de holding du Groupe ;
- des dépenses d'investissement et d'innovation ;
- et des charges d'exploitation liées aux opérations propres de la Banque.

Les coûts de holding du Groupe ressortent à 14,1 millions d'euros en 2007 contre 14,3 millions d'euros en 2006, soit une baisse de - 1,4 %. Les frais de personnel représentent 76,4 % de ces charges en 2007, dont 57,6 % sous forme de

rémunérations variables de collaborateurs calculées sur la base des performances financières du Groupe. Les autres charges s'élèvent à 3,3 millions d'euros en 2007, contre 2,6 millions d'euros en 2006, soit une hausse de + 29,9 %.

Les dépenses engagées par la Banque dans le cadre du développement du Groupe s'établissent à 3,4 millions d'euros en 2007 contre 4,4 millions d'euros l'exercice précédent. Ces coûts recouvrent, notamment, des dépenses logistiques, essentiellement immobilières, effectuées en prévision du développement organique futur des activités du Groupe.

Les charges relatives aux opérations et activités propres de la Banque s'élèvent globalement à 14,9 millions d'euros en 2007 – dont 2,7 millions d'euros de dépenses engagées pour le compte de CFSH qui lui ont été intégralement refacturées – contre 18,4 millions d'euros en 2006, soit une baisse de - 19,1%. Ces charges intègrent les frais de fonctionnement de la direction des marchés de capitaux de la Banque à hauteur de 6,6 millions d'euros, contre 6,1 millions d'euros l'exercice précédent.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Hors activités de courtage d'assurances dont le résultat brut d'exploitation s'établit à - 0,4 million d'euros pour les trois mois d'activité de 2007 contre 3,3 millions pour l'année 2006, le résultat brut d'exploitation du pôle « Autres activités dont gestion propre » ressort à - 8,2 millions d'euros à fin 2007 contre - 4,5 millions à fin 2006.

Compte tenu d'un coût du risque de - 0,3 million d'euros en 2007, le résultat d'exploitation de ce pôle d'activité s'établit à - 9,0 millions d'euros contre -1,4 million en 2006. Hors activités de courtage d'assurances, il atteint - 8,5 millions d'euros en 2007, à comparer à - 4,8 millions en 2006.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Compte tenu d'une plus-value de 12,5 millions d'euros réalisée à la suite de la cession du pôle de courtage d'assurances, le résultat courant avant impôt du pôle « Autres activités dont gestion propre » s'établit à 3,9 millions d'euros en 2007, à comparer à - 2,0 millions l'exercice précédent.

ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2007, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 3.207,9 millions d'euros, en hausse de 445,9 millions d'euros, soit + 16,1 %, par rapport au 31 décembre 2006.

Cette évolution trouve principalement son origine dans l'augmentation des dettes envers la clientèle, liée au développement organique du Groupe, et dans l'accroissement des dettes subordonnées, remboursables ou à durée indéterminée, émises par la Banque en 2007.

ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
Caisse, Banques centrales, CCP	24.755	15.034
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	292.346	791.674
Actifs financiers disponibles à la vente	207.692	159.211
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2.065.266	1.146.735
Prêts et créances sur la clientèle	313.219	217.033
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	58.542	123.932
Actifs d'impôts et autres actifs	134.007	153.208
Valeurs immobilisées	112.092	155.219
Total	3.207.919	2.762.046

PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	843.696	914.778
Dettes envers les établissements de crédit	32.346	74.681
Dettes envers la clientèle	1.518.957	1.139.853
Dettes représentées par un titre	160	160
Passifs d'impôts et autres passifs	258.695	294.395
Provisions	38.071	47.733
Dettes subordonnées	119.683	-
Capitaux propres part du Groupe	390.520	282.617
Intérêts minoritaires	5.791	7.829
Total	3.207.919	2.762.046

ENGAGEMENTS DU GROUPE

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2007	31.12.2006
Engagements donnés		
Engagements de financement	90.640	59.481
Engagements de garantie	817.727	743.100
Engagements reçus		
Engagements de garantie	63.623	62.787

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE L'ACTIF CONSOLIDÉ

Le total des **actifs financiers à la juste valeur par résultat** s'élève à 292,3 millions d'euros au 31 décembre 2007, en baisse de 63,1 % par rapport au 31 décembre 2006 (791,7 millions d'euros). Cette évolution est liée à la diminution de 77,3 % des prêts aux établissements de crédit (65,7 millions d'euros au 31 décembre 2007), de 29,2 % du portefeuille d'emprunt d'Etat acquis dans le cadre de la gestion des O.P.C.V.M. structurés (110,8 millions d'euros au 31 décembre 2007), de 75,5 % du portefeuille de titres de créances négociables (60,6 millions d'euros au 31 décembre 2007) et de 44,4 % des instruments financiers dérivés, notamment sous forme de swaps d'indice liés aux émissions structurées (53,3 millions d'euros au 31 décembre 2007).

Les **actifs financiers disponibles à la vente** – nets de provisions –, qui sont évalués en juste valeur, s'établissent à 207,7 millions d'euros au 31 décembre 2007, en augmentation de 30,5 % par rapport au 31 décembre 2006 (159,2 millions d'euros). Cette hausse repose sur l'accroissement de 35,3 % des actions et autres titres à revenu variable (192,4 millions d'euros au 31 décembre 2007) lié essentiellement à la souscription par la Banque d'O.P.C.V.M. du Groupe dans le cadre, notamment, de sa politique d'amorçage de fonds.

Les **prêts et créances sur les établissements de crédit**, qui sont répartis en créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour), prêts à terme et opérations de pension, s'élèvent à 2.065,3 millions d'euros au 31 décembre 2007, en hausse de 80,1 % par rapport au 31 décembre 2006 (1.146,7 millions d'euros). Ils représentent 64,4 % du total du bilan consolidé au 31 décembre 2007, contre 41,5 % au 31 décembre 2006. Les opérations de pension augmentent de 79,8 % (+ 537,9 millions d'euros) à 1.211,7 millions d'euros au 31 décembre 2007, les prêts au jour le jour de

65,2 % (+ 227,9 millions d'euros) à 577,5 millions d'euros et les comptes à vue de 126,0 % (+ 153,0 millions d'euros) à 274,5 millions d'euros.

La forte croissance de cette rubrique s'explique principalement par le développement organique du Groupe et traduit la politique suivie par la Banque de privilégier les emplois liquides.

Les **prêts et créances sur la clientèle** (nets de provisions), qui se composent de comptes ordinaires débiteurs et de prêts, s'élèvent à 313,2 millions d'euros au 31 décembre 2007, en augmentation de 96,2 millions d'euros, soit + 44,3 %, par rapport au 31 décembre 2006. Cette évolution est principalement due à l'accroissement du compte ordinaire débiteur de Compagnie Financière Saint-Honoré (+ 77,9 millions d'euros de date à date), maison mère de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

Les **actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**, comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, correspondent à des obligations achetées dans le cadre de la gestion actif/passif du bilan de la Banque. Ils diminuent de 123,9 millions d'euros au 31 décembre 2006 à 58,5 millions d'euros au 31 décembre 2007, soit - 52,8 %, à la suite du remboursement de plusieurs lignes à leur échéance.

Les **valeurs immobilisées** s'élèvent à 112,1 millions d'euros au 31 décembre 2007, contre 155,2 millions d'euros au 31 décembre 2006, soit une diminution de 27,8 %. Cette baisse est essentiellement due à la cession du groupe de courtage d'assurances en avril 2007 qui a conduit à une réduction des immobilisations incorporelles (portefeuille de contrats) de 30,1 millions d'euros et à une diminution des écarts d'acquisition de 19,0 millions d'euros.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PASSIF CONSOLIDÉ

Le total des **passifs financiers à la juste valeur par résultat** s'élève à 843,7 millions d'euros au 31 décembre 2007, en baisse de 7,8 % par rapport au 31 décembre 2006 (914,8 millions d'euros). Cette évolution est essentiellement due aux dettes représentées par un titre, valorisées sur option en juste valeur, qui diminuent de 81,7 millions d'euros, soit - 10,2 % de date à date, à 716,2 millions d'euros au 31 décembre 2007. Ces dettes correspondent principalement aux émissions structurées, dont les instruments financiers dérivés couvrant les risques de marché induits par ces dernières sont également évalués à la juste valeur.

Les **dettes envers les établissements de crédit** correspondent à des comptes à vue. Elles s'établissent à 32,3 millions d'euros au 31 décembre 2007, en baisse de 56,7 % par rapport au 31 décembre 2006.

Les **dettes envers la clientèle** regroupent, d'une part, les comptes ordinaires créditeurs, comptes à terme et comptes d'épargne, d'autre part, les opérations de pension effectuées avec les O.P.C.V.M. du Groupe dans le cadre de la gestion de leur trésorerie.

Les dettes envers la clientèle s'élèvent à 1.519,0 millions d'euros au 31 décembre 2007, soit + 33,3 % par rapport au 31 décembre 2006 à 1.139,9 millions d'euros. Cette évolution résulte de la progression conjuguée de l'ensemble des ressources : comptes ordinaires créditeurs (+ 73,5 % à 561,7 millions d'euros au 31 décembre 2007), comptes à terme et comptes d'épargne (+ 15,1 % à 81,0 millions d'euros au 31 décembre 2007) liée au développement de la banque privée et aux opérations de pension (+ 17,5 % à 876,3 millions d'euros au 31 décembre 2007) portées par l'accroissement des opérations de trésorerie avec les O.P.C.V.M. de la gestion d'actifs.

Les **provisions** diminuent de 47,7 millions d'euros au 31 décembre 2006 à 38,1 millions d'euros au 31 décembre 2007, soit une baisse de 20,2 %. Cette évolution intègre notamment la reprise de provisions pour litige avec un tiers (6,7 millions d'euros) et pour contrôle fiscal (1,7 million d'euros).

Les **dettes subordonnées** ressortent à 119,7 millions d'euros au 31 décembre 2007 à la suite de l'émission par la Banque d'un titre subordonné remboursable (TSR) de 120,0 millions d'euros en juin 2007, à échéance juin 2017 avec une option de remboursement anticipé à l'issue d'une période de 5 ans.

Les **capitaux propres part du Groupe** s'élèvent à 390,5 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 282,6 millions d'euros au 31 décembre 2006, soit une progression de 38,2 %. Cette évolution résulte principalement du résultat net part du Groupe de l'exercice 2007 qui s'élève à 105,3 millions d'euros, soit + 38,6 millions d'euros par rapport à celui de 2006 ou + 57,8 %, et au capital et réserves liées qui ressortent à 230,2 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 179,1 millions d'euros au 31 décembre 2006, soit + 51,1 millions d'euros, ou + 28,5 %, en raison principalement de l'émission d'un titre super-subordonné (TSS) d'un montant de 50,0 millions d'euros en juin 2007.

Les intérêts minoritaires diminuent de 7,8 millions d'euros au 31 décembre 2006 à 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2007, la contribution du résultat de 7,7 millions d'euros en 2007 étant notamment minorée par la distribution de dividendes qui s'élèvent à 6,5 millions d'euros et par la cession du secteur du courtage d'assurances – hors assurance-vie – dont l'incidence ressort à - 2,6 millions d'euros.

ENGAGEMENTS DU GROUPE

Les engagements de financement donnés à la clientèle augmentent de 52,4 %, atteignant 90,6 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 59,5 millions d'euros au 31 décembre 2006. Cette progression résulte d'engagements de souscription à des fonds de private equity du Groupe (50,0 millions d'euros au 31 décembre 2007).

Les engagements de garantie donnés par le Groupe concernent essentiellement les cautions administratives et financières délivrées à la clientèle et les engagements de garantie délivrés aux souscripteurs de fonds structurés, à formule ou à coussin.

Les cautions délivrées à la clientèle s'établissent à 154,4 millions d'euros au 31 décembre 2007, contre 164,1 millions d'euros au 31 décembre 2006, soit une baisse de 5,9 %.

Les engagements délivrés par la Banque aux souscripteurs de fonds structurés pour leur garantir la valeur liquidative initiale ou un taux de rendement en fonction des évolutions d'un sous-jacent (taux/indices) s'élèvent à 647,6 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 562,8 millions d'euros au 31 décembre 2006, soit une progression de 15,1 % liée au développement des fonds à coussin en 2007.

Les engagements de garantie reçus (63,6 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 62,8 millions d'euros au 31 décembre 2006) proviennent d'établissements de crédit.

INFORMATIONS CHIFFRÉES SUR LES ACTIVITÉS DE MARCHÉ

Le secteur des marchés a enregistré, en 2007, une quatrième année consécutive de forte croissance des volumes. Les activités de trésorerie ont ainsi continué d'améliorer leur rentabilité, pour un niveau de risques toujours très contenu.

Les opérations de change et de dépôt en devises sont effectuées en intermédiation, clientèle ou interbancaire.

Le résultat de l'exercice 2007 s'élève à 17,1 millions d'euros, en forte augmentation (+ 4,2 millions d'euros) par rapport à 2006. En parallèle, l'effort de sécurisation des flux, entamée depuis mars 2006 au travers de CLS, s'est poursuivi, puisque 92,5 % des échanges en devises transitent par ce canal au 31 décembre 2007.

L'activité de la « Trésorerie Euros », quant à elle, s'inscrit tant dans le cadre de la gestion de la trésorerie disponible d'entités du Groupe que dans celui de l'intermédiation bancaire. Son activité et son résultat sont stables, la Banque poursuivant une politique de placement de ses excédents de trésorerie très sélective. Dès le début de la crise de liquidité, commencée en août 2007, la Banque a réduit la liste des contreparties éligibles et le volume de ses engagements interbancaires à terme, de sorte qu'elle ne profite que, de manière marginale, de l'envolée des écarts de rendement constatés sur le marché monétaire.

Attestant d'une enveloppe de risques financiers maîtrisée, la perte maximale de trading enregistrée sur une journée en 2007 s'élève à 8 mille euros.

Elle s'avère être en deçà de la limite de risque globale autorisée sur cette période, soit 2,3 millions d'euros, elle-même ne représentant que 1 % des fonds propres consolidés de la Banque.

Renseignements concernant les filiales et participations

au 31 décembre 2007 (en euros)

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue en %
I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS (Participations supérieures à 1 % du capital de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque)			
A - Filiales (50 % au moins du capital)			
Financière Boréale	1.739.944	44.977	99,95 %
Edmond de Rothschild Asset Management	9.180.000	* 11.759.377	99,99 %
Edmond de Rothschild Financial Services	6.000.000	* 1.492.207	91,64 %
Edmond de Rothschild Corporate Finance	660.000	- 232.636	99,99 %
ERS	6.000.000	- 2.108.754	99,24 %
Edmond de Rothschild Multi Management	1.766.770	* 4.547.186	78,05 %
Edmond de Rothschild S.G.R. SpA	5.000.000	- 6.425.960	100,00 %
Edmond de Rothschild Private Equity Partners	2.700.000	* 221.446	99,99 %
B - Participations (10 à 50 % du capital)			
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	12.000.000	17.665.822	44,80 %
Edmond de Rothschild Limited	** 1.000.000	** 28.287.282	20,00 %
II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX			
A - Filiales non reprises au § I. ci-dessus			
	-	-	-
B - Participations non reprises au § I. ci-dessus			
Sociétés françaises (ensemble)	-	-	-
Sociétés étrangères (ensemble)	-	-	-

* Hors acompte sur dividende versé en 2007.

** En livres sterling.



Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Banque et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Banque	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Banque au cours de l'exercice
Brute	Nette					
2.099.619	2.099.619	118.717.761	-	7.104.763	854	-
9.267.743	9.267.743	-	135.184	197.605.143	40.543.022	30.902.263
24.826.571	24.826.571	-	-	40.981.321	3.939.594	4.123.838
1.873.750	1.873.750	-	-	12.463.430	3.050.892	-
5.954.220	4.352.535	-	-	854.410	492.822	-
1.795.963	1.795.963	-	-	59.436.222	16.213.577	9.928.008
5.000.000	5.000.000	6.437.307	272.000	2.221.302	- 939.495	-
2.699.990	2.699.990	1.287.544	-	-	2.261.913	1.808.993
5.122.897	5.122.897	-	-	70.108.696	6.316.639	1.266.251
2.163.678	2.163.678	-	-	** 35.348.937	** 8.954.678	2.068.252
988.573	951.821	205.295	-	-	-	3.357.608
12.453.112	12.199.607	121.947	-	-	-	783.945
170.600	170.600	-	-	-	-	105.884





Rapport annuel 2007

Rapport financier

■ Rapports des Commissaires aux Comptes	50
Rapport sur les comptes consolidés	50
Rapport général sur les comptes annuels	51
Rapport spécial sur les conventions réglementées	53
■ Résolutions	56
■ Comptes consolidés et annexes	57
Bilan consolidé IFRS	57
Compte de résultat consolidé IFRS	58
Effets de la première application des normes IFRS	61
Notes annexes aux comptes consolidés	75
■ Comptes sociaux et annexes	122
Bilan et Hors-bilan de la société mère	122
Compte de résultat de la société mère	123
Notes annexes aux comptes annuels de la société mère	124
Résultats financiers de la société mère au cours des cinq derniers exercices	138
■ Implantations	140
Banques et sociétés du groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque	140
Autres banques et sociétés du Groupe LCF Rothschild	142

Rapports des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2006 retraitées selon les mêmes règles.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne,

réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme exposé dans le paragraphe "Recours à des estimations" de l'annexe, le Groupe est conduit à faire des hypothèses et à procéder à des estimations comptables notamment en ce qui concerne les provisions, les dépréciations des écarts d'acquisition, l'évaluation des instruments financiers, les engagements de retraite et les paiements à base d'actions.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes appliquées, à revoir, le cas échéant, les rapports d'expertise indépendante, à examiner les données utilisées et la documentation disponible, à apprécier les hypothèses retenues sur lesquelles se fondent les estimations et à s'assurer que les notes annexes des comptes consolidés donnent une information appropriée. Nous avons également procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATION SPÉCIFIQUE

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 4 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de son activité, votre société détient des positions sur titres et sur instruments financiers. Les paragraphes «portefeuille-titres», «évaluation et revenus du portefeuille-titres» et «résultats sur instruments financiers à terme» de la note 1.2 de l'annexe exposent les principes et méthodes d'évaluation relatifs à ces positions. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné leur caractère approprié, leur application, et la pertinence des informations données en annexe. Nous avons également mis en œuvre les travaux que nous avons estimés nécessaires pour nous assurer que ces positions sont évaluées de façon satisfaisante.
- La note 1.2 de l'annexe précise que les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés, en tant que de besoin, que les valeurs d'usage et les hypothèses qui les sous-tendent ne remettent pas en cause les valeurs inscrites à l'actif de votre société.
- Votre société constitue des provisions pour faire face à des litiges (note 2.16 de l'annexe), en fonction de sa meilleure estimation des risques encourus. Dans le cadre de notre appréciation, nous avons examiné les éléments d'information disponibles sur la base desquels ces estimations se sont fondées.

Nos travaux d'appréciation de ces estimations ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables, ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous vous signalons que le rapport de gestion ne mentionne pas les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 4 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

I. CONVENTIONS AUTORISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Cession par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque à Compagnie Financière Saint-Honoré de 61.522.149 actions Newstone Courtage

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 27 mars 2007, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a cédé le 13 avril 2007 61.522.149 actions Newstone Courtage à Compagnie Financière Saint-Honoré.

Modalités :

Le montant concerné s'élève à 61.522.149 euros sur l'exercice 2007.

Membres du Conseil de Surveillance et du Directoire concernés :

MM. Benjamin de Rothschild, Victor Sasson, John Alexander, Claude Messulam, René de La Serre, Henri-Paul Rousseau, Michel Cicurel, Samuel Pinto, Guy Grymberg.

II. CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application de la partie réglementaire du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Subvention d'exploitation à la société Le Cercle Edmond de Rothschild

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de Surveillance du 15 décembre 2005, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 15 décembre 2005 avec le Cercle Edmond de Rothschild une convention de subvention d'exploitation d'un montant de 15.000 euros. Cette subvention a pour objet de permettre à la filiale de reconstituer ses fonds propres et de faire face à ses dépenses de fonctionnement.

Modalités :

Cette subvention de 15.000 euros a été versée en 2006. Elle sera remboursée à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque si et seulement si la société Le Cercle Edmond de Rothschild dégage un résultat net positif. Aucun versement n'a été effectué sur l'exercice 2007.

2. Subvention d'exploitation à la société Edmond de Rothschild Courtage Services

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de Surveillance du 15 décembre 2005, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 15 décembre 2005 avec Edmond de Rothschild Courtage Services une convention de subvention d'exploitation d'un montant de 70.000 euros. Cette subvention a pour objet de permettre à la filiale de reconstituer ses fonds propres et de faire face à ses dépenses de fonctionnement.

Modalités :

Cette subvention de 70.000 euros a été versée en 2006. Elle sera remboursée à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque si et seulement si la société Edmond de Rothschild Courtage Services dégage un résultat net positif. Aucun versement n'a été effectué sur l'exercice 2007.

3. Conventions d'intégration fiscale avec Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Le Cercle Edmond de Rothschild, Edmond de Rothschild Courtage Services, Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales et EDREP Transactions

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation des Conseil de Surveillance du 25 mars 2003, du 15 décembre 2005 et du 12 décembre 2006, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu des conventions d'intégration fiscale avec les filiales Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Le Cercle Edmond de Rothschild, Edmond de Rothschild Courtage Services, Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales et EDREP Transactions. Dans ces conventions, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et les filiales précitées ont souhaité formaliser la manière dont la charge d'impôt et les économies résultant du régime de l'intégration fiscale seront réparties entre elles.

Modalités :

Sur l'exercice 2007, le montant de l'impôt pour chacune des filiales est présenté dans le tableau ci-dessous :

En Euros	Date du conseil	Date de la convention	Montant de l'impôt
Financière Boréale	25-mars-03	15-sept-03	16.250
SH Aurore	25-mars-03	18-juin-03	-
Edmond de Rothschild Asset Management	25-mars-03	23-juin-03	21.017.562
ERS	25-mars-03	25-juil-03	2.000
Le Cercle Edmond de Rothschild	25-mars-03	25-juil-03	-
Edmond de Rothschild Courtage Services	25-mars-03	25-juil-03	-
Edmond de Rothschild Corporate Finance	15-déc-05	20-déc-05	660.055
Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales	12-déc-06	01-jan-06	-
EDREP Transactions	12-déc-06	01-jan-07	-

4. Convention de commissionnaire avec Edmond de Rothschild Asset Management

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 12 décembre 2002, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 16 décembre 2002 une convention de commissionnaire avec la société Edmond de Rothschild Asset Management. Un avenant n°1 a été signé en date du 30 juillet 2007.

Modalités :

Dans le cadre des relations du Groupe avec les partenaires extérieurs promouvant la gamme d'O.P.C.V.M. gérés par Edmond de Rothschild Asset Management et par les autres sociétés du Groupe, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque mandate Edmond de Rothschild Asset Management pour effectuer le paiement aux partenaires de la contribution de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au titre des conventions passées avec lesdits partenaires. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque règle quant à elle sa contribution à Edmond de Rothschild Asset Management sur facture récapitulative à terme échu à la fin de chaque trimestre ou de chaque année. En 2007, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a versé à sa filiale 3.255.988 euros hors taxes.

5. Protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré Patrimoine

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 14 décembre 1999, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 11 janvier 2000 un protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré avec effet rétroactif au 31 décembre 1999. En 2005, Assurances Saint-Honoré a réalisé un apport partiel d'actif d'une branche de son activité à la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine. En conséquence, cette dernière est venue aux droits et obligations d'Assurances Saint-Honoré dans le cadre du protocole commercial.

Modalités :

La société Assurances Saint-Honoré Patrimoine rétrocède à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque des commissions en rémunération de son apport d'affaires. Les commissions ainsi rétrocédées en 2007 à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque par Assurances Saint-Honoré Patrimoine se sont élevées à 639.443 euros hors taxes.

6. Assistance et gestion de Compagnie Financière Saint-Honoré

Nature et objet :

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu avec Compagnie Financière Saint-Honoré une convention pour la gestion administrative et financière de Compagnie Financière Saint-Honoré.

Modalités :

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque facture ses prestations à Compagnie Financière Saint-Honoré conformément à un mémoire des dépenses engagées pendant l'exercice écoulé pour la gestion de cette dernière. Le montant enregistré dans les comptes de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque en 2007 s'élève à 2.748.300 euros hors taxes.

7. Protocole commercial avec Edmond de Rothschild Financial Services

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu avec Edmond de Rothschild Financial Services un protocole commercial arrêtant les conditions des services fournis par Edmond de Rothschild Financial Services. Ce protocole a pris effet au 1^{er} décembre 2000. Cette convention a été modifiée par des avenants en date du 14 décembre 2001, du 27 juin 2003, du 22 mars 2005 et du 27 juin 2006.

Modalités :

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque rémunère sa filiale des prestations de services fournies par le biais d'une commission de placement et de négociation d'une part et d'une commission de conseil d'autre part. Au titre de l'exercice 2007, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a rémunéré sa filiale à hauteur de 7.917.244 euros hors taxes, dont 6.111.351 euros hors taxes de commissions de placement, 1.799.452 euros hors taxes de commissions de conseil relatives aux nouveaux dossiers et 6.441 euros hors taxes de commissions de conseil relatives aux anciens dossiers.

8. Swap d'indice avec Edmond de Rothschild Financial Services

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu un swap d'indice avec Edmond de Rothschild Financial Services dont l'objectif est d'immuniser la Banque des éventuelles variations de marché sur produits structurés émis en prenant en compte les frais directs et indirects liés à ces instruments. Cette convention a été modifiée par un avenant en date du 22 mars 2005.

Modalités :

Le calcul du résultat du swap est réalisé chaque fin de mois et, au titre de l'exercice 2007, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a constaté des charges et produits s'élevant respectivement à 2.428.010 euros et 830.296 euros.

9. Subvention d'exploitation à la société ERS

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de Surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 23 janvier 2001, avec la société ERS une convention de subvention d'exploitation dont les versements antérieurs à 2007 s'élèvent à 14.400.000 euros pour 14.900.000 euros autorisés.

Modalités :

En 2007, aucune nouvelle subvention d'exploitation n'a été versée.

10. Convention de cession de commercialité avec la SNC Cogifrance Surène

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 30 mars 2006, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu une convention de cession de commercialité avec la SNC Cogifrance Surène. Dans cette convention la SNC Cogifrance Surène s'est engagée contre indemnisation par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque à raison de 1.830 €/m² à transformer des locaux à usage commercial en locaux à usage d'habitation dont elle est propriétaire afin que La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque puisse obtenir une dérogation pour pouvoir affecter une partie de ses propres locaux à usage d'habitation en locaux à usage commercial.

Modalités :

Cette convention n'a donné lieu à aucun versement sur l'exercice 2007.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 4 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling

Résolutions

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2007, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions visées audit rapport.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable, en euros, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2007	90.760.344,07
Report à nouveau précédent	5.516.838,92
Affectation à la réserve légale	- 33.600,00
Bénéfice distribuable	96.243.582,99

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

Distribution d'un dividende de 15,50 euros par action, soit	85.845.014,00
Report à nouveau	10.398.568,99

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le dividende est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

Il est rappelé que le dividende par action distribué au titre des trois derniers exercices était :

	2006	2005	2004
Dividende par action	9,60	6,10	4,05
Montant éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI	40 %	40 %	50 %

Le dividende 2007 sera mis en paiement à compter du 2 juin 2008.

Le dividende attaché aux actions détenues en propre par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque sera affecté en report à nouveau.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Benjamin de Rothschild pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Victor Sasson pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur René Barbier de La Serre pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Comptes consolidés et annexes

Bilan consolidé IFRS (en milliers d'euros)

Actif		31.12.2007	31.12.2006
Caisse, Banques centrales, CCP	3.1	24.755	15.034
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.2	292.346	791.674
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	207.692	159.211
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.4	2.065.266	1.146.735
Prêts et créances sur la clientèle	3.5	313.219	217.033
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.6	58.542	123.932
Actifs d'impôts courants		336	1.043
Actifs d'impôts différés		4.611	5.659
Comptes de régularisation et actifs divers	3.7	129.060	146.506
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3.8	24.790	23.234
Immobilisations corporelles	3.9	32.718	34.105
Immobilisations incorporelles	3.10	25.156	52.035
Ecart d'acquisition	3.11	29.428	45.845
Total de l'actif		3.207.919	2.762.046

Passif		31.12.2007	31.12.2006
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.12	843.696	914.778
Dettes envers les établissements de crédit	3.13	32.346	74.681
Dettes envers la clientèle	3.14	1.518.957	1.139.853
Dettes représentées par un titre	3.15	160	160
Passifs d'impôts courants		15.353	17.249
Passifs d'impôts différés		7.776	11.165
Comptes de régularisation et passifs divers	3.7	235.566	265.981
Provisions	3.16	38.071	47.733
Dettes subordonnées	3.17	119.683	0
Capitaux propres	3.18	396.311	290.446
Capitaux propres part du Groupe		390.520	282.617
– Capital et réserves liées		230.195	179.103
– Réserves consolidées		48.370	31.125
– Gains et pertes latents ou différés		6.654	5.668
– Résultat de l'exercice		105.301	66.721
Intérêts minoritaires		5.791	7.829
Total du passif		3.207.919	2.762.046

Compte de résultat consolidé IFRS (en milliers d'euros)

		31.12.2007	31.12.2006
+ Intérêts et produits assimilés	4.1	257.079	145.246
- Intérêts et charges assimilées	4.2	- 233.160	- 127.866
+ Commissions (produits)	4.3	444.628	407.638
- Commissions (charges)	4.3	- 107.357	- 87.470
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.4	19.441	17.911
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.5	13.432	27.368
+ Produits des autres activités	4.6	23.832	15.322
- Charges des autres activités	4.6	- 13.567	- 14.642
Produit net bancaire		404.328	383.507
- Charges générales d'exploitation	4.7	- 252.986	- 267.632
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		- 9.397	- 12.339
Résultat brut d'exploitation		141.945	103.536
+/- Coût du risque	4.8	106	- 337
Résultat d'exploitation		142.051	103.199
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	3.8	5.787	4.805
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.9	12.825	- 532
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition		0	26
Résultat courant avant impôt		160.663	107.498
- Impôt sur les bénéfices	4.10	- 47.679	- 35.354
Résultat net		112.984	72.144
- Intérêts minoritaires		- 7.683	- 5.423
Résultat net - Part du Groupe		105.301	66.721
Résultat par action en euros ⁽¹⁾		19,05	12,25
Résultat dilué par action en euros ⁽¹⁾		19,05	12,24

⁽¹⁾ Le résultat net par action est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action tient compte de l'existence d'options de souscription non encore exercées.

Tableau des flux de trésorerie (en milliers d'euros)

	31.12.2007	31.12.2006
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	112.984	72.144
Résultat lié aux actifs et passifs destinés à la vente	- 13.979	- 27.354
Plus et moins values de cession	- 12.825	532
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3.226	31.679
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 5.787	- 4.805
Reclassement du résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	- 19.441	- 17.899
Autres produits et charges calculés	5.068	4.068
Pertes / produits nets des activités de financement	3.430	-
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	47.679	35.354
Capacité d'autofinancement avant résultat des activités de financement et impôt	120.355	93.719
Impôt versé	- 47.714	- 26.343
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	- 540.266	- 49.046
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec la clientèle	282.918	184.411
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	469.946	- 40.513
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs non financiers	- 22.857	6.018
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	262.382	168.246
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 14.919	- 13.649
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	-	- 15.977
Variation dépôts de garantie	-	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	3.331	1.415
Cessions ou réductions des actifs immobilisés	67.879	105.453
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	56.291	77.242
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Augmentation / diminution de trésorerie provenant des activités de financement	116.253	-
Augmentation / diminution de trésorerie liée aux opérations avec les actionnaires	- 9.985	- 28.629
Trésorerie nette provenant des opérations de financement	106.268	- 28.629
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	- 168	- 36
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	424.773	216.823
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	15.034	9.813
O.P.C.V.M. monétaires qualifiés d'équivalent de trésorerie	112.324	84.312
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	395.936	212.346
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	523.294	306.471
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	24.755	15.034
O.P.C.V.M. monétaires qualifiés d'équivalents de trésorerie	105.053	112.324
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	818.259	395.936
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	948.067	523.294
Variation de la trésorerie nette	424.773	216.823

Tableau de variation des capitaux propres (en milliers d'euros)

	31.12.2006	Augmentation de capital	Affectation du résultat	Autres variations	31.12.2007
Part du Groupe					
- Capital	82.740	336	-	-	83.076
- Primes d'émission	96.363	1.881	-	-	98.244
- Elimination des titres auto détenus	- 13.399	-	-	1.773	- 11.626
- Instruments de Capitaux Propres (TSS)	-	-	-	48.875	48.875
- Autres réserves	44.524	-	10.653	4.819	59.996
- Gains / pertes latents ou différés sur les titres en actifs financiers disponibles à la vente	5.668	-	-	986	6.654
- Résultat 2006	66.721	-	- 66.721	-	-
Sous-Total	282.617	2.217	- 56.068	56.453	285.219
Résultat 2007	-	-	-	-	105.301
Total Groupe	282.617	2.217	- 56.068	56.453	390.520
Part des minoritaires					
- Réserves	2.406	-	- 1.098	- 3.200	- 1.892
- Résultat 2006	5.423	-	- 5.423	-	-
- Résultat 2007	-	-	-	-	7.683
Total minoritaires	7.829	-	- 6.521	- 3.200	5.791

Etat des produits et des charges comptabilisés (en milliers d'euros)

	31.12.2007	31.12.2006
Ecart actuariels ⁽¹⁾	- 1.923	287
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	- 11	- 13.443
Impact fiscal sur les produits et les charges comptabilisés	1.635	1.172
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	- 299	- 11.984
Résultat de l'exercice	112.984	72.144
Total des produits et des charges comptabilisés sur l'exercice	112.685	60.160
dont part du Groupe	105.017	54.723
dont intérêts minoritaires	7.668	5.437

⁽¹⁾ Brut d'impôt

Effets de la première application des normes IFRS

EFFETS DE LA PREMIÈRE APPLICATION DU RÉFÉRENTIEL IFRS TEL QU'ADOPTÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

La première application du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne aux comptes consolidés a été effectuée conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS ». Cette dernière prévoit une application rétrospective des normes comptables internationales et une inscription dans les capitaux propres du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006 de l'incidence des changements de principes comptables par rapport aux normes comptables françaises appliquées jusqu'au 31 décembre 2005.

Ces comptes consolidés ont donc été établis en appliquant les exceptions obligatoires prévues par la norme IFRS 1 relatives au retraitement rétrospectif de certaines opérations.

La norme IFRS 1 offre également sur certains sujets des options spécifiques de première application. Dans ce cadre, le groupe La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a retenu les traitements suivants :

- regroupement d'entreprises : selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3, le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2006 ;
- évaluation des actifs corporels à la juste valeur : le Groupe a choisi de maintenir les immobilisations corporelles à leur coût d'acquisition ;
- avantages au personnel : le Groupe a décidé d'adopter l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à comptabiliser dans les capitaux propres à la date de transition le solde des écarts actuariels non encore constatés.

TRANSITION DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2005 AU 1^{ER} JANVIER 2006

Bilan Actif	31-déc.05	Reclassements	Retraitements	Variation de périmètre « Entités ad hoc »	1-janv.06
<i>En milliers d'euros</i>	Normes françaises				Normes IFRS
Caisse, Banques centrales, CCP	9.813	-	-	-	9.813
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	780.084	105.866	-	885.950
Actifs financiers disponibles à la vente	-	149.723	- 9.602	-	140.121
Portefeuille titres	797.774	- 785.364	- 12.410	-	-
– Effets publics et valeurs assimilées	111.848	- 111.848	-	-	-
– Obligations et autres titres à revenus fixes	538.009	- 538.009	-	-	-
– Actions et autres titres à revenus variables	121.837	- 109.174	- 12.663	-	-
– Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme	26.080	- 26.333	253	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1.193.544	- 302.197	-	176	891.523
Prêts et créances sur la clientèle	184.188	- 698	- 181	-	183.309
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	157.637	-	-	157.637
Actifs d'impôts courants	-	9.493	-	-	9.493
Actifs d'impôts différés	-	4.575	68	73	4.716
Comptes de régularisation et actifs divers	316.391	- 31.689	- 161.113	207	123.796
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	18.753	- 1	-	18.752
Immobilisations corporelles et incorporelles	66.421	-	-	26	66.447
Ecarts d'acquisition	50.890	- 317	-	-	50.573
Total de l'actif	2.619.021	0	- 77.373	482	2.542.130

Bilan Passif	31-déc.05	Reclassements	Retraitements	Variation de périmètre « Entités ad hoc »	1-janv.06
<i>En milliers d'euros</i>	Normes françaises				Normes IFRS
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	1.065.913	- 46.829	-	1.019.084
Dettes envers les établissements de crédit	83.358	- 31.252	-	-	52.106
Dettes envers la clientèle	968.441	- 46.511	-	-	921.930
Dettes représentées par un titre	994.862	- 994.702	-	-	160
Passifs d'impôts courants	-	15.527	-	-	15.527
Passifs d'impôts différés	-	6.497	1.251	-	7.748
Comptes de régularisation et passifs divers	299.727	- 15.472	- 47.473	248	237.030
Ecarts d'acquisition	86	-	- 86	-	-
Provisions	13.808	-	12.934	234	26.976
Capitaux propres	258.739	-	2.830	-	261.569
Capitaux propres part du Groupe	252.653	-	2.985	-	255.638
– Capital et réserves liées	170.631	-	-	-	170.631
– Réserves consolidées part du Groupe	45.445	-	- 14.873	-	30.572
– Gains ou pertes latents ou différés	-	-	17.858	-	17.858
– Résultat de l'exercice part du Groupe	36.577	-	-	-	36.577
Intérêts minoritaires	6.086	-	- 155	-	5.931
– Dans les réserves consolidées	1.492	-	- 155	-	1.337
– Dans le résultat de l'exercice	4.594	-	-	-	4.594
Total du passif	2.619.021	0	- 77.373	482	2.542.130

DÉTAIL DES RECLASSEMENTS À L'ACTIF DU BILAN DU 31 DÉCEMBRE 2005 AU 1^{ER} JANVIER 2006

Bilan Actif	Comptabilisation au bilan des instruments financiers dérivés	Actifs financiers en trading	Actifs financiers à la juste valeur sur option	Actifs financiers disponibles à la vente	Titres détenus jusqu'à l'échéance	Participations dans les entreprises mises en équivalence	Reclassement de l'impôt sur un poste spécifique	Ecart d'acquisition des sociétés mises en équivalence	Autres reclassements	Total reclassements
<i>En milliers d'euros</i>										
Caisse, Banques centrales, CCP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	20.428	28	759.628	-	-	-	-	-	-	780.084
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	149.723	-	-	-	-	-	149.723
Portefeuille titres	-	-28	-456.733	-149.723	-160.444	-18.436	-	-	-	-785.364
– Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-111.848	-	-	-	-	-	-	-111.848
– Obligations et autres titres à revenus fixes	-	-	-343.647	-33.918	-160.444	-	-	-	-	-538.009
– Actions et autres titres à revenus variables	-	-28	-1.238	-107.908	-	-	-	-	-	-109.174
– Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme	-	-	-	-7.897	-	-18.436	-	-	-	-26.333
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-301.099	-	-	-	-	-	-1.098	-302.197
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-1.796	-	-	-	-	-	1.098	-698
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	157.637	-	-	-	-	157.637
Actifs d'impôts courants	-	-	-	-	-	-	9.493	-	-	9.493
Actifs d'impôts différés	-	-	-	-	-	-	4.575	-	-	4.575
Comptes de régularisation et actifs divers	-20.428	-	-	-	2.807	-	-14.068	-	-	-31.689
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	18.436	-	317	-	18.753
Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-317	-	-317
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DÉTAIL DES RETRAITEMENTS À L'ACTIF DU BILAN DU 31 DÉCEMBRE 2005 POUR LE BILAN AU 1^{ER} JANVIER 2006

Bilan Actif <i>En milliers d'euros</i>	Ecart juste valeur/ coût historique dans la comptabilisation au bilan des instruments à leur juste valeur	Elimination des intérêts courus sur dérivés et comptabilisation au bilan de leur juste valeur intérêts courus inclus	Elimination des émissions structurées et des actions propres détenues par le Groupe	Annulation des provisions pour dépréciations non considérées comme des dépréciations durables	Incidence des retraitements sur les impôts différés	Autres retraitements	Total retraitements
Caisse, Banques centrales, CCP	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7.068	98.798	-	-	-	-	105.866
Actifs financiers disponibles à la vente	20.170	-	- 29.680	- 92	-	-	- 9.602
Portefeuille titres	-	-	- 13.513	1.103	-	-	- 12.410
– Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-
– Obligations et autres titres à revenus fixes	-	-	-	-	-	-	-
– Actions et autres titres à revenus variables	-	-	- 13.513	850	-	-	- 12.663
– Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme	-	-	-	253	-	-	253
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	- 181	- 181
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôts courants	-	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôts différés	-	-	-	-	68	-	68
Comptes de régularisation et actifs divers	-	- 161.113	-	-	-	-	- 161.113
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	- 1	- 1
Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-
Total	27.238	- 62.315	- 43.193	1.011	68	- 182	- 77.373

DÉTAIL DES RECLASSEMENTS AU PASSIF DU BILAN DU 31 DÉCEMBRE 2005 AU 1^{ER} JANVIER 2006

Bilan Passif	Passifs financiers à la juste valeur sur option	Comptabilisation au bilan des instruments financiers dérivés	Reclassement de l'impôt sur un poste spécifique	Autres reclassements	Total reclassements
<i>En milliers d'euros</i>					
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1.063.467	2.446	-	-	1.065.913
Dettes envers les établissements de crédit	- 22.254	-	-	- 8.998	- 31.252
Dettes envers la clientèle	- 46.511	-	-	-	- 46.511
Dettes représentées par un titre	- 994.702	-	-	-	- 994.702
Passifs d'impôts courants	-	-	15.527	-	15.527
Passifs d'impôts différés	-	-	6.497	-	6.497
Comptes de régularisation et passifs divers	-	- 2.446	- 22.024	8.998	- 15.472
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
Provisions	-	-	-	-	-
Capitaux propres	-	-	-	-	-
Capitaux propres part du Groupe	-	-	-	-	-
– Capital et réserves liées	-	-	-	-	-
– Réserves consolidées part du Groupe	-	-	-	-	-
– Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-
– Résultat de l'exercice part du Groupe	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-
– Dans les réserves consolidées	-	-	-	-	-
– Dans le résultat de l'exercice	-	-	-	-	-
Total	0	0	0	0	0

DÉTAIL DES RETRAITEMENTS AU PASSIF DU BILAN DU 31 DÉCEMBRE 2005 POUR LE BILAN AU 1^{ER} JANVIER 2006

Bilan Passif	Ecart juste valeur/ coût historique dans la comptabilisation au bilan des dettes à leur juste valeur	Elimination des comptes de régularisation sur dettes émises	Comptabilisation au bilan des instruments financiers dérivés IAS 39	Provision pour engagements envers le personnel	Elimination des écarts d'acquisition passif	Autres retraitements	Incidence des retraitements sur les impôts différés, les capitaux propres et les minoritaires	Total retraitements
<i>En milliers d'euros</i>								
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	- 77.188	-	30.359	-	-	-	-	- 46.829
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs d'impôts courants	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs d'impôts différés	-	-	-	-	-	-	1.251	1.251
Comptes de régularisation et passifs divers	-	- 42.826	- 4.208	-	-	- 439	-	- 47.473
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	- 86	-	-	- 86
Provisions	-	-	-	12.934	-	-	-	12.934
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	2.830	2.830
Capitaux propres part du Groupe	-	-	-	-	-	-	2.985	2.985
– Capital et réserves liées	-	-	-	-	-	-	-	-
– Réserves consolidées part du Groupe	-	-	-	-	-	-	- 14.873	- 14.873
– Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-	-	17.858	17.858
– Résultat de l'exercice part du Groupe	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	- 155	- 155
– Dans les réserves consolidées	-	-	-	-	-	-	-	-
– Dans le résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	- 155	- 155
Total	- 77.188	- 42.826	26.151	12.934	- 86	- 439	4.081	- 77.373

TRANSITION DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006

Bilan Actif <i>En milliers d'euros</i>	31-déc.06 Normes françaises	Reclassements	Retraitements	Variation de Périmètre « Entités ad hoc »	31-déc.06 Normes IFRS
Caisse, Banques centrales, CCP	15.034	-	-	-	15.034
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	698.901	92.773	-	791.674
Actifs financiers disponibles à la vente	-	173.540	- 14.329	-	159.211
Portefeuille titres	729.060	- 717.865	- 11.195	-	-
– Effets publics et valeurs assimilées	150.390	- 150.390	-	-	-
– Obligations et autres titres à revenus fixes	393.501	- 393.501	-	-	-
– Actions et autres titres à revenus variables	149.293	- 137.549	- 11.744	-	-
– Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme	35.876	- 36.425	549	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1.435.996	- 289.286	-	25	1.146.735
Prêts et créances sur la clientèle	218.177	-	- 1.144	-	217.033
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	123.932	-	-	123.932
Actifs d'impôts courants	-	1.043	-	-	1.043
Actifs d'impôts différés	-	6.077	- 466	48	5.659
Comptes de régularisation et actifs divers	334.301	- 18.523	- 169.512	240	146.506
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	23.233	1	-	23.234
Immobilisations corporelles et incorporelles	116.604	-	- 30.482	18	86.140
Ecart d'acquisition	31.709	- 1.052	15.188	-	45.845
Total de l'actif	2.880.881	0	- 119.166	331	2.762.046

Bilan Passif <i>En milliers d'euros</i>	31-déc.06 Normes françaises	Reclassements	Retraitements	Variation de périmètre « Entités ad hoc »	31-déc.06 Normes IFRS
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	947.494	- 32.716	-	914.778
Dettes envers les établissements de crédit	103.600	- 28.918	- 1	-	74.681
Dettes envers la clientèle	1.175.547	- 35.694	-	-	1.139.853
Dettes représentées par un titre	872.893	- 872.732	- 1	-	160
Passifs d'impôts courants	-	17.249	-	-	17.249
Passifs d'impôts différés	-	4.979	6.186	-	11.165
Comptes de régularisation et passifs divers	372.071	- 32.378	- 73.978	266	265.981
Ecart d'acquisition	25	-	-25	-	-
Provisions	36.423	-	11.154	156	47.733
Capitaux propres	320.322	-	- 29.785	- 91	290.446
Capitaux propres part du Groupe	309.536	-	- 26.828	- 91	282.617
– Capital et réserves liées	179.103	-	-	-	179.103
– Réserves consolidées part du Groupe	57.372	-	- 26.139	- 108	31.125
– Gains ou pertes latents ou différés	-	-	5.668	-	5.668
– Résultat de l'exercice part du Groupe	73.061	-	- 6.357	17	66.721
Intérêts minoritaires	10.786	-	- 2.957	-	7.829
– Dans les réserves consolidées	5.048	-	- 2.643	-	2.405
– Dans le résultat de l'exercice	5.738	-	- 314	-	5.424
Total du passif	2.880.881	0	- 119.166	331	2.762.046

DÉTAIL DES RECLASSEMENTS À L'ACTIF DU BILAN DU 31 DÉCEMBRE 2006

Bilan Actif	Comptabilisation au bilan des instruments financiers dérivés	Actifs financiers en trading	Actifs financiers à la juste valeur sur option	Actifs financiers disponibles à la vente	Titres détenus jusqu'à l'échéance	Participations dans les entreprises mises en équivalence	Reclassement de l'impôt sur un poste spécifique	Ecart d'acquisition des sociétés mises en équivalence	Autres reclassements	Total reclassements
<i>En milliers d'euros</i>										
Caisse, Banques centrales, CCP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11.403	28	687.470	-	-	-	-	-	-	698.901
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	173.540	-	-	-	-	-	173.540
Portefeuille titres	-	- 28	- 398.184	- 173.540	- 123.932	- 22.181	-	-	-	- 717.865
– Effets publics et valeurs assimilées	-	-	- 150.390	-	-	-	-	-	-	- 150.390
– Obligations et autres titres à revenus fixes	-	-	- 247.794	- 21.775	- 123.932	-	-	-	-	- 393.501
– Actions et autres titres à revenus variables	-	- 28	-	- 137.521	-	-	-	-	-	- 137.549
– Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme	-	-	-	- 14.244	-	- 22.181	-	-	-	- 36.425
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	- 289.286	-	-	-	-	-	-	- 289.286
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	123.932	-	-	-	-	123.932
Actifs d'impôts courants	-	-	-	-	-	-	1.043	-	-	1.043
Actifs d'impôts différés	-	-	-	-	-	-	6.077	-	-	6.077
Comptes de régularisation et actifs divers	- 11.403	-	-	-	-	-	- 7.120	-	-	- 18.523
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	22.181	-	1.052	-	23.233
Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	- 1.052	-	- 1.052
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DÉTAIL DES RETRAITEMENTS À L'ACTIF DU BILAN DU 31 DÉCEMBRE 2006

Bilan Actif <i>En milliers d'euros</i>	Ecart juste valeur/ coût historique dans la comptabilisation au bilan des instruments à leur juste valeur	Elimination des intérêts courus sur dérivés et comptabilisation au bilan de leur juste valeur intérêts courus inclus	Elimination des émissions structurées et des actions propres détenues par le Groupe	Annulation des provisions pour dépréciations non considérées comme des dépréciations durables	Incidence des retraitements sur les impôts différés	Autres retraitements	Total retraitements
Caisse, Banques centrales, CCP	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.696	87.077	-	-	-	-	92.773
Actifs financiers disponibles à la vente	1.843	-	- 16.080	- 92	-	-	- 14.329
Portefeuille titres	-	-	- 13.556	2.145	-	216	- 11.195
– Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-
– Obligations et autres titres à revenus fixes	-	-	-	-	-	-	-
– Actions et autres titres à revenus variables	-	-	- 13.556	1.812	-	-	- 11.744
– Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme	-	-	-	333	-	216	549
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	- 959	-	-	-	-	- 185	- 1.144
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôts courants	-	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôts différés	-	-	-	-	- 466	-	- 466
Comptes de régularisation et actifs divers	-	- 156.223	-	-	-	- 13 289	- 169.512
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	1	1
Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	-	-	-	- 30.482	- 30.482
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-	15.188	15.188
Total	6.580	- 69.146	- 29.636	2.053	- 466	- 28.551	- 119.166

DÉTAIL DES RECLASSEMENTS AU PASSIF DU BILAN DU 31 DÉCEMBRE 2006

Bilan Passif	Passifs financiers à la juste valeur sur option	Comptabilisation au bilan des instruments financiers dérivés	Reclassement de l'impôt sur un poste spécifique	Autres reclassements	Total reclassements
<i>En milliers d'euros</i>					
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	936.900	11.043	-	- 449	947.494
Dettes envers les établissements de crédit	- 28.474	-	-	- 444	- 28.918
Dettes envers la clientèle	- 35.694	-	-	-	- 35.694
Dettes représentées par un titre	- 872.732	-	-	-	- 872.732
Passifs d'impôts courants	-	-	17.249	-	17.249
Passifs d'impôts différés	-	-	4.979	-	4.979
Comptes de régularisation et passifs divers	-	- 11.043	- 22.228	893	- 32.378
Ecarts d'acquisition	-	-	-	-	-
Provisions	-	-	-	-	-
Capitaux propres	-	-	-	-	-
Capitaux propres part du Groupe	-	-	-	-	-
– Capital et réserves liées	-	-	-	-	-
– Réserves consolidées part du Groupe	-	-	-	-	-
– Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-
– Résultat de l'exercice part du Groupe	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-
– Dans les réserves consolidées	-	-	-	-	-
– Dans le résultat de l'exercice	-	-	-	-	-
Total	0	0	0	0	0

DÉTAIL DES RETRAITEMENTS AU PASSIF DU BILAN DU 31 DÉCEMBRE 2006

Bilan Passif	Ecart juste valeur/coût historique dans la comptabilisation au bilan des dettes à leur juste valeur	Elimination des comptes de régularisation sur dettes émises	Comptabilisation au bilan des instruments financiers dérivés IAS 39	Provision pour engagements envers le personnel	Elimination des écarts d'acquisition passif	Autres retraitements	Incidence des retraitements sur les impôts différés, les capitaux propres et les minoritaires	Total retraitements
<i>En milliers d'euros</i>								
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	- 74.418	-	41.702	-	-	-	-	- 32.716
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-	-	- 1	-	- 1
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	- 1	-	- 1
Passifs d'impôts courants	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs d'impôts différés	-	-	-	-	-	-	6.186	6.186
Comptes de régularisation et passifs divers	-	- 59.235	- 899	-	-	- 13.844	-	- 73.978
Ecarts d'acquisition	-	-	-	-	- 25	-	-	- 25
Provisions	-	-	-	11.154	-	-	-	11.154
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	- 29.785	- 29.785
Capitaux propres part du Groupe	-	-	-	-	-	-	- 26.828	- 26.828
– Capital et réserves liées	-	-	-	-	-	-	-	-
– Réserves consolidées part du Groupe	-	-	-	-	-	-	- 26.139	- 26.139
– Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-	-	5.668	5.668
– Résultat de l'exercice part du Groupe	-	-	-	-	-	-	- 6.357	- 6.357
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	- 2.957	- 2.957
– Dans les réserves consolidées	-	-	-	-	-	-	- 2.643	- 2.643
– Dans le résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	- 314	- 314
Total	- 74.418	- 59.235	40.803	11.154	- 25	- 13.846	- 23.599	- 119.166

TRANSITION DES CAPITAUX PROPRES DU 31 DÉCEMBRE 2005 AU 31 DÉCEMBRE 2006

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU 31 DÉCEMBRE 2005 AU 31 DÉCEMBRE 2006

En milliers d'euros	Capital et réserves				Gains/pertes latents ou différés		Total capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Réserves liées au capital	Elimination des titres auto détenus	Réserves consolidées et résultat de la période	Variation de valeur des instruments financiers				
					Actifs disponibles à la vente	Instruments de couverture			
Capitaux propres au 31 décembre 2005	81.461	89.170	-	82.022	-	-	252.653	6.086	258.739
Incidence de l'adoption des normes IFRS	-	-	- 13.369	- 1.510	17.864	-	2.985	- 155	2.830
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2006	81.461	89.170	- 13.369	80.512	17.864	-	255.638	5.931	261.569
Augmentation de capital	1.279	7.193	-	-	-	-	8.472	-	8.472
Elimination des titres auto détenus	-	-	- 30	-	-	-	- 30	14	- 16
Distribution 2006 au titre de 2005	-	-	-	- 32.073	-	-	- 32.073	- 4.983	- 37.056
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	1.279	7.193	- 30	- 32.073	0	0	- 23.631	- 4.969	- 28.600
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres	-	-	-	-	2.941	-	2.941	34	2.975
Variations de valeur des instruments financiers rapportés au résultat	-	-	-	-	- 15.406	-	- 15.406	- 18	- 15.424
Retraitements sur les titres AFS (intragroupe) de la société Financière Boréale	-	-	-	-	269	-	269	-	269
Résultat 2006	-	-	-	66.721	-	-	66.721	5.423	72.144
Sous-total	0	0	0	66.721	- 12.196	0	54.525	5.439	59.964
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	372	372
Autres variations	-	-	-	- 3.915	-	-	- 3.915	1.056	- 2.859
Capitaux propres au 31 décembre 2006	82.740	96.363	- 13.399	111.245	5.668	0	282.617	7.829	290.446

EFFETS SUR LES CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2006

En milliers d'euros

	Capital, réserves, résultat	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2005 publiés selon les normes françaises	252.653	6.086	258.739
Incidence de l'adoption des normes IFRS sur les réserves	2.985	- 155	2.830
Avantages au personnel ^(a)	- 8.432	- 22	- 8.454
Gains perte latents ou différés sur titres AFS ^(b)	17.864	10	17.874
Variation des dépréciations sur titres ^(c)	532	-	532
Instruments financiers (hors dettes structurées et dérivés indexés) ^(d)	92	1	93
Instruments financiers structurés et dérivés indexés ^(e)	4.220	-	4.220
Elimination des actions propres ^(f)	- 13.369	- 144	- 13.513
Elimination des instruments de dettes structurées ^(g)	2.131	-	2.131
Ecart d'acquisition passifs ^(h)	85	-	85
Variation de périmètre « Entités ad hoc » ⁽ⁱ⁾	- 138	-	- 138
Capitaux propres IFRS au 1^{er} janvier 2006	255.638	5.931	261.569

- (a) En application des dispositions de la norme IAS 19, et à compter du 1^{er} janvier 2006, le groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque comptabilise les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages sociaux à long terme, et notamment les régimes de mutuelle, prévoyance et indemnités de fin de carrière.
- (b) Constatation dans les capitaux propres de la réévaluation à la juste valeur des instruments non dérivés classés en actifs financiers disponibles à la vente conformément à la norme IAS 39.
- (c) Il s'agit des dépréciations sur titres de placement qui n'ont pas été retenues comme des dépréciations durables.
- (d) Il s'agit dans le cadre de l'activité de gestion de trésorerie de la différence de valorisation engendrée par l'option offerte par la norme IAS 39 amendée adoptée par l'Union Européenne le 15 novembre 2005 qui permet de retenir les instruments financiers correspondant à cette activité non plus à leur valeur historique, mais à leur juste valeur par le résultat.
- (e) Impact du changement de traitement des instruments financiers en relation avec l'activité d'émission de dettes structurées dont les variations de juste valeur sont appréhendées au compte de résultat toujours en conformité avec l'option offerte par la norme IAS 39 amendée adoptée par l'Union Européenne le 15 novembre 2005.
- (f) Annulation des actions propres détenues par le Groupe.
- (g) Ce montant correspond à l'annulation de dettes structurées émises par la Banque et souscrites par des sociétés du Groupe.
- (h) Il s'agit de l'annulation de la valeur nette comptable des écarts d'acquisition passifs au 31 décembre 2005.
- (i) Incidence sur les capitaux propres de l'entrée de nouvelles sociétés dans le périmètre de consolidation à la suite de l'application des normes IFRS.

TRANSITION DU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2006

EFFET DE LA PREMIÈRE APPLICATION SUR LE RÉSULTAT DU 31 DÉCEMBRE 2006

En milliers d'euros

	Résultat part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total du résultat consolidé
Résultat net publié selon les normes françaises au 31 décembre 2006	73.061	5.738	78.799
Incidence de l'adoption des normes IFRS sur le résultat	- 6.340	- 315	- 6.655
Avantages au personnel	- 3.895	- 39	- 3.934
Amortissements des écarts d'acquisition	- 608	- 114	- 722
Amortissements d'immobilisations incorporelles	- 1.957	- 162	- 2.119
Variation de périmètre « Entités ad hoc »	17	-	17
Retraitement des dépréciations sur titres	1.136	-	1.136
Retraitement des plus values de consolidation	6	-	6
Instruments financiers (hors dettes structurées et dérivés indexés)	44	-	44
Instruments financiers structurés et dérivés indexés	502	-	502
Elimination des instruments de dettes structurées	- 1.585	-	- 1.585
Résultat net IFRS au 31 décembre 2006	66.721	5.423	72.144

TRANSITION DU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2006

<i>En milliers d'euros</i>	Normes françaises 31 décembre 2006	Retraitements	Reclassements	Variation de périmètre « Entités ad hoc »	Normes IFRS 31 décembre 2006
+ Intérêts et produits assimilés	154.158	- 3.172	- 5.740	-	145.246
- Intérêts et charges assimilées	- 129.782	- 3.797	5.713	-	- 127.866
+ Revenus des titres à revenu variable	2.875	-	- 2.875	-	-
+ Commissions (produits)	407.133	-	505	-	407.638
- Commissions (charges)	- 87.389	-	- 81	-	- 87.470
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	11.609	-	- 11.609	-	-
+/- Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-	5.617	12.294	-	17.911
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	8.997	963	- 9.960	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	27.368	-	27.368
+ Autres produits d'exploitation bancaire	17.026	-	- 17.026	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	- 3.215	-	3.215	-	-
+ Produits des autres activités	-	-	17.020	- 1.698	15.322
- Charges des autres activités	-	- 3	- 14.636	- 3	- 14.642
Produit net bancaire	381.412	-	-	-	383.507
- Charges générales d'exploitation	- 271.516	- 2.582	4.724	1.742	- 267.632
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 9.091	- 3.233	-	- 15	- 12.339
Résultat brut d'exploitation	100.805	-	-	-	103.536
+/- Coût du risque	- 337	-	-	-	- 337
Résultat d'exploitation	100.468	-	-	-	103.199
+/- Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	4.805	-	-	-	4.805
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	14.851	179	- 15.030	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	- 532	-	- 532
+/- Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	26	-	-	26
Résultat courant avant impôt	120.124	-	-	-	107.498
+/- Résultat exceptionnel	- 6.650	-	6.650	-	-
- Impôts sur les bénéfices	- 35.423	78	-	- 9	- 35.354
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	748	- 748	-	-	-
+/- Intérêts minoritaires	- 5.738	315	-	-	- 5.423
Résultat net – Part du Groupe	73.061	- 6.357	0	17	66.721

**DÉTAIL DES RETRAITEMENTS DU RÉSULTAT DU 31 DÉCEMBRE 2006 NORMES FRANÇAISES
AU RÉSULTAT DU 31 DÉCEMBRE 2006 NORMES IFRS**

<i>En milliers d'euros</i>	IAS 39 Annulation des intérêts courus sur instruments financiers et comptabilisation des instruments financiers à la juste valeur par résultat	IAS 39 Annulation des dotations/ reprises sur titres de placement et de participation versus dépréciations durables	Amortissements d'actifs incorporels	Absence d'amortissement reprise des écarts d'acquisition	IAS 19 Indemnités de fin de carrière et IFRS 2	Autres retraitements	Impôts différés générés par les retraitements	Total retraitements
+ Intérêts et produits assimilés	- 3.172	-	-	-	-	-	-	- 3.172
- Intérêts et charges assimilées	- 3.797	-	-	-	-	-	-	- 3.797
+ Revenu des titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-	-	-
+ Commissions (produits)	-	-	-	-	-	-	-	-
- Commissions (charges)	-	-	-	-	-	-	-	-
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	-	-	-	-	-	-	-	-
+/- Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.617	-	-	-	-	-	-	5.617
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeilles de placement et assimilés	-	963	-	-	-	-	-	963
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	-	-	-	-	-	-	-	-
+ Produits des autres activités	-	-	-	-	-	-	-	-
- Charges des autres activités	-	-	-	-	-	- 3	-	- 3
Produit net bancaire	-	-	-	-	-	-	-	-
- Charges générales d'exploitation	-	-	-	-	- 2.583	1	-	- 2.582
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	- 3.233	-	-	-	-	- 3.233
Résultat brut d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
+/- Coût du risque	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
+/- Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	173	-	-	-	6	-	179
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-
+/- Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	26	-	-	-	26
Résultat courant avant impôt	-	-	-	-	-	-	-	-
- Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-	78	78
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-	- 748	-	-	-	- 748
+/- Intérêts minoritaires	-	-	163	114	38	-	-	315
Résultat net – Part du Groupe	- 1.352	1.136	- 3.070	- 608	- 2.545	4	78	- 6.357

**DÉTAIL DES RECLASSEMENTS DU RÉSULTAT DU 31 DÉCEMBRE 2006 NORMES FRANÇAISES
AU RÉSULTAT DU 31 DÉCEMBRE 2006 NORMES IFRS**

<i>En milliers d'euros</i>	IAS 39 reclassement du à l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif	Réaffectation des rubriques d'instruments financiers	Reclassements du produit de cession des immobilisations financières et non financières	Reclassements des autres produits et charges d'exploitation bancaire	Autres reclassements	Total reclassements
+ Intérêts et produits assimilés	- 5.613	- 98	-	-	- 29	- 5.740
- Intérêts et charges assimilées	5.613	100	-	-	-	5.713
+ Revenu des titres à revenu variable	-	- 2.875	-	-	-	- 2.875
+ Commissions (produits)	-	410	-	-	95	505
- Commissions (charges)	-	- 81	-	-	-	- 81
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	-	- 11.609	-	-	-	- 11.609
+/- Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-	12.294	-	-	-	12.294
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	-	- 9.960	-	-	-	- 9.960
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	11.806	15.562	-	-	27.368
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-	-	- 17.020	- 6	- 17.026
- Autres charges d'exploitation bancaire	-	13	-	3.202	-	3.215
+ Produits des autres activités	-	-	-	17.020	-	17.020
- Charges des autres activités	-	-	-	- 3.202	- 11.434	- 14.636
Produit net bancaire	-	-	-	-	-	-
- Charges générales d'exploitation	-	-	-	-	4.724	4.724
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	-	-	-
Résultat brut d'exploitation	-	-	-	-	-	-
+/- Coût du risque	-	-	-	-	-	-
Résultat d'exploitation	-	-	-	-	-	-
+/- Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-	- 15.030	-	-	- 15.030
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	- 532	-	-	- 532
+/- Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Résultat courant avant impôt	-	-	-	-	-	-
+/- Résultat exceptionnel	-	-	-	-	6.650	6.650
- Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
+/- Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-
Résultat net - Part du Groupe	0	0	0	0	0	0

Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1 - CONTEXTE GÉNÉRAL D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

1.1. CONTEXTE

Les comptes consolidés de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque (ci-après LCFB) ont été établis jusqu'au 31 décembre 2006 selon les principes comptables français en conformité avec les règlements n° 99-07 et n° 2005-05 du Comité de la Réglementation Comptable qui divergent pour partie du référentiel IFRS adopté dans l'Union européenne.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 concernant l'application des normes comptables internationales pour les émetteurs de titres de créances admis à la vente directe au public, dans le cadre de l'émission régulière de titres de créances admis à la vente directe au public, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a établi en 2007 pour la première fois ses comptes en utilisant le référentiel des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les données comparatives 2006 ont par conséquent fait l'objet des retraitements nécessaires afin de les rendre conformes au référentiel IFRS. Ces comptes consolidés présentent également un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006 établis selon les dispositions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS ».

Les effets de ce changement de référentiel comptable sur le bilan et les capitaux propres consolidés du Groupe ainsi que sur son résultat consolidé sont présentés dans la note « Effets de la première application du référentiel IFRS ».

Les comptes ont été arrêtés par le Directoire en date du 26 mars 2008 et examinés par le Conseil de Surveillance en date du 27 mars 2008.

1.2. CONFORMITÉ AUX NORMES COMPTABLES

Le Groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements et interprétations approuvées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2007, et notamment IFRS 7, relative à l'information à fournir sur les instruments financiers et IAS 1, requérant la publication d'informations complémentaires sur le capital et les fonds propres pruden- tiels. Le Groupe a choisi d'anticiper, dès l'arrêté des comptes du 31 décembre 2007, l'application d'IFRS 8 - Secteurs opérationnels.

Ainsi, au cours de l'exercice, le Groupe a adopté les nouvelles normes et amendements de normes IFRS, ainsi que les nouvelles interprétations IFRIC présentées ci-dessous. L'adoption de ces normes et interprétations révisées n'a pas eu d'impact sur la performance ou la situation financière du Groupe. Toutefois, elles ont engendré des notes annexes complémentaires, incluant dans certains cas, une révision des méthodes comptables.

- IAS 1 (amendement) : Présentation des états financiers, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 ;
- IFRS 7 : Instruments financiers – Informations à fournir, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 ;
- IFRIC 7 : Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 Information financière dans les économies hyper inflationnistes ;
- IFRIC 8 : Champ d'application d'IFRS 2, applicable pour

- les exercices ouverts à compter du 1^{er} mai 2006 ;
- IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2006 ;
 - IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciation, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2006.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2007.

- IAS 1 révisée : Présentation des états financiers, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- IAS 23, amendements relatifs aux coûts d'emprunts, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.
- IFRIC 14 : Limite des avantages économiques liés au surfinancement du régime et obligations de financement minimum, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008 ;
- IFRIC 13 : Programme de fidélisation clients, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008 ;
- IFRIC 12 : Concessions de services, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008 ;
- IFRIC 11 : Actions propres et transactions intragroupes, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2007.

Le processus de détermination par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque de la date d'application de ces normes et interprétations et des impacts potentiels de leur application sur les résultats consolidés, la situation financière, la variation de trésorerie et le contenu des annexes aux comptes est en cours. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque n'anticipe pas, à ce stade de sa réflexion, d'impact significatif sur ses états financiers.

1.3. RECOURS À DES ESTIMATIONS

La préparation des informations financières nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses relatives aux conditions futures. Outre les informations disponibles, l'établissement d'estimations comporte nécessairement une certaine part d'appréciation. A cet égard, le Groupe estime que parmi les principes comptables impliquant nécessairement un élément d'appréciation, les plus importants concernent les provisions, les dépréciations des écarts d'acquisition, l'évaluation des instruments financiers, les engagements de retraites et les paiements à base d'actions.

1.4. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes individuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de toutes les filiales contrôlées ou sous influence notable.

■ Sociétés intégrées globalement

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres en portefeuille chacun des éléments de l'actif et du passif des filiales, puis à éliminer les opérations réciproques entre la société mère et ses filiales, ou entre filiales. La part des intérêts minoritaires, dans la situation nette et dans le résultat, est inscrite distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

Le référentiel IFRS définit le contrôle exclusif sur une filiale comme le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités.

Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la Filiale, en tenant compte également des droits de vote potentiels ;
- soit du pouvoir de désigner ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la Filiale, ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une Filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

■ Sociétés mises équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est définie comme le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une Filiale sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. Elle est présumée à partir du moment où une entreprise détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote.

Les participations dans les entreprises mises en équivalence sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, lequel inclut les écarts d'acquisition imputables, et ajustées ultérieu-

rement des variations de la part des actifs nets revenant au Groupe.

Les gains et pertes sur les transactions entre le Groupe et les entreprises mises en équivalence sont éliminés à proportion de la participation détenue, à moins que l'opération ne mette en évidence une dépréciation durable de l'actif transféré.

■ Cas particulier des entités ad hoc

Les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (« entités *ad hoc* ») sont consolidées dès lors qu'elles sont contrôlées en substance par le Groupe, même en l'absence de lien en capital.

Les principaux critères d'appréciation utilisés de façon non cumulative pour déterminer l'existence du contrôle d'une entité *ad hoc* sont les suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe afin que ce dernier en tire des avantages ;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité ; ce pouvoir peut avoir été délégué par la mise en place d'un mécanisme d'autopilotage ;
- le Groupe a la capacité de bénéficier de la majorité des avantages de l'entité ;
- le Groupe conserve la majorité des risques relatifs à l'entité.

Deux entités répondant à ces critères ont été consolidées, il s'agit du « Groupement Immobilière Financière » et du « GIE Saint-Honoré ».

1.5. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les actionnaires d'ACSH et SIACI avaient entamé en 2006 des discussions en vue de constituer un nouveau groupe réunissant les deux entités. Suite à la signature d'un protocole d'accord le 12 février 2007, LCFB a apporté l'intégralité de ses titres ACSH à la nouvelle holding de contrôle Newstone Courtage et reçu en rémunération des titres de Newstone Courtage qu'elle a ensuite cédés à son actionnaire CFSH (Compagnie Financière Saint-Honoré).

A l'occasion de cette transaction le groupe LCFB a déconsolidé, à compter du 1^{er} avril 2007, sa participation dans ACSH et ses filiales, à l'exception d'Assurances Saint-Honoré Patrimoine (ci-après « ASHP»). En effet, suite à l'exercice par le Groupe le 13 mars 2008 d'une promesse d'achat consentie par ACSH et Assurances Saint-Honoré (ASH) portant sur l'ensemble des titres d'ASHP, la situation de

contrôle demeure inchangée et la société ASHP reste consolidée par LCFB selon la méthode de l'Intégration Globale.

Les autres modifications apportées au périmètre de consolidation retenu au 31 décembre 2007, par rapport au périmètre en vigueur pour l'arrêté du 31 décembre 2006 sont les suivantes :

La société « 18 Rothschild Blvd. Ltd », filiale à 100 % de LCFB, est entrée dans le périmètre de consolidation.

Le Groupe a intégré dans le périmètre la société « Edmond de Rothschild Asset Management Hong Kong Ltd », filiale à 100 % d'Edmond de Rothschild Asset Management.

1.6. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

■ Date de clôture

Les comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes de chaque société arrêtés au 31 décembre 2007.

■ Eliminations de consolidation

Les créances, dettes et engagements, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations entre sociétés consolidées par intégration globale, sont éliminés. Il en est de même pour les plus ou moins-values de cession.

Les produits correspondant aux dividendes reçus de toutes les sociétés consolidées sont également éliminés pour la détermination du résultat consolidé.

■ Ecart d'acquisition

Le Groupe utilise la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprises. Le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis, en échange du contrôle de l'entreprise acquise auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises.

En date d'acquisition, les actifs, passifs, éléments de hors bilan et passifs éventuels identifiables conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » des entités acquises sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une participation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est, après analyse, répartie entre, d'une part, les corrections de valeur des éléments du bilan et des engagements de l'entreprise consolidée, d'autre part, l'enregistrement d'actifs incorporels répondant aux critères définis par la norme IAS 38 et, enfin, un solde résiduel, appelé écart d'acquisition. Si cet écart est positif, il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Si l'écart est négatif, celui-ci est immédiatement enregistré en résultat.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire de titres donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire déterminé en comparant le prix d'acquisition des titres et la quote-part d'actif net acquise.

Les écarts d'acquisition sont maintenus au bilan à leur coût historique. L'écart d'acquisition relatif aux acquisitions de sociétés mises en équivalence est comptabilisé en « Participation dans les entreprises mises en équivalence ».

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière par le Groupe et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. A la date d'acquisition, chaque écart est affecté à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie devant retirer des avantages de l'acquisition. Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de la ou des unité(s) génératrice(s) de trésorerie à laquelle (auxquelles) ils sont rattachés. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation irréversible est enregistrée dans le résultat consolidé de la période sur la ligne « Variations de valeur des écarts d'acquisition ».

■ Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et leurs valeurs fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôt. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement du taux d'imposition et les variations enregistrées en compte de résultat. Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

■ Conversion des comptes et états financiers en devises

La conversion des comptes et états financiers des filiales situées à l'étranger a été effectuée sur la base des principes suivants :

- éléments du bilan, hormis la situation nette : conversion aux cours de change de clôture publiés par la Banque de France à la date de clôture,
- éléments de la situation nette : conversion au cours de change historique,
- postes du compte de résultat : conversion sur la base du cours de change moyen de l'exercice.

Les différences de conversion des états financiers en devises qui résultent de l'évolution des cours de change des devises sont inscrites dans les capitaux propres consolidés.

NOTE 2 - MÉTHODES COMPTABLES, D'ÉVALUATION ET NOTES EXPLICATIVES

2.1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2006

■ Conversion des opérations en devises

Celles-ci sont converties aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice. Les titres de participation et de filiales libellés en devises et financés en euros sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de conversion constatés sur ces titres ne sont pas pris en compte dans le résultat.

■ Crédits à la clientèle

Le Groupe applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 du 12 décembre 2002 et de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2002-04 du 28 mars 2002 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. L'application de ce règlement a pour conséquence de développer l'information financière en matière de risque de contrepartie et conduit à créer de nouvelles catégories de créances en comptabilité :

- Créances saines : les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale.
- Créances impayées : les échéances impayées pendant un délai inférieur ou égal à trois mois (ou moins de six mois pour les crédits immobiliers) sont maintenues dans leur

poste d'origine. Au-delà de ces délais, les crédits -pour l'intégralité des concours consentis au client- sont transférés en créances douteuses.

- Créances restructurées : les créances restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont également à nouveau inscrites en encours sain si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de la restructuration. Les encours restructurés à des conditions hors marché sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en perte au moment de la restructuration. Tout écart d'intérêt futur, par référence aux conditions de marché au jour de la restructuration si ces dernières sont inférieures aux conditions initiales, et par référence aux conditions initiales dans le cas contraire, fait l'objet, pour son montant actualisé, d'une décote au moment de la restructuration, enregistrée en coût du risque ; cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt. Si le débiteur, après un retour en encours sain, ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Le Groupe définit les créances restructurées comme étant des créances détenues auprès de contrepartie présentant des difficultés financières telles que l'établissement de crédit est amené à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, etc...), afin de permettre aux contreparties d'honorer le paiement des échéances.

Par conséquent, sont exclues des créances restructurées :

- les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas des problèmes d'insolvabilité,
- les créances dont le tableau d'amortissement théorique est modifié du fait de l'application d'une option ou clause contractuelle prévue initialement au contrat (exemple : pause et report d'échéance).

- Créances douteuses : les éléments de bilan et les engagements par signatures relatifs à une contrepartie sont identifiés comme encours douteux au sein des systèmes d'information comptable dès lors qu'ils sont porteurs d'un risque de crédit avéré.

Un risque est avéré dès lors qu'il est probable qu'un établissement du Groupe ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie ou de caution. Les éléments concernés sont identifiés soit par enregistrement comptable au

sein des comptes créés à cet effet, soit au moyen d'attributs.

Le Groupe classe en encours douteux les encours et engagements présentant un risque de crédit avéré au titre de chacune des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement et sur des preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits). Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur,
- lorsque la situation de la contrepartie, à une opération de crédit ou à un engagement de hors bilan, présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsqu'une société a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple),
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie. Au titre des procédures contentieuses à prendre en considération, on peut citer les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Parmi les encours douteux, le Groupe distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis.

- les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

Les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun redressement en encours sain n'est prévisible. L'identification intervient à la déchéance du terme ou, en matière de crédit-bail, à la résiliation du contrat. Dans le cas de créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Lorsqu'après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Les intérêts ne sont plus comptabilisés après le transfert en encours douteux compromis.

Les créances litigieuses sont les créances faisant l'objet de contestations tenant soit à la nature, soit au montant, sans que la solvabilité de la contrepartie ne soit en cause. Elles sont comptabilisées dans les mêmes comptes que les créances douteuses non compromises.

Provisionnement du risque de crédit avéré : lorsqu'un risque probable de non recouvrement, total ou partiel, apparaît avéré, les créances font individuellement l'objet de provisions constituées par dotation au compte de résultat et portées en déduction des actifs.

Conformément aux dispositions relatives à la date d'application du règlement du CRC n° 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du CRBF, le Groupe applique la méthode d'actualisation des flux prévisionnels décrite à l'article 13 de ce règlement du CRC lors de l'évaluation de la provision.

Conformément aux dispositions relatives à la date d'application du règlement du CRC n° 2005-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit, le Groupe applique ce texte à compter du 1^{er} janvier 2006.

■ Portefeuille titres

Les titres recouvrent, notamment, les valeurs suivantes, émises en France ou à l'étranger :

- valeurs mobilières à revenu fixe ou à revenu variable,
- bons du Trésor,
- autres titres de créances négociables,
- instruments du marché interbancaire.

Ces titres font l'objet d'un classement selon l'intention qui préside à leur détention et sont, conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire ainsi qu'au règlement du CRC n° 2002-03 en matière de détermination du risque de crédit et du provisionnement concernant les titres à revenu fixe, répartis entre les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement et titres de participation et de filiales.

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de six mois.

Les titres de placement sont acquis avec un objectif de détention de plus de six mois, tout en étant, en principe, destinés à la revente à plus ou moins brève échéance.

Les titres d'investissement sont acquis avec une intention de détention durable et font l'objet d'une couverture spécifique du risque de taux ou de ressources affectées à leur financement.

La différence entre leur prix d'acquisition et leur valeur de remboursement est amortie sur leur durée de vie résiduelle.

Les titres de participation et de filiales sont acquis en vue d'une détention durable. Sont retenues dans cette catégorie les participations supérieures à 5 % ou, éventuellement, inférieures à 5 %, lorsqu'elles sont assorties d'éléments tels que la présence de représentants dans les organes de gestion ou l'existence d'une autre détention indirecte par le Groupe.

Les titres figurent à l'actif du bilan publiable dans les postes suivants :

- opérations interbancaires et assimilées,
- obligations, actions, autres titres à revenu fixe et variable,
- participations, parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme.

■ Immobilisations

Les immobilisations incorporelles correspondent, pour l'essentiel, à des fonds de commerce et des parts de marché. Les logiciels ont une durée d'amortissement qui varie de un à trois ans. Les amortissements concernant le matériel et le mobilier de bureau, le matériel informatique, les agencements et les installations ainsi que le matériel de transport s'établissent de la façon suivante :

- linéaire au taux de 10 à 25 %,
- dégressif aux taux de 37,5 % et 40 % (ou, respectivement, 62,5 % et 60 % pour les biens acquis entre le 1^{er} février 1996 et le 31 janvier 1997).

Le règlement CRC n° 2004-06 du 23 novembre 2004 et applicable au 1^{er} janvier 2005 a supprimé la possibilité de constater à l'actif des charges différées ou à étaler dans le cadre de la convergence des règles françaises vers les normes IFRS. Désormais, les charges différées sont obligatoirement comptabilisées :

- à l'actif si elles respectent les critères généraux de définition et de comptabilisation des actifs ou qu'elles sont attribuables au coût d'entrée des actifs,
- en charge dans le cas contraire.

Les changements résultant de la 1^{ère} application sont traités de manière rétrospective en application des dispositions de l'article 314-1 du règlement 99-03.

Les sociétés RFS Gestion, Edmond de Rothschild Investment Partners et Edmond de Rothschild Capital Partners ont procédé au reclassement des valeurs nettes comptables au regard des nouvelles définitions et conditions de comptabilisation sans modifier leur valeur, comme le permettent les mesures de simplification, prévues par les textes en vigueur. Les charges à répartir de RFS Gestion, Edmond de Rothschild Investment Partners et Edmond de Rothschild Capital

Partners répondent aux conditions de définition et de comptabilisation des actifs. Elles ont donc été reclassées en immobilisations incorporelles au 1^{er} janvier 2005 pour le montant net et amorties sur la durée de perception des revenus.

Le Groupe applique les nouvelles dispositions obligatoires entrées en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005 issues des règlements du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, modifié par le règlement CRC 2003-07 et du règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

La mise en œuvre des nouvelles règles n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires directs).

Les logiciels informatiques demeurent en immobilisations incorporelles en cours jusqu'à la date de leur mise en service.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

■ Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont également comptabilisées, pour l'essentiel, prorata temporis.

■ Evaluation et revenus du portefeuille titres

L'évaluation des titres du Groupe à la clôture de l'exercice repose sur les principes suivants :

- les titres de transaction font l'objet d'une valorisation au prix de marché constaté en date d'arrêté, les différences d'évaluation positives ou négatives étant inscrites en compte de résultat,
- les titres de placement sont évalués au plus bas de leur valeur d'entrée et de leur valeur boursière (cours de bourse moyen du mois de décembre), ou de leur valeur probable de négociation en cas de titres non cotés. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées, seules les moins-values latentes étant comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres,
- les titres d'investissement, couverts en risque de taux, ne font pas l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur de marché s'avère inférieure à leur valeur comptable. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées,
- les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage.

Lorsqu'il s'agit de titres cotés, le cours boursier n'en constitue pas le seul critère d'appréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. L'enregistrement des dividendes perçus par le Groupe est effectué pour leur revenu net.

■ Résultat sur instruments financiers à terme

Les principes comptables adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les instructions de la Commission Bancaire et les avis du Conseil National de la Comptabilité. Ces principes reposent essentiellement sur la nature des opérations effectuées, leur qualification et le type de marché sur lequel elles sont traitées :

– opérations d'échange de conditions d'intérêts ("swaps" de taux).

Les résultats de ces instruments, utilisés dans le cadre de la couverture d'opérations identifiées dès l'origine, font l'objet d'une inscription en compte de résultat d'une manière identique à la comptabilisation des produits et charges des éléments couverts,

– opérations sur contrats à terme portant sur des taux d'intérêt (notionnel, "Euribor", etc.).

Les gains ou pertes en couverture d'opérations sur le marché physique des capitaux sont répartis sur la durée restant à courir des opérations couvertes. Lorsque les contrats ne sont pas dénoués, deux méthodes de comptabilisation sont retenues :

- . marchés organisés et assimilés : les gains ou pertes, résultant de l'évaluation des contrats sont enregistrés en résultat,
- . gré à gré : seules les moins-values latentes sont provisionnées.

– contrats de garantie de taux ("FRA")

Les produits et charges de FRA en couverture sont portés en compte de résultat de façon symétrique aux produits et charges de l'élément couvert. Dans le cas d'opérations de marché, les gains et pertes sont constatés dans le compte de résultat lors du dénouement de l'opération,

– options (de change, de taux, sur indices, sur actions)

Les primes sont enregistrées en compte d'attente à l'initiation des contrats.

A leur dénouement, s'il s'agit d'opérations de couverture, elles sont rapportées de façon symétrique aux résultats des opérations couvertes. S'il s'agit d'opérations de marché, elles sont inscrites en compte de résultat. Pour les contrats non

dénoués dans le cadre d'opérations de marché, les options sont revalorisées en date de situation.

L'écart de valorisation est porté en compte de résultat dans le cas de produits traités sur un marché organisé. Pour les marchés de gré à gré, seules les moins-values latentes sont provisionnées.

■ Engagements de retraite

L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Désormais, les banques adhèrent aux régimes Agirc et Arrco. La caisse de retraite (CRPB) à laquelle adhère La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque subsiste et assume le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape, d'abord au moyen de ses réserves et complétées, en tant que de besoin, par des cotisations annuelles à la charge de la Banque, dont le taux moyen sur les dix prochaines années est plafonné à 4 % de la masse salariale.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a procédé à l'évaluation des engagements financiers liés au changement de régimes de retraite et constitué une provision destinée à couvrir ces engagements. Lors de la première application de ce régime, cette provision a été constituée par un prélèvement sur les réserves de la Banque. Elle fait ensuite l'objet d'un ajustement par le biais du compte de résultat.

■ Provision pour gratifications d'ancienneté

Dans le cadre de la recommandation du CNC n° 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 et du règlement n° 2000-06 sur les passifs, une provision correspondant aux versements probables destinés à récompenser certains salariés présents dans l'entreprise (gratifications prévues lors de l'octroi de médailles d'honneur du travail) a été constituée à la clôture de l'exercice.

■ Autres engagements sociaux

Il n'est pas constitué de provisions au titre des indemnités de fin de carrière qui seront à verser, à l'exception des sociétés suivantes : Edmond de Rothschild Corporate Finance et Edmond de Rothschild Financial Services. Elles sont comptabilisées en charges lors de leur versement.

■ Participation des salariés

Une provision a été constituée sur la base d'un accord conventionnel applicable à l'Unité Economique et Sociale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

■ Régime fiscal de groupe et Impôts différés

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a opté avec certaines de ses filiales pour le régime fiscal de groupe. Les conventions signées entre ces dernières et la société mère reposent sur le principe de la prise en compte immédiate dans le résultat de la société mère de l'impact du régime de groupe (différence, positive ou négative, entre l'impôt groupe et l'impôt de chaque filiale calculé en l'absence de régime de groupe).

L'imposition différée, qui résulte du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit, ou d'une charge, et sa prise en compte dans le résultat fiscal, fait l'objet d'un enregistrement au bilan et au compte de résultat. Au bilan, les impôts différés sont compris dans les comptes de régularisation. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement du taux d'imposition et les variations enregistrées en compte de résultat. Il en est notamment ainsi pour la contribution de 10 % sur l'impôt société instituée par la loi de finances rectificative du 4 août 1995 et dont le taux a été abaissé à 1,5 % pour être supprimée en 2006. Par ailleurs, l'impôt différé a enregistré la contribution sociale sur les bénéfices prévue par la loi de financement de la Sécurité Sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999.

L'examen de la situation fiscale de chaque entité conduit à n'enregistrer, en imposition différée, que la charge d'impôt réellement économisée par le jeu des décalages temporaires d'imposition.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils se rapportent à un même groupe d'intégration fiscale.

2.2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2007

■ Conversion des opérations en devises

En date d'arrêté comptable, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en euros aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change latents ou réels sont enregistrés en résultat. Les opérations de change au comptant sont évaluées selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées au compte de résultat. Les contrats de change à terme sont évalués au cours du terme restant à courir à la date d'arrêté, avec impact des variations de juste valeur en résultat.

Les actifs non monétaires libellés en devises et notamment les titres de participation non consolidés libellés en devises sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de change relatifs à ces actifs ne sont constatés en résultat que lors de leur cession ou de leur dépréciation ainsi qu'en cas de couverture de juste valeur du risque de change.

■ Actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les frais d'acquisition (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat) et sont classés dans les catégories suivantes :

■ Prêts et créances

– Les crédits accordés à la clientèle dans le cadre de l'activité de banque commerciale sont classés au bilan dans la catégorie « Prêts et créances sur la clientèle ». Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont ensuite évalués en date de clôture à leur coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif, qui prend en considération les flux financiers issus de toutes les modalités contractuelles de l'instrument. Ils peuvent faire l'objet de provisions pour dépréciation de créances (cf. § « Dépréciation des actifs financiers »). Sont également classés dans cette catégorie les titres reçus en pension.

Les prises en pensions de titres contre espèces sont enregistrées pour leur montant équivalent au montant encaissé. Les rémunérations relatives à ces pensions sont enregistrées selon la méthode du coût amorti en compte de résultat.

– Les prêts et créances sur établissements de crédit qui ne sont pas désignés dès leur origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Comme pour les pensions contractées avec la clientèle financière, les prises en pension contractées avec des établissements de crédit voient leur rémunération enregistrée selon la méthode du coût amorti.

■ Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Il s'agit dans une très faible proportion des actifs détenus à des fins de transaction qui sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêté et dont les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat dans la rubrique gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

A ces actifs financiers détenus à des fins de transaction s'ajoutent les actifs et passifs financiers non dérivés que le Groupe a désigné dès l'origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39 telle que définie dans l'amendement adopté par l'Union Européenne le 15 novembre 2005. L'application par le Groupe de l'option juste valeur a pour objet :

– d'une part l'élimination ou la réduction significative de décalages entre les traitements comptables de certains actifs et passifs financiers. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque évalue ainsi à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat l'ensemble de ses opérations de gestion de trésorerie à terme. La gestion de la trésorerie de la Banque repose sur les éléments suivants :

1. la conclusion de prêts et d'emprunts à terme avec des établissements de crédit ou de la clientèle financière,
2. l'acquisition ou l'émission de titres de créance négociables sur le marché interbancaire,
3. la couverture éventuelle de chacun de ces éléments par un dérivé de taux d'intérêt.

L'utilisation de l'option juste valeur permet lorsqu'un élément comptabilisé au coût amorti est adossé à un actif financier qui serait classé dans les actifs disponibles à la vente et dont les variations de juste valeur impacteraient les capitaux propres, d'éliminer la distorsion née de l'enregistrement comptable différent pour des actifs et des passifs financiers qui partagent le même risque de taux avec des variations de valeur en sens opposé qui ont tendance à se compenser.

De même, lorsqu'un prêt interbancaire dont la relation de couverture n'a pas été reconnue à l'origine subit les mêmes variations de juste valeur (dues à l'exposition au risque de taux d'intérêt) mais en sens opposé, l'utilisation de l'option juste valeur permet d'atténuer la distorsion qu'aurait engendré l'enregistrement du prêt au coût amorti et du dérivé en variation de juste valeur par résultat

– d'autre part de permettre d'évaluer à la juste valeur certains instruments hybrides de façon à ne pas séparer les dérivés incorporés devant faire l'objet d'une comptabilisation distincte. Sont classés dans cette catégorie les EMTN et BMTN structurés émis par la Banque.

Enfin cette catégorie d'actifs et de passifs financiers enregistre les justes valeurs positives ou négatives (sans qu'elles soient compensées) des dérivés qui n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture.

■ Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu et maturité fixes, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti et intègrent les primes et décotes, ainsi que les frais d'acquisition. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

■ Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes ; il s'agit des actifs financiers non dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. En date d'arrêté comptable, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur avec impact des variations de valeur hors revenus courus ou acquis sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés ». Ce n'est qu'en cas de cession ou de dépréciation durable de ces actifs financiers que le Groupe constate en résultat ces variations de juste valeur dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». C'est également dans cette rubrique que sont enregistrés les revenus des titres à revenu variable classés en actifs disponibles à la vente. Les revenus des titres à revenu fixe de cette catégorie sont, quant à eux, classés en « Intérêts sur instruments financiers ».

■ Dépréciation des actifs financiers

Actifs financiers évalués au coût amorti

A chaque arrêté, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour un actif financier analysé individuellement, résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes »), dès lors que cet (ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ont) une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimée de façon fiable.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des prêts et des créances ou sur des actifs financiers classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de cette dépréciation est comptabilisé

en coût du risque au compte de résultat et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation dues à l'évolution des perspectives de recouvrement sont enregistrées en « Coût du risque », tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération financière des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation durable d'un actif financier disponible à la vente, une dépréciation est constatée en contrepartie du compte de résultat.

Lorsqu'une diminution non durable de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement dans la ligne spécifique des capitaux propres intitulés « Gains ou pertes latents ou différés » et qu'il existe par la suite une indication objective d'une dépréciation durable de cet actif, le Groupe inscrit en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque » la perte latente cumulée comptabilisée antérieurement en capitaux propres pour les instruments de dette et dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » pour les titres à revenu variable.

Le montant de cette perte cumulée est égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée éventuellement de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisée en résultat.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat relatives à un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat tant que l'instrument financier n'a pas été cédé. Dès lors qu'un instrument de capitaux propres a été déprécié, toute perte de valeur complémentaire constitue une dépréciation additionnelle. En revanche pour les instruments de dettes les pertes de valeur font l'objet de reprises par résultat en cas d'appréciation ultérieure de leur valeur.

■ Instruments dérivés et opérations de couverture

La norme IAS 39 requiert la comptabilisation au bilan de tous les instruments dérivés à leur juste valeur, avec comptabilisation des variations de valeur en résultat, à l'exception des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de couverture des flux de trésorerie (voir ci-après). Les instruments dérivés sont enregistrés au bilan à la date de négociation. Ils sont classés en deux catégories :

Instruments financiers dérivés de transaction

Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme instruments de transaction, à moins qu'ils puissent être qualifiés comptablement de couverture. Ils sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est positive et dans la rubrique « Passifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est négative. Les variations de juste valeur des dérivés sont enregistrées au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits ou charges constatés lors des règlements intermédiaires du différentiel d'intérêts ou lors du règlement de l'échéance finale prévu au contrat de dérivé sont enregistrés au compte de résultat dans les rubriques « Intérêts et produits assimilés » ou « Intérêts et charges assimilés ».

Les gains ou pertes issus de dénouements anticipés des dérivés avant leur échéance prévue au contrat sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Instruments financiers dérivés de couverture

Pour qualifier un instrument de dérivé de couverture, l'établissement doit documenter la relation de couverture dès sa mise en place. Cette documentation doit préciser l'actif, le passif, ou la transaction future couverte, le risque faisant l'objet de la couverture, le type d'instrument financier dérivé utilisé et la méthode d'évaluation qui sera appliquée pour mesurer l'efficacité de la couverture. L'instrument financier dérivé désigné comme couverture doit être hautement efficace afin de compenser la variation de juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert ; cette efficacité est appréciée à la mise en place de la couverture puis tout au long de sa durée de vie. Les instruments financiers dérivés de couverture sont portés au bilan dans la rubrique « Instruments dérivés de couverture ».

En fonction de la nature du risque couvert, l'établissement doit désigner l'instrument financier dérivé de couverture comme un instrument de couverture de juste valeur, de flux de trésorerie, ou de risque de change lié à un investissement net à l'étranger.

A la clôture de l'exercice, le Groupe n'a qualifié aucun de ses dérivés d'instrument financiers de couverture, l'ensemble des dérivés appartient à la catégorie des instruments financiers dérivés de transaction.

■ Immobilisations

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels incluent notamment les logiciels informatiques et les portefeuilles de contrats acquis :

- les actifs incorporels, qui ont une durée d'utilité indéfinie, sont soumis à un test de dépréciation annuel. Ce dernier peut être réalisé à tout moment de l'année dans la mesure où il est exécuté chaque année à la même date. Un actif incorporel enregistré sur la période en cours est soumis au test avant la clôture de l'exercice en cours.
- les actifs incorporels, qui ont une durée d'utilité définie, sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements et des dépréciations cumulés, et sont amortis sur leur durée d'utilité. La durée d'utilité est la plus courte de la durée légale et la durée de vie économique attendue.
- les actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque d'être irrécupérable.

Immobilisations corporelles

L'équipement, le mobilier et les agencements sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements ; les amortissements sont calculés, pour leur plus grande part, selon le mode linéaire afin d'amortir totalement les actifs sur leur durée d'utilité, soit en général entre 4 et 10 ans.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque de ne pas être recouvrable.

Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées en « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

Le Groupe ne compte pas d'immeuble de placement dans ses immobilisations.

■ Passifs financiers au coût amorti

Les dettes émises par le Groupe et qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nette des frais de transaction. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à

leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes envers les établissements de crédit et dettes envers la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Elles recouvrent également les dettes sur titres donnés en pension livrée à vue ou à terme aux établissements de crédit ou à la clientèle, incluses dans ces deux rubriques. Elles sont enregistrées pour le prix de cession des titres. Les titres mis en pension sont quant à eux, maintenus à l'actif du bilan dans leurs postes d'origine et sont évalués selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent ; les revenus afférents à ces titres sont aussi comptabilisés comme si les titres étaient toujours en portefeuille.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre comprennent notamment : bons de caisse, titres du marché interbancaires et créances négociables, emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées. Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

■ Provisions

Les provisions, autres que celles afférentes à des risques de crédit ou à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation légale ou implicite du Groupe, du fait d'événements passés à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant de la sortie de ressources attendu est alors actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que l'effet de cette actualisation présente un caractère significatif. Les dotations et reprises sur ces provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures ainsi couvertes.

■ Actions propres

Le terme « Actions propres » désigne les actions de la société consolidante La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de ses filiales consolidées par intégration globale. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

■ Impôt sur les bénéfices

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a opté avec certaines de ses filiales pour le régime fiscal de groupe. Les conventions signées entre ces dernières et la société mère reposent sur le principe de la prise en compte immédiate dans le résultat de la société mère de l'impact du régime de groupe (différence, positive ou négative, entre l'impôt groupe et l'impôt de chaque filiale calculé en l'absence de régime de groupe).

L'impôt sur les bénéfices ou pertes de l'exercice comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt sur les bénéfices est enregistré dans le compte de résultat, à l'exception de la part relative aux éléments directement comptabilisés en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

Les impôts courants sont les impôts prévisionnels à payer sur les bénéfices imposables de l'exercice, calculés sur la base des taux en vigueur à la date du bilan, et de tout ajustement des impôts dus au titre des exercices antérieurs. Les actifs et passifs d'impôts courants sont compensés lorsque La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque entend régler sur base nette et qu'elle y est légalement autorisée.

Les impôts différés sont constatés sur la base des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs au bilan et la valeur fiscale attribuée à ces actifs et passifs. En règle générale, tous les écarts temporaires imposables donnent lieu à l'enregistrement d'un passif d'impôt différé tandis que les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il existe une probabilité de bénéfices imposables futurs sur lesquels affecter ces écarts temporaires déductibles.

Pour l'exercice 2007, le taux d'imposition retenu pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés françaises s'élève à 34,43 % pour les résultats imposés au taux normal, pour les résultats imposés au taux réduit, le taux retenu est de 1,72 %. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compen-

sés lorsqu'ils se rapportent à un même groupe d'intégration fiscale, relèvent de la même autorité fiscale et que l'entité est légalement autorisée à compenser. Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés relatifs aux écarts actuariels sur régimes à prestations définies sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les impôts différés relatifs à la réévaluation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente et des couvertures de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres, sont également comptabilisés directement dans les capitaux propres et ensuite enregistrés au compte de résultat lorsque le gain ou la perte de juste valeur est constaté au compte de résultat.

■ Modalité de détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur retenue pour évaluer un instrument financier est en premier lieu le prix coté sur un marché actif. En l'absence de marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsqu'un instrument financier est traité sur un marché actif et que des prix cotés de cet instrument sont disponibles, la juste valeur de l'instrument financier est représentée par son prix de marché.

Instruments traités sur des marchés inactifs

Lorsque le marché d'un instrument n'est pas actif, sa juste valeur est déterminée à l'aide de données de marché observables et de techniques d'évaluation.

Celles-ci utilisent, en fonction de l'instrument financier, des données issues de transactions récentes et des modèles d'actualisation des flux futurs fondés sur les taux en vigueur à la date de clôture.

Dettes structurées et dérivés indexés

Pour la détermination de la juste valeur des dettes structurées et de la branche indexée des dérivés portant sur des indices, les paramètres de valorisation ne sont pas observables dans leur globalité. La juste valeur de l'instrument financier au moment de la transaction est alors réputée être le prix de transaction et la marge commerciale est enregistrée en résultat sur la durée de vie du produit. En cas de rachat de titres de créances négociables émis, le prix de transaction des titres rachetés constitue leur juste valeur et la partie de la marge commerciale non encore comptabilisée est enregistrée en résultat.

Créances et dettes de trésorerie

Pour les dettes à taux fixes qui sont en règle générale inférieure à un an, la juste valeur est présumée correspondre, en l'absence de marché actif, à la valeur actualisée des flux futurs au taux de marché en vigueur à la date de clôture. Ces taux de marché sont déterminés à partir de modèles de valorisation internes standard utilisant des courbes d'émission de certificat de dépôt.

De même, pour les titres acquis représentatifs de dettes à taux fixes, la juste valeur est déterminée par l'actualisation aux taux de marché des flux de trésorerie attendus.

Crédits à la clientèle

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque considère que la juste valeur des crédits à taux variable en raison de la fréquence pluriannuelle des ajustements est assimilable à leur valeur comptable.

Pour les crédits à taux fixe ou dont le taux variable est réajusté une fois par an, la méthode de détermination de la juste valeur consiste à actualiser les flux futurs recouvrables de capital et d'intérêts sur la durée restant à courir au taux à la production de la période pour les prêts de même catégorie et ayant les mêmes maturités.

Dérivés de taux

La juste valeur des dérivés de taux et de la branche taux des dérivés indexés sur des indices est déterminée sur la base de modèles internes de valorisation intégrant des données de marché observables. Ainsi, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base de l'actualisation des flux futurs d'intérêts aux taux issus de courbes de taux de swap zéro coupon.

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des instruments financiers dérivés comptabilisés au bilan en

juste valeur, avec impact en résultat des variations de juste valeur. La juste valeur d'un contrat de change à terme est déterminée par le cours à terme restant à courir à la date d'arrêté comptable.

■ Commissions

Le Groupe enregistre en résultat les produits de commissions en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat. Les commissions rémunérant des services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement du rendement effectif de l'instrument financier.

■ Engagements sociaux

Le Groupe reconnaît quatre catégories d'avantages définies par la norme IAS 19 :

1. **les avantages à court terme** pour lesquels les paiements sont directement comptabilisés en charge : rémunérations, intéressement, participation, congés payés.
2. **les avantages postérieurs à l'emploi**, évalués selon une méthode actuarielle et provisionnés pour les régimes à prestations définies (sauf pour les régimes obligatoires à cotisations définies, comptabilisés directement en charges) : engagements de retraite, plan de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont classés en régime à cotisations définies ou en régime à prestations définies selon la réalité économique du régime pour l'entreprise.

Dans les régimes à **cotisations définies**, les engagements sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions. L'obligation de l'entreprise se limite uniquement au versement d'une cotisation, qui ne comporte aucun engagement de la société sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Dans les régimes à **prestations définies**, le risque actuariel et le risque de placement incombent à l'entreprise. Ils recouvrent plusieurs types d'engagements et notamment les régimes de retraite « sur complémentaire » et les indemnités de fin de carrière.

Une provision est enregistrée au passif du bilan pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraite. Ces engagements sont évalués par un actuaire indépendant, une fois par an à la date de clôture annuelle.

Le Groupe, conformément à la norme IAS 19, utilise la méthode des unités de crédits projetés pour le calcul de ses engagements sociaux. Cette méthode rétrospective, avec projection des salaires de fin de carrière et prorata des droits au terme en fonction de l'ancienneté, prend en compte sur la base d'hypothèses actuarielles la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel.

Les écarts actuariels, déterminés par régime, incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues antérieurement et la réalité constatée, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Le Groupe applique l'amendement « Sorie » à la norme IAS 19 relatif au mode de comptabilisation des gains et pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies. Ces derniers sont enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à leur valeur vénale en date d'arrêté et viennent en déduction des engagements comptabilisés.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus),
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation,
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture,
- l'amortissement du coût des services passés,
- l'effet des réductions ou liquidations de régime.

Le Groupe comptabilise en charge selon un mode linéaire le coût des services passés sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient définitivement acquis au personnel. Le coût des services passés désigne l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation pour les services rendus au cours d'exercices antérieurs, résultant de l'introduction d'un nouveau régime ou de changements apportés au cours de l'exercice.

3. **les autres avantages à long terme**, évalués comme les avantages postérieurs à l'emploi et intégralement provisionnés, parmi lesquels on peut notamment citer les médailles du travail, les Comptes Epargne Temps et les rémunérations différées.

4. **les indemnités de rupture du contrat de travail**, indemnités de licenciement, offres de départ volontaire. Elles sont totalement provisionnées dès la signature de l'accord.

La norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiements en actions et assimilés dans les résultats et au bilan de l'entreprise.

Les plans de paiements fondés sur des actions initiés par le Groupe sont des plans éligibles à la norme IFRS 2 dont le dénouement est réalisé par l'attribution d'instruments de capitaux propres.

Cette norme s'applique aux plans accordés après le 7 novembre 2002 (date de parution de l'exposé sondage) et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1^{er} janvier 2006 pour le groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque).

Divers plans d'options de souscription d'actions, d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuites d'actions ont été attribués par LCF et ses filiales. Les options et attributions gratuites d'actions sont comptabilisées en charge dans la rubrique « Frais de personnel » en contrepartie d'un compte de capitaux propres au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits. Cette charge est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration. A titre exceptionnel, la charge afférente aux plans attribués est comptabilisée dès l'attribution si le bénéficiaire en a immédiatement la jouissance.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles mathématiques de valorisation sont utilisés. Les options octroyées sont évaluées lors de leur attribution, à leur juste valeur selon le modèle Black & Scholes. Cette évaluation est réalisée au sein du Groupe.

La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options acquises en fin de période d'acquisition des droits, compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

A chaque date d'arrêté, le nombre d'options dont l'exercice est attendu est révisé pour ajuster le coût global du plan initialement déterminé ; la charge comptabilisée depuis l'origine du plan est alors ajustée en conséquence.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées aux postes « Capital apporté » (valeur nominale) et « Prime d'émission ».

■ Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit. Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables. Les variations de la trésorerie relatives aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immeubles. Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires, les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre autre qu'un TCN.

NOTE 3 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Caisse	918	897
Banques centrales	23.826	14.125
CCP	11	12
Sous-total	24.755	15.034
Créances rattachées	-	-
Total Brut	24.755	15.034

3.2. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	1.189
Actions et autres titres à revenu variable	28	28
Sous-total	28	1.217
Portefeuille trading créances rattachées	-	7
Sous-total	28	1.224
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	2.700	1.150
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	-	-
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	39.943	73.565
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	895	11.403
Créances rattachées sur instruments dérivés de transaction	9.730	9.639
Sous-total	53.268	95.757
Sous-total portefeuille de transaction	53.296	96.981
Juste valeur créances sur les établissements de crédit	64.404	287.066
Juste valeur prêts et créances sur la clientèle	1.157	931
Sous-total	65.561	287.997
Juste valeur prêts et créances rattachées	1.322	2.120
Sous-total prêts et créances à la juste valeur sur option par résultat	66.883	290.117
Juste valeur effets publics et valeurs assimilées	108.497	152.415
Juste valeur obligations et autres titres à revenu fixe	58.934	244.431
Sous-total	167.431	396.846
Juste valeur titres créances rattachées	4.011	6.933
Sous-total titres à revenu fixe à la juste valeur sur option par résultat	171.442	403.779
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable	725	797
Sous-total	725	797
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable créances rattachées	-	-
Sous-total titres à revenu variable à la juste valeur sur option par résultat	725	797
Sous-total actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	239.050	694.693
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat	292.346	791.674

Le montant total des notionnels des instruments dérivés de transactions s'établit à 14.433 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 9.297 millions d'euros au 31 décembre 2006. Le montant notionnel des instruments dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dépréciations	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	217	2.459
Cotés	-	-
Non cotés	217	2.453
Créances rattachées	-	6
Dépréciations	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	192.419	142.236
Cotés	16.180	8.212
Non cotés	176.239	134.024
Créances rattachées	-	-
Dépréciations	-	-
Actions détenues à long terme	15.056	14.516
Cotés	12.660	10.686
Non cotés	2.409	3.157
Créances rattachées	-	765
Dépréciations	-13	-92
Autres actifs disponibles à la vente	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dépréciations	-	-
Total des actifs disponibles à la vente	207.692	159.211
Dont titres prêtés	-	-

3.4. PRÊTS ET CRÉANCES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Créances sur les établissements de crédit		
– A vue	998.855	470.549
– A terme	1.059.294	669.803
Sous-total	2.058.149	1.140.352
Créances rattachées	7.117	6.383
Total Brut	2.065.266	1.146.735
Dépréciations	-	-
Total Net	2.065.266	1.146.735

3.5. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Comptes ordinaires débiteurs	232.988	171.633
Autres concours à la clientèle		
– Crédits	79.779	44.621
– Titres reçus en pension livrée	-	-
– Créances commerciales	-	-
Sous-total	312.767	216.254
Créances douteuses	3.972	4.756
Dépréciations créances douteuses	- 3.520	- 3.977
Total Brut	313.219	217.033
– dont créances rattachées	3.484	2.018
Juste valeur des prêts et créances sur la clientèle	314.593	216.030

3.6. ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	58.542	123.932
Cotés	58.087	123.124
Non cotés	-	-
Créances rattachées	455	808
Dépréciations	-	-
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	58.542	123.932
Juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	57.492	124.286

3.7. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En milliers d'euros	31.12.2007		31.12.2006	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs reçues à l'encaissement	2.141	-	14.011	-
Dépôts de garantie versés	13.162	-	2.457	-
Charges constatées d'avance	6.186	-	7.366	-
Produits à recevoir	26.338	-	16.814	-
Produits constatés d'avance	-	811	-	1.765
Charges à payer	-	129.785	-	110.803
Autres actifs et passifs divers	81.233	104.970	105.858	153.413
Total	129.060	235.566	146.506	265.981

3.8. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	14.417	13.065
Edmond de Rothschild Limited	8.849	9.053
Opticroissance	1.262	908
Omega Financial Solutions	262	208
Participations dans les entreprises mises en équivalence	24.790	23.234

En milliers d'euros	Total du bilan au 31.12.2007	Produit net Bancaire / Chiffre d'affaires Exercice 2007	Résultat net part du Groupe Exercice 2007
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	1.004.520	30.049	2.830
Edmond de Rothschild Limited	75.830	50.165	2.550
Opticroissance	3.008	3.156	355
Omega Financial Solutions	1.893	1.996	50

3.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2006	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2007
Valeur brute					
Terrains et constructions	31.865	713		- 7	32.571
Matériel informatique	14.862	1.126	- 54	- 1.693	14.241
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	30.849	1.372	- 88	- 2.567	29.566
Immobilisations corporelles en cours	967	4.412	-	- 3.939	1.440
Total	78.543	7.623	- 142	- 8.206	77.818
Amortissements					
Dépréciations					
Constructions	- 15.133	- 844	-	-	- 15.977
Matériel informatique	- 10.849	- 2.187	3	1.920	- 11.113
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	- 18.456	- 2.302	29	2.719	- 18.010
Total	- 44.438	- 5.333	32	4.639	- 45.100
Valeur nette comptable	34.105	2.290	- 110	- 3.567	32.718

La sortie de périmètre du sous-groupe ACSH, a occasionné une réduction de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles de 3.650 milliers d'euros.

3.10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2006	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2007
Valeur brute					
Portefeuille de contrats et autres droits contractuels	52.625	342	-	- 34.126	18.841
Autres immobilisations incorporelles	35.789	2.873	-	- 2.197	36.465
Immobilisations incorporelles en cours	1.156	4.081	-	- 2.761	2.476
Total	89.570	7.296	-	- 39.084	57.782
Amortissements					
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles	- 37.535	- 4.064	-	8.973	- 32.626
Total	- 37.535	- 4.064	-	8.973	- 32.626
Valeur nette comptable	52.035	3.232	-	- 30.111	25.156

La sortie de périmètre du sous-groupe ACSH, a occasionné une réduction de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles de 30.064 milliers d'euros.

3.11. ECARTS D'ACQUISITION

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Valeur brute en début de période	45.845	50.573
Acquisitions et autres augmentations	2.601	15.250
Cessions et autres diminutions	- 19.018	- 19.978
Change	-	-
Valeur brute en fin de période	29.428	45.845
Dépréciations	-	-
Perte de valeur	-	-
Dépréciations en fin de période	-	-
Valeur nette en fin de période	29.428	45.845

Au 31 décembre 2006, le Groupe disposait de l'évaluation définitive des actifs et passifs identifiables rattachés au sous-groupe Assurances & Conseils Saint-Honoré, dont il a pris le contrôle au cours de l'exercice 2005.

Cette évaluation a mis en évidence l'existence d'actifs incorporels amortissables (portefeuille de contrats) qui jusqu'à présent avaient été comptabilisés en écarts d'acquisition. Au 31 décembre 2006, les éléments incorporels ont été enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur à la date de prise de contrôle.

La sortie de périmètre du sous-groupe ACSH a occasionné une diminution des écarts d'acquisition à hauteur de 19.018 milliers d'euros.

3.12. PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	3.997	6.951
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	1.236	267
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	45.343	26.640
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	717	11.043
Sous-total	51.293	44.901
Dettes rattachées sur instruments dérivés de transaction	5.624	7.844
Sous-total portefeuille de transaction	56.917	52.745
Dettes auprès des établissements de crédit	11.352	28.110
Dettes auprès de la clientèle	58.909	35.540
Sous-total	70.261	63.650
Dettes rattachées	352	512
Sous-total dettes à la juste valeur sur option par résultat	70.613	64.162
Titres de créances négociables	692.631	767.414
Obligations	25.746	33.295
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Sous-total	718.377	800.709
Dettes rattachées	- 2.211	- 2.838
Sous-total dettes représentées par un titre à la juste valeur par résultat (*)	716.166	797.871
Sous-total des passifs financiers à la juste valeur sur option	786.779	862.033
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat	843.696	914.778

En milliers d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat (*)	786.779	801.634	14.855	862.033	875.250	13.217

(*) Constitués essentiellement par des EMTN indexés dont la valeur de remboursement compte tenu de l'index n'est pas fondamentalement différente de la juste valeur.

3.13. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Dettes envers les établissements de crédit		
– A vue	31.812	74.169
– A terme	-	-
Sous- total	31.812	74.169
Dettes rattachées	534	512
Total	32.346	74.681

3.14. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
– Comptes d'épargne à régime spécial	262	51.976	52.238	552	27.282	27.834
– Dettes rattachées	12	-	12	14	-	14
Sous-total	274	51.976	52.250	566	27.282	27.848
Autres dettes						
– Comptes ordinaires de la clientèle	560.941	-	560.941	321.875	-	321.875
– Comptes créditeurs	-	28.425	28.425	-	42.219	42.219
– Titres donnés en pension livrée	725.469	150.295	875.764	648.116	97.270	745.386
– Autres dettes diverses	42	-	42	1.452	-	1.452
– Dettes rattachées	795	740	1.535	548	525	1.073
Sous-total	1.287.247	179.460	1.466.707	971.991	140.014	1.112.005
Total	1.287.521	231.436	1.518.957	972.557	167.296	1.139.853
Juste valeur des dettes envers la clientèle			1.518.845			1.138.157

3.15. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Bons de caisse	156	156
Titres du marché interbancaire et créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Sous-total	156	156
Dettes rattachées	4	4
Total	160	160
Juste valeur des dettes représentées par un titre	156	156

3.16. PROVISIONS

En milliers d'euros	Restructuration	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde au 31.12.2006	-	1.932	15.496	-	-	30.305	47.733
Dotations	-	-	2.155	-	-	11.736	13.891
Montants utilisés	-	-	- 5.608	-	-	- 4.407	- 10.015
Montants non utilisés repris au cours de la période	-	- 1.650	-	-	-	- 9.915	- 11.565
Autres mouvements	-	-	1.566	-	-	- 3.539	- 1.973
Solde au 31.12.2007	-	282	13.609	-	-	24.180	38.071

Les autres provisions comprennent notamment les provisions relatives aux charges de fidélisation à long terme des collaborateurs et les provisions pour litiges avec des tiers.

3.17. DETTES SUBORDONNÉES

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Dettes subordonnées à terme	119.400	-
Dettes subordonnées à durée indéterminée	-	-
Sous- total	119.400	-
Dettes rattachées	283	-
Total	119.683	-

Dans le cadre du programme EMTN, la société a émis un titre subordonné remboursable (« TSR ») d'un montant de 120 millions d'euros à 10 ans en juin 2007.

Ce titre est assimilable à une créance de rang subordonné simple dont le remboursement avant l'échéance contractuelle interviendrait, en cas de liquidation de la société émettrice, après les autres créanciers mais avant les souscripteurs du titre super subordonné.

Date d'émission	Date d'échéance	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017	Juin 2012 puis trimestriellement	Euribor 3 mois + 0.67 %	+ 50 points de base

3.18. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES : TITRE SUPER SUBORDONNÉ

En juin 2007, la Banque a émis un titre super subordonné (« TSS ») d'un montant de 50 millions d'euros. En cas de liquidation de la société émettrice, ce titre subordonné à maturité indéterminée n'est remboursable qu'après le désintéressement des autres créanciers à l'exclusion des titulaires de prêts participatifs ou de titres participatifs.

Le TSS est assorti de covenants financiers :

- non paiement des intérêts en cas d'insuffisance de capital liée au non respect du ratio prudentiel d'adéquation des fonds propres ou à la détérioration de la situation financière de la Banque.
- réduction des intérêts courus à payer et ensuite du nominal de l'émission si l'émetteur n'a pas, dans un délai déterminé, remédié à l'insuffisance de capital constatée.

Compte tenu du caractère discrétionnaire de la décision de versement de la rémunération de ce titre super subordonné, lié au versement d'un dividende, il a été classé parmi les instruments de capitaux propres et réserves liées.

Les principales caractéristiques financières de ce TSS sont les suivantes :

Date d'émission	Date de Remboursement anticipé (call option)	Taux jusqu'à la date de remboursement anticipé	Taux à partir de la date de remboursement anticipé	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017 puis trimestriellement	6.36 % ⁽¹⁾	Euribor + 2.65 %	+ 100 points de base

⁽¹⁾ Taux fixé par référence au taux de swap 10 ans en euro relevé le 4 juin 2007 : 4.71 % + 1.65 %

NOTE 4 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Intérêts et produits sur prêts et créances sur établissements de crédit	50.266	38.177
– Comptes à vue et prêts interbancaires	32.504	17.796
– Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
– Opérations de pension	17.762	20.381
Intérêts et produits sur prêts et créances sur clientèle	19.771	7.747
– Comptes à vue et prêts à la clientèle	12.940	7.735
– Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
– Opérations de pension	6.831	12
Intérêts sur instruments financiers	187.042	99.322
– Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
– Actifs financiers disponibles à la vente	132	107
– Actifs financiers en option juste valeur par résultat	20.647	22.904
– Intérêts sur dérivés	166.263	76.311
Total	257.079	145.246

4.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Intérêts et charges sur emprunts et dettes sur établissements de crédit	- 4.833	- 4.437
– Comptes à vue et prêts interbancaires	- 3.940	- 3.818
– Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
– Opérations de pension	- 893	- 619
Intérêts et charges sur dettes envers la clientèle	- 30.456	- 24.732
– Comptes à vue et prêts avec la clientèle	- 6.493	- 4.219
– Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
– Opérations de pension	- 23.963	- 20.513
Intérêts sur instruments financiers	- 197.871	- 98.697
– Dettes représentées par un titre	- 60.181	- 37.509
– Intérêts sur dérivés	- 137.690	- 61.188
Total	- 233.160	- 127.866

4.3. COMMISSIONS

En milliers d'euros	31.12.2007		31.12.2006	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	- 211	-	- 217
Opérations avec la clientèle	428	-	429	-
Opérations sur titres	-	- 874	-	- 501
Opérations de change	12	-	11	-
Opérations de hors-bilan				
– Engagements sur titres	-	-	-	-
– Instruments financiers à terme	550	- 380	122	- 97
Prestations de services financiers	443.314	- 105.892	405.870	- 86.470
Dotations/Reprises liées aux provisions	324	-	1.206	- 185
Total	444.628	- 107.357	407.638	- 87.470

4.4. GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2007		31.12.2006	
	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option
Gains ou pertes nets sur actifs financiers en juste valeur par résultat	-	- 2.291	-	- 337
Gains ou pertes nets sur passifs financiers en juste valeur par résultat	-	45.783	-	34.924
Gains ou pertes nets sur dérivés	- 36.623	-	- 27.689	-
Résultats sur opérations de change	12.572	-	11.013	-
Total	- 24.051	43.492	- 16.676	34.587

4.5. GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui ne sont classés ni comme des prêts et des créances, ni comme des placements détenus jusqu'à leur échéance.

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	13.432	27.368
Gains ou pertes nets sur obligations et autres titres à revenu fixe disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets sur titres détenus à long terme disponibles à la vente	507	17.408
– Dont variation des dépréciations	-	-
Gains ou pertes nets sur autres titres à revenu variable disponibles à la vente	12.925	9.960
– Dont variation des dépréciations	- 547	13

Les produits d'intérêts relatifs aux titres à revenu fixe disponibles à la vente sont compris dans la « marge d'intérêts » (notes 4.1. & 4.2.) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « Coût du risque » (note 4.8.).

4.6. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Refacturation de charges	6.503	6.763
Autres produits accessoires	7.219	5.670
Divers	10.110	2.889
Produits des autres activités	23.832	15.322
Rétrocession de produits	- 7.470	- 6.337
Divers	- 6.097	- 8.305
Charges des autres activités	- 13.567	- 14.642

4.7. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Salaires et traitements	- 98.688	- 100.228
Charges de retraite	- 11.894	- 9.836
Charges sociales	- 26.942	- 30.539
Intéressement des salariés	- 1.407	- 1.296
Participation des salariés	- 6.588	- 4.645
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	- 9.348	- 8.530
Dotations aux provisions pour frais de personnel	- 7.526	- 14.348
Reprises de provisions pour frais de personnel	5.633	1.532
Sous-total frais de personnel	- 156.760	- 167.890
Impôts et taxes	- 9.259	- 10.337
Locations	- 14.270	- 12.446
Rémunérations d'intermédiaires	-	-
Services extérieurs	- 68.104	- 74.568
Transports et déplacements	- 2.337	- 1.585
Autres charges diverses d'exploitation	- 988	- 199
Dotations aux provisions pour frais administratifs	- 1.424	- 2.345
Reprises de provisions pour frais administratifs	156	1.738
Sous-total frais administratifs	- 96.226	- 99.742
Total Charges générales d'exploitation	- 252.986	- 267.632

4.8. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Dotations pour dépréciation au titre du risque de crédit	- 368	- 762
Pertes nettes sur créances irrécupérables	- 1.564	- 453
Reprises pour dépréciation au titre du risque de crédit	1.348	547
Reprises liées aux provisions	414	-
Récupérations sur créances amorties	276	331
Total	106	- 337

4.9. GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 15	- 156
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	13	25
Résultat de cession de titres de participation consolidés	12.827	- 401
Total	12.825	- 532

4.10. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Résultat net de l'ensemble consolidé	112.984	72.144
Impôts sur les bénéfices	47.679	35.354
Résultat avant impôt	160.663	107.498
Provisions et charges non déductibles	2.856	2.183
Régime des sociétés mères / filiales et retraitements liés	1.989	278
Quote-part du résultat net dans les entreprises mises en équivalence	- 5.788	- 4.806
Retraitements de consolidation non fiscalisés	14.983	3.363
Produits divers non imposables et autres déductions	-	- 2.719
Éléments imposés à taux réduit	- 26.149	- 15.024
Résultat avant impôt soumis au taux de droit commun	148.554	90.773
Taux d'impôt	34,43 %	34,43 %
Impôt théorique au taux de droit commun	51.147	31.257
Taux d'impôt	0,00 %	8,26 %
Impôt théorique au taux réduit	-	1.241
Impôt théorique	51.147	32.498
Création de déficits non comptabilisés	601	1.586
Utilisation de déficits non comptabilisés	- 902	- 1.092
Dotations / reprises de provisions de nature fiscale	- 1.650	1.932
Crédits d'impôt	- 801	- 69
Effet de la différence sur le taux d'impôt des entités étrangères	- 642	39
Divers	- 73	460
Impôt total calculé	47.679	35.354
- Dont impôt exigible	48.727	36.515
- Dont impôt différé	602	- 3.093
- Dont dotations / reprises de provisions de nature fiscale	- 1.650	1.932
Impôt enregistré	47.679	35.354
Résultat avant impôt	160.663	107.498
Impôt sur les bénéfices	47.679	35.354
Taux d'impôt effectif moyen	29,68 %	32,89 %
Taux de droit commun de l'impôt en France (Incluant la contribution de 3,3 %)	34,43 %	34,43 %
Impact différences permanentes	3,01 %	- 0,54 %
Impact opérations imposées à taux réduit en France	- 5,60 %	- 3,66 %
Impact de la différence sur le taux d'impôt des entités étrangères	- 0,40 %	0,04 %
Impact des pertes de l'exercice non déductibles et utilisation des reports déficitaires	- 0,19 %	0,46 %
Impact des autres éléments	- 1,57 %	2,16 %
Taux d'impôt effectif moyen	29,68 %	32,89 %

NOTE 5 - NOTES SUR ENGAGEMENTS

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Engagements donnés		
Engagements de financement		
Engagement en faveur d'établissement de crédit	13	13
Engagement en faveur de la clientèle	90.627	59.468
Engagement de garantie		
Engagement en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagement en faveur de la clientèle	817.727	743.100
Engagements reçus		
Engagements de financement		
Engagement reçu d'établissement de crédit	-	-
Engagement reçu de la clientèle	-	-
Engagement de garantie		
Engagement reçu d'établissement de crédit	63.623	62.787
Engagement reçu de la clientèle	-	-

Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH) ou des sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires s'engagent à vendre, sous certaines conditions les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans. Ces contrats sont décrits plus en détails en note 6.2. Depuis décembre 2005, CFSH et LCFB ont convenu que CFSH serait systématiquement substituée à LCFB dans l'exécution de ces contrats, CFSH se réservant la faculté de se substituer un tiers.

La société « 18 Rothschild Blvd. Ltd », filiale à 100 % de LCFB, s'est engagée à acquérir, sous certaines conditions, en septembre 2007, un immeuble de bureaux situé à Tel-Aviv en Israël au 18 Boulevard Rothschild afin d'y accueillir les équipes d'EDRIS. Le prix d'acquisition de cet immeuble s'élevait à 5.050.000 dollars américains avant travaux de réhabilitation.

NOTE 6 - ENGAGEMENTS SOCIAUX ET PAIEMENTS EN ACTIONS

6.1. AVANTAGES AU PERSONNEL « IAS 19 »

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 relative à la première adoption des normes IAS, le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2006 les règles de comptabilisation et d'évaluation des avantages au personnel définis par la norme IAS 19.

Le Groupe a opté lors la première application des normes IFRS pour l'exception offerte par la norme IFRS 1 permettant de provisionner par prélèvement sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2006 l'ensemble des écarts actuariels non encore amortis à cette date.

6.1.A. CHARGE DE RETRAITE - RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES

Un régime de retraite « sur-complémentaire » a été mis en place en décembre 2004. Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories.

Ce dispositif entre dans le cadre des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base.

Le versement des prestations est conditionné à l'achèvement de la carrière du participant dans l'entreprise. Au départ à la retraite, le régime prévoit un « achat de rente » afin de liquider l'engagement vis-à-vis du bénéficiaire.

Les bénéficiaires sont des cadres dirigeants, des membres du Comité de Direction Générale, des cadres supérieurs, définis par l'accord sur les 35 heures comme étant des cadres hors classification.

Les rémunérations servant de base à la détermination de la rémunération de référence et au calcul de la retraite supplémentaire sont les rémunérations annuelles brutes majorées du bonus effectivement perçu avant toute retenue, notamment d'ordre fiscal ou social.

Le montant de la retraite supplémentaire garanti est égal à 10,0 % de la rémunération de référence, comprise entre 4 et 8 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale en vigueur à la

date de la liquidation de la retraite, plus 20,0 % de la fraction de la rémunération de référence comprise entre 8 et 22 fois ledit plafond.

Ce supplément s'ajoute à la retraite de Sécurité Sociale et aux retraites complémentaires et supplémentaires à adhésion obligatoire.

Les écarts résultant de sa première application sont traités selon les dispositions relatives aux changements de méthode. Le Groupe a donc imputé sur ses capitaux propres à la date du bilan d'ouverture, l'impact net de fiscalité différée de ce changement de méthode pour un total de 8,381 millions d'euros. Ceci résulte de la reconnaissance d'avantages postérieurs à l'emploi, non antérieurement comptabilisés, pour un montant avant impôt de 12,825 millions d'euros ; les engagements ont été actualisés au taux de 4,25 %.

Un amendement du régime a été mis en place en 2006 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006 et prévoit un plafonnement des rémunérations de référence. Cette modification de régime entraîne une diminution de la valeur totale de l'engagement de 7,381 millions d'euros. Ce gain apure presque totalement le coût des services passés non amorti de 7,489 millions d'euros au 31 décembre 2005. Le coût net résiduel des services passés de 108.000 euros est alors amorti sur la durée résiduelle d'acquisition des droits des bénéficiaires du régime de 9,6 ans.

Le montant des engagements au 31 décembre 2007 a été déterminé par des actuaires qualifiés avec les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation de 5,4 % selon la durée du régime (7,6 ans),
- taux d'inflation de 2,0 % selon la durée du régime (7,6 ans),
- taux de rendement attendu des actifs du régime de 5,4 %,
- taux de croissance net d'inflation des salaires attendus de 2,0 %.

Au 31 décembre 2007, le montant des engagements s'élève à 18,463 millions d'euros avant impôts, la juste valeur des actifs est de 8,524 millions d'euros, le coût net résiduel des services passés est de 86.000 euros, soit une provision d'un montant de 9,853 millions d'euros.

■ Actifs financiers en représentation des engagements (Retraite sur-complémentaire)

Structure du portefeuille	31.12.2007	31.12.2006
Actions	32,90 %	32,50 %
Obligations	57,20 %	59,82 %
Immobilier	6,42 %	6,40 %
Autres	3,48 %	1,28 %
Taux de rendement effectif des actifs du régime	4,43 %	5,47 %

■ Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (Retraite sur-complémentaire)

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Valeur actuelle de l'obligation	18.463	15.829
- Valeur des actifs du régime	- 8.524	- 3.116
Situation financière du régime	9.939	12.713
- Coût des services passés non reconnus	- 86	- 97
Provision	9.853	12.616

6.1.B. INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les indemnités de fin de carrière constituent un avantage postérieur à l'emploi et entre dans la catégorie des régimes à prestations définies.

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe sont définis par les conventions collectives suivantes :

- la Convention Collective Nationale de la Banque (n° 1361) pour toutes les sociétés autres que le Groupement Immobilière Financière,
- la Convention Collective Nationale des Bureaux d'Études Techniques (Syntec n° 3018 pour la société G.I.F.).

L'assiette de rémunération prise en compte dans le calcul d'indemnité de départ en retraite est la suivante :

- pour la CCN de la Banque, 1/13^{ème} de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze derniers mois, à l'exclusion de toute prime fixe ou exceptionnelle ainsi que tout élément variable,
- pour la CCN des bureaux d'études, 1/12^{ème} de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze derniers mois, à l'exclusion des primes, gratifications et majoration pour heures supplémentaires, déplacement et détachement.

Cette indemnité ne peut être inférieure à l'indemnité légale de départ à la retraite telle que prévue par le code du travail.

Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance. La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la méthode des Unités de Crédits Projetés.

Les pertes et gains actuariels au titre de 2007 du régime d'indemnités de fin de carrière sont comptabilisés sur les capitaux propres. Le Groupe a en effet décidé d'appliquer l'amendement de la norme IAS 19 autorisant la reconnaissance des pertes ou gains actuariels liés à l'expérience et /ou à la modification d'hypothèse sur fonds propres (méthode dite du « Sorie »).

A la date du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006, l'impact des indemnités de fin de carrière s'élève à un montant net d'impôt différé de 1,653 millions d'euros, ces engagements ont été actualisés au taux de 4,0 %.

Le montant brut des engagements s'élève à 2,679 millions d'euros au 31 décembre 2006 et à 3,611 millions au 31 décembre 2007.

■ Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (Retraite sur-complémentaire et IFC)

Détail de la charge comptabilisée	31.12.2007	31.12.2006
Coût des services rendus de l'exercice	1.373	1.381
Coût financier	854	700
Rendement attendu des actifs du régime	- 146	- 54
Écarts actuariels	-	-
Amortissement du coût des services passés	11	11
Amortissement des écarts actuariels	-	-
Effet de toute réduction ou liquidation de régime	-	-
Effet du surfinancement	-	-
Charges nettes comptabilisées	2.092	2.038

■ Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies

Principales hypothèses actuarielles (IFC)	31.12.2007	31.12.2006
Taux d'actualisation	5,50 %	4,50 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme	2,00 %	2,00 %
Taux de progression des salaires	-	-
- Employés	3,00 %	3,00 %
- Cadres	3,50 %	3,50 %
- Cadres supérieurs	4,00 %	4,00 %
Taux de charges sociales et fiscales patronales	61,00 %	45,00 %
Table de mortalité	INSEE 2003-2005	INSEE 2002-2004
Principales hypothèses actuarielles (Retraite sur-complémentaire)	31.12.2007	31.12.2006
Taux d'actualisation	5,40 %	4,50 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	5,40 %	4,50 %
Taux de rendement attendu des droits à remboursement	2,00 %	2,00 %
Taux de croissance net d'inflation des masses salariales	2,00 %	2,00 %
Durée de vie active moyenne résiduelle des salariés	7,6 ans	8,6 ans
Table de mortalité	TGHF05	TGHF05

■ Analyse des sensibilités des engagements des régimes postérieurs à l'emploi aux variations des principales hypothèses actuarielles

Impact de la variation (Retraite sur-complémentaire)	31.12.2007
Variation - 0,25 % du taux d'actualisation : 4,25 % (4,50 % - 0,25 %)	
- Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre	2,75 %
- Impact sur le total net des charges	- 0,98 %
Variation + 0,25 % du taux d'actualisation : 4,75 % (4,50 % + 0,25 %)	
- Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre	2,60 %
- Impact sur le total net des charges	0,94 %

■ Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaires et IFC)

Evolution de la provision (En milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Provision / Actif en début de période	15.295	15.346
- Charges inscrites au compte de résultat	2.239	2.143
- Cotisations patronales aux actifs de financement	-	-
- Prestations directement payées par l'employeur (non financées)	- 5.647	- 1.905
- Variations de périmètre (acquisitions, cessions)	- 345	-
- Perte ou gain actuariel	1.922	- 289
- Autres mouvements (écarts de conversion)	-	-
Provision / Actif fin de période	13.464	15.295

■ Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraites sur-complémentaires et IFC)

Tableaux de comptabilisation des engagements En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Variation de la valeur des engagements		
<i>Valeur actuelle de l'obligation en début de période</i>	<i>18.508</i>	<i>16.736</i>
- Coût des services rendus	1.520	1.486
- Coût de l'actualisation	854	700
- Cotisations versées par les employés	-	-
- Gains ou pertes actuariels	1.684	- 309
- Prestations servies	- 147	- 105
- Réduction ou liquidation de régime	-	-
- Modification du régime	-	-
- Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	- 345	-
- Autres mouvements (écarts de conversion)	-	-
Valeur actuelle totale de l'engagement en fin de période (A)	22.071	18.508
Variation des actifs de couverture et des droits à remboursement		
<i>Juste valeur des actifs de couverture en début de période</i>	<i>3.116</i>	<i>1.282</i>
- Produits financiers sur actifs de couverture	146	54
- Gains ou pertes actuariels	- 238	- 20
- Cotisations versées par l'employeur	5.500	1.800
- Cotisations versées par les employés	-	-
- Réduction ou liquidation de régime	-	-
- Modification du régime	-	-
- Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
- Autres mouvements (écarts de conversion)	-	-
- Prestations versées par le fonds	-	-
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période (B)	8.524	3.116
Couverture financière		
<i>Situation financière (A) - (B)</i>	<i>13.551</i>	<i>15.392</i>
- Gains ou pertes actuariels non reconnus	-	-
- Coût des services passés non reconnu	- 87	- 97
- Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-
Provision / Actif	13.464	15.295

En raison de la forte disparité des rémunérations, les taux de charges sociales patronales sont désormais calculés par salarié, soit un taux au 31 décembre 2007 de 61,0 % contre un taux moyen pour l'ensemble du personnel de 45,0 % en 2006.

Jusqu'à présent les évaluations étaient effectuées à partir du seul salaire de base tel que défini par les Conventions Collectives Nationales des Banques et des Bureaux d'Etudes (Syntec) pour le G.I.F.

La prise en compte du nouveau taux de charges et du salaire annuel total pour le calcul de l'indemnité légale de départ en retraite a généré une perte d'expérience de 1,203 million d'euros au titre de l'exercice.

La perte actuarielle globale au titre des indemnités de fin de carrière s'élève en 2007 à 1,091 million d'euros, le Groupe ayant opté pour l'amendement « Sorie », cet écart actuariel a donc été comptabilisé en diminution des capitaux propres.

Suite à la sortie du périmètre de consolidation en 2007 des sociétés du Groupe ACSH, le Groupe a repris en 2007 la provision constituée au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2006 pour un montant global de 345 milliers d'euros.

6.1.C. RÉMUNÉRATIONS DIFFÉRÉES

Le Groupe a provisionné des rémunérations différées qui seront versées sur 3 ans.

Ces rémunérations différées entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme, payables dans un délai supérieur à 12 mois après la clôture de l'exercice pendant lequel les salariés ont rendu les services correspondants.

Ces engagements sont évalués selon une méthode actuarielle et sont intégralement provisionnés, y compris les écarts actuariels.

Le montant provisionné de l'engagement s'élève à 12,007 millions au 31 décembre 2005, charges sociales comprises. Le gain actuariel, au taux AA Corporate 1 à 3 ans de 3,02 % est de 608 milliers d'euros avant impôt différé, soit un engagement actualisé de 11,399 millions d'euros au 31 décembre 2005.

Le montant provisionné de l'engagement s'élève à 23,517 millions au 31 décembre 2006, charges sociales comprises. Le gain actuariel, au taux AA Corporate 1 à 3 ans de 4,08 % est de 262 milliers d'euros avant impôt différé, soit un engagement actualisé de 22,647 millions d'euros au 31 décembre 2006 et un gain actuariel de 870 milliers d'euros.

Le montant provisionné des engagements s'élève à 25,161 millions d'euros au 31 décembre 2007.

L'engagement actualisé au 31 décembre 2007 au taux AA Corporate 1 à 3 ans de 4,79 % s'élève à 24,394 millions d'euros soit un gain actuariel cumulé de 767 milliers d'euros.

En 2007, la perte actuarielle a été comptabilisée en augmentation des charges de personnel pour un montant de 102 milliers d'euros.

	31.12.2007	31.12.2006
Détail de l'impact actuariel en résultat sur les rémunérations différées (Salaires et traitements)	- 102	262

6.2. PLANS D'AVANTAGES EN ACTION « IFRS 2 »

6.2.A. MONTANT DE LA CHARGE ENREGISTRÉE EN RÉSULTAT

Plans d'avantages en actions	2005.12		2006.12 (cumul)		2007.12	
	en titres FTA	Total	en titre	Total	en titres	Total
Charges nettes provenant des plans d'option d'achat d'actions	-	-	-	-	508	508
Charges nettes provenant des plans d'option de souscription d'actions	674	674	145	145	245	245
Charges nettes provenant des plans d'attribution d'actions gratuites	1.643	1.643	3.977	3.977	4.314	4.314
Montant total de la charge enregistrée en résultat	2.317	2.317	4.122	4.122	5.067	5.067

La charge mentionnée ci-dessus porte sur les plans d'option d'achat d'actions, d'option de souscription d'actions et d'attributions d'actions gratuites attribués depuis le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1^{er} janvier 2006). Tous ces plans sont intégralement réglés en titres, de la société mère ou des filiales.

6.2.B. DESCRIPTION DES PLANS D'OPTIONS ET D'ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS

Année	2002	2005	2005	2006	2006	2006	2006	2006	2006	2007	2007	2007	2007	2007	Total
Type de plan	Options de souscription 1	Attributions gratuites 2	Attributions gratuites 3	Attributions gratuites 4	Attributions gratuites 5	Attributions gratuites 6	Attributions gratuites 7	Options de souscription 8	Options d'achat 9	Attributions gratuites 10	Attributions gratuites 11	Options de souscription 12	Attributions gratuites 13	Attributions gratuites 14	
Date du Directoire	9/12/2002	5/9/2005	27/9/2005	15/6/2006	5/7/2006	15/11/2006	28/12/2006	28/12/2006	28/12/2006	15/1/2007	27/3/2007	27/3/2007	15/5/2007	30/6/2007	
Date d'attribution des options	9/12/2002	5/9/2005	27/9/2005	15/6/2006	5/7/2006	15/11/2006	28/12/2006	28/12/2006	28/12/2006	15/1/2007	27/3/2007	27/3/2007	15/5/2007	30/6/2007	
Attribution immédiate		Oui				Oui									
Durée de validité des options	4,5 ans	2 ans	2 ans	2 ans	3 ans	2 ans	2 ans	40 mois	40 mois	2 ans	2 ans	37 mois	3 ans	2 ans	
Date de départ de l'exercice des options	9/12/2006	5/9/2007	27/9/2007	15/6/2008	6/7/2009	15/11/2008	28/12/2008	1/5/2010	1/5/2010	15/1/2009	27/3/2009	1/5/2010	15/5/2010	30/6/2009	
Durée de la période d'incessibilité		2 ans													
Date d'expiration des options	8/6/2007							30/9/2012	30/9/2012			30/9/2012			
Modalités de règlement	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres EDMM	Titres EDMM	Titres EDMM	Titres EDMM	Titres EDMM	Titres EDMM	Titres EDMM	Titres EDMM	Titres EDMM	Titres EDMM	Titres EDMM
Nombre d'attributaires	115	18	2	43	10	18	13	8	5	1	1	1	4	1	
Bénéficiaires	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB & EDMM	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés EDMM	Salariés EDMM	Salariés EDMM	Salariés EDMM	Salariés EDMM	Salariés EDMM	Salariés EDMM	Salariés EDMM	Salariés EDMM	Salariés EDMM	Salariés EDMM
Nombre d'options attribuées	30.625	15.638	19.990	21.802	3.334	4.663	28.700	26.300	58.500	482	600	2.400	750	680	214.464
Prix d'exercice (ou valeur de l'action au jour de l'attribution)	98,95	96,60	96,60	143,30	311,79	519,00	158,58	158,58	158,58	519,00	158,58	158,58	670,00	735,00	
Conditions de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Conditions en cas de départ du Groupe :															
- Démission	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Licenciement	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Retraite	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
- Décès	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
Nombre d'options :															
- Levées en 2006	175	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	175
- Levées en 2007	22.400	15.638	19.990	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	58.028
- Annulées depuis l'origine	8.050	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8.050
Nombre d'options existantes au 31 décembre 2005	24.850	15.638	19.990	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60.478
Nombre d'options existantes au 30 juin 2006	24.500	15.638	19.990	21.802	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	81.930
Nombre d'options existantes au 31 décembre 2006	23.100	15.638	19.990	21.802	3.334	4.663	28.700	26.300	58.500	-	-	-	-	-	202.027
Nombre d'options existantes au 30 juin 2007	-	15.638	19.990	21.802	3.334	4.663	28.700	26.300	58.500	482	600	2.400	750	680	183.839
Nombre d'options existantes au 31 décembre 2007	-	-	-	21.802	3.334	4.663	28.700	26.300	58.500	482	600	2.400	750	680	148.211
Juste valeur (en % du prix à l'attribution)	37,40 %	100,00 %	90,36 %	90,31 %	75,03 %	100,00 %	83,21 %	19,21 %	19,21 %	86,50 %	83,21 %	19,30 %	75,05 %	88,30 %	
Méthode de valorisation utilisée	Black & Scholes							Black & Scholes	Black & Scholes			Black & Scholes			

6.2.C. STATISTIQUES SUR LES PLANS D'OPTIONS

Statistiques de plans 31.12.2007	Nombre d'options Plans 2002	Nombre d'options Plans 2003	Nombre d'options Plans 2004	Nombre d'options Plans 2005	Nombre d'options Plans 2006	Nombre d'options Plans 2007	Total	Durée résiduelle contractuelle moyenne pondérée (en mois)	Juste valeur moyenne pondérée à l'attribution	Juste valeur moyenne pondérée à l'attribution	Fourchette des prix d'exercice
Options existantes au 31 décembre 2006	23.100	-	-	35.628	143.299	-	202.027	-	-	-	-
- attribuées en 2007	-	-	-	-	-	4.912	4.912	-	-	-	-
- annulées en 2007	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- exercées en 2007	- 22.400	-	-	- 35.628	-	-	- 58.028	-	-	182,51	0 à 98,95
- expirées en 2007	- 700	-	-	-	-	-	- 700	-	-	-	-
Options existantes au 31 décembre 2007	-	-	-	-	143.299	4.912	148.211	18,35	91,62	-	-

■ Principales hypothèses retenues pour la valorisation des plans

Principales Hypothèses	31.12.2007	31.12.2006
Durée de vie moyenne (en mois)	31	32
Taux d'intérêt sans risques	3,79 %	3,49 %
Taux de perte des droits	5,00 %	5,00 %
Taux de dividende estimé	7,81 %	7,36 %
Volatilité à la date d'attribution	31,84 %	32,47 %

6.2.D. VALEUR DONNÉE AUX ATTRIBUTIONS GRATUITES ET AUX OPTIONS ATTRIBUÉES

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2, les attributions gratuites d'actions et options octroyées sont évaluées à l'attribution à leur juste valeur, sans modification ultérieure. Seules les hypothèses relatives à la population de bénéficiaires (perte de droits) peuvent faire l'objet d'une révision au cours de la période d'acquisition des droits et donner lieu à un réajustement de la charge.

■ Actions gratuites

Le Groupe pratique un amortissement linéaire du prix de l'attribution gratuite de l'action sur la période d'acquisition à la valeur courante de l'action au moment de l'attribution et actualisée à un taux égal au taux moyen de dividendes constaté sur les trois exercices les plus récents.

■ Stock options

Le Groupe valorise selon le modèle Black & Scholes une option (call européen) selon les paramètres suivants :

- de strike : prix d'exercice du stock option,
- de cours de référence : valeur courante de l'action,
- de volatilité : en fonction de l'échantillon représentatif,
- de taux d'intérêt du marché sur la période considérée,
- de taux de dividendes : moyenne sur 3 ans plafonnés au taux d'intérêt retenu,
- de période : période entre la date d'attribution du stock option et la première date d'exercice possible.

NOTE 7 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	% d'intérêts		% de contrôle	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
Intégration globale				
Société de Portefeuille				
• Financière Boréale **	99,96	99,96	99,96	99,96
Entreprises d'Investissement				
• Edmond de Rothschild Financial Services	93,51	91,64	93,51	91,64
• Edmond de Rothschild S.I.M. SpA *	99,99	99,99	100,00	100,00
Sociétés de Gestion				
• Edmond de Rothschild Asset Management **	99,99	99,99	99,99	99,99
• RFS Gestion	93,50	91,64	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Multi Management	80,48	80,15	80,48	80,15
• Edmond de Rothschild S.G.R. SpA *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity Partners	99,99	99,99	99,99	99,99
• Edmond de Rothschild Investment Partners	68,43	71,29	68,43	71,29
• Edmond de Rothschild Capital Partners	60,00	60,00	60,00	60,00
• EdR Real Estate Management *	100,00	100,00	100,00	100,00
• UK Private Equity Partners Ltd *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP *	75,00	75,00	75,00	75,00
• Edmond de Rothschild Asset Management Hong Kong Ltd	99,99	-	100,00	-
Sociétés de Conseil				
• Edmond de Rothschild Corporate Finance **	99,99	99,99	99,99	99,99
• Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales **	100,00	99,99	100,00	100,00
• EDREP Transactions **	100,00	99,99	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Investment Services Limited *	67,00	67,00	67,00	67,00
Sociétés d'Assurances				
• Edmond de Rothschild Courtage Services **	94,37	98,89	95,10	100,00
• Assurances & Conseils Saint-Honoré	-	92,27	-	92,27
• Assurances Saint-Honoré	-	92,22	-	99,94
• Mobility Saint-Honoré	-	92,24	-	99,99
• Mobility Saint-Honoré Canada *	-	92,26	-	100,00
• MSH Limited *	-	92,24	-	100,00
• Norfolk Mobility Benefits Inc. *	-	92,26	-	100,00
• Continental Média Assurance	-	92,22	-	100,00
• Assurances Saint-Honoré Patrimoine	100,00	92,22	100,00	100,00
• Ingénierie Monétique et Bancaire	-	92,25	-	100,00
Divers				
• Le Cercle Edmond de Rothschild **	99,24	99,24	100,00	100,00
• ERS **	99,24	99,24	99,24	99,24
• 18 Rothschild Blvd. Ltd	100,00	-	100,00	-
• Groupement Immobilière Financière	100,00	100,00	100,00	100,00
• GIE Saint-Honoré	100,00	100,00	100,00	100,00

	% d'intérêts		% de contrôle	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
Mises en équivalence				
Banque				
• Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	44,80	45,63	44,80	45,63
Entreprise d'Investissement				
• Edmond de Rothschild Limited *	20,00	20,00	20,00	20,00
Société de Conseil				
• Opticroissance	25,00	25,00	25,00	25,00
Divers				
• Omega Financial Solutions	18,70	18,33	20,00	20,00

* Société étrangère

** Société intégrée fiscalement en 2007

7.2. EFFECTIF MOYEN

	31.12.2007	31.12.2006 *
Effectif moyen des sociétés françaises	704	964
– <i>Techniciens</i>	192	357
– <i>Cadres</i>	512	607
Effectif moyen des sociétés étrangères	78	109
Effectif global	782	1.073

(*) L'effectif moyen, au 31 décembre 2006, était de 386 salariés pour les sociétés du groupe Assurances & Conseils Saint-Honoré hors la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine.

7.3. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 31 décembre 2007.

Les comptes consolidés annuels tels qu'ils sont présentés ont été arrêtés le 26 mars 2008 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale le 28 mai 2008.

Le dividende de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque qui a été proposé après la date d'arrêt des comptes mais avant la date de publication s'élève à 15,50 euros par action.

7.4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En application du règlement n°2000-03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, l'appréciation du respect du ratio de solvabilité s'effectue au niveau de Compagnie Financière Saint-Honoré, cette dernière se conformant aux exigences en matière de capital.

Le capital de LCFB s'élevait au 31 décembre 2006 à 82.739.820 euros composé de 5.515.988 actions.

En 2007, le nombre d'actions composant le capital social a été affecté par la création de 22.400 actions à la suite de souscriptions dans le cadre des plans d'options.

Ainsi, au 31 décembre 2007, le capital s'élève à 83.075.820 euros composé de 5.538.388 actions d'un nominal de 15 euros chacune.

NOTE 8 - SECTEURS OPERATIONNELS

Les activités du Groupe s'articulent autour de deux pôles d'activités stratégiques (gestion d'actifs et banque privée) auxquels s'ajoute un pôle d'activité (autres activités et gestion propre) regroupant la gestion pour compte propre, le conseil aux entreprises et les fonctions support.

Le pôle de la gestion d'actifs recouvre les quatre lignes de gestion suivantes :

- la gestion actions, gestion diversifiée et obligations convertibles ;
- la multigestion, diversifiée et alternative ;
- la gestion taux et crédit et les gestions dites « alternatives » ;
- la gestion de fonds de private equity.

La banque privée regroupe une offre de services comprenant :

- la gestion de portefeuille et de patrimoine, l'ingénierie patrimoniale et le family office ;
- une activité de conseil aux entreprises à actionnariat familial.

Le pôle « autres activités et gestion propre » regroupe essentiellement :

- jusqu'à leur cession au 1^{er} avril 2007 les métiers du courtage d'assurances – hors l'assurance-vie demeurée rattachée à la banque privée ;
- le conseil aux entreprises qui relève de la filiale dédiée Edmond de Rothschild Corporate Finance (EdRCF) dont les domaines d'intervention regroupent le conseil en opérations de cessions ou d'acquisitions, l'évaluation d'entreprises et l'ingénierie financière ;
- la gestion propre qui intègre les activités de gestion patrimoniale du Groupe (en particulier le portefeuille titres), la fonction de centrale financière de la Banque auprès de ses différents métiers (notamment à travers ses interventions sur les marchés de capitaux), les frais liés aux activités propres de ce pôle et à son rôle de pilotage du Groupe et des produits et charges ne relevant pas directement de l'activité des autres pôles d'activité.

L'analyse détaillée des résultats de chacun de ces pôles et de leur contribution à la rentabilité du Groupe est présentée ci-après.

En milliers d'euros	Gestion d'actifs		Banque Privée		Autres activités et Gestion Propre		Groupe	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Produit net bancaire	259.155	210.164	95.302	72.234	49.871	101.109	404.328	383.507
Frais de gestion	- 137.581	- 116.163	- 66.294	- 61.531	- 58.508	- 102.277	- 262.383	- 279.971
Frais de personnel	- 77.189	- 70.244	- 42.882	- 40.941	- 36.689	- 56.704	- 156.760	- 167.889
- directs	- 61.508	- 57.697	- 34.811	- 33.377	- 32.472	- 52.579	- 128.791	- 143.653
- indirects	- 15.681	- 12.547	- 8.071	- 7.564	- 4.217	- 4.125	- 27.969	- 24.236
Autres charges d'exploitation	- 56.992	- 42.755	- 20.976	- 18.268	- 18.258	- 38.720	- 96.226	- 99.743
Dotations aux amortissements	- 3.400	- 3.164	- 2.436	- 2.322	- 3.561	- 6.853	- 9.397	- 12.339
Résultat brut d'exploitation	121.574	94.001	29.008	10.703	- 8.637	- 1.168	141.945	103.536
Coût du risque	-	- 46	444	- 18	- 338	- 273	106	- 337
Résultat d'exploitation	121.574	93.955	29.452	10.685	- 8.975	- 1.441	142.051	103.199
Sociétés mises en équivalence	2.603	2.137	3.184	2.668	-	-	5.787	4.805
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	5	12.825	- 537	12.825	- 532
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	26	-	26
Résultat courant avant impôt	124.177	96.092	32.636	13.358	3.850	- 1.952	160.663	107.498
Impôt sur les bénéfices	- 42.754	- 33.084	- 11.237	- 4.599	6.312	2.329	- 47.679	- 35.354
Résultat net	81.423	63.008	21.399	8.759	10.162	377	112.984	72.144
Actifs sectoriels	1.057.523	1.043.783	555.537	519.583	1.594.859	1.198.680	3.207.919	2.762.046

La part du Produit Net Bancaire réalisée hors France représente 3,7 % au 31 décembre 2007 contre 2,9 % pour l'exercice précédent (calcul effectué sur la base de la contribution des entités étrangères).

■ Remarques méthodologiques

Les comptes de gestion de chaque pôle d'activité ont été établis avec pour objectifs de :

- déterminer les résultats de chacun de ces pôles comme s'il s'agissait d'entités autonomes,
- donner une image représentative de leurs résultats et de leur rentabilité au cours de l'exercice.

Les principales conventions retenues pour l'établissement de ces comptes sont les suivantes :

- le PNB de chacun des pôles correspond aux revenus générés par son activité, nets de rétrocessions de commissions versées aux apporteurs ;
- les frais de gestion des pôles d'activité comprennent leurs frais directs, la partie qui leur incombe des charges du support logistique et opérationnel apporté par la Banque et une quote-part des frais de structure du Groupe ;
- les provisions sont imputées aux différents pôles de façon à refléter pour chacun d'eux la charge du risque inhérente à son activité. Les provisions qui ne peuvent pas être affectées à un pôle d'activité sont imputées à la gestion propre.

NOTE 9 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

LCFB est une filiale de Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH), elle-même filiale de LCF Holding Benjamin & Edmond de Rothschild S.A. (LCFH), l'actionnaire final étant le Baron Benjamin de Rothschild.

Toutes les transactions ont été effectuées dans le cadre ordinaire des activités et à des conditions comparables à celles appliquées aux transactions avec des personnes similaires ou, le cas échéant, aux transactions avec d'autres salariés.

Les parties liées au groupe LCFB sont les sociétés consolidées au sein du groupe LCFB, et celles du Groupe LCFH. Ont été également retenues comme parties liées au sens de la norme IAS 24 les administrateurs (membres du Conseil de Surveillance) et dirigeants (membres du Directoire) de LCFB, ainsi que leur conjoint et enfants rattachés à leur foyer.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES MORALES

La liste des sociétés consolidées de LCFB est présentée dans la note 7.1.. Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe, consolidées par intégration globale, étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans le tableau suivant les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, consolidées par mise en équivalence.

■ Transactions avec les sociétés mises en équivalence

La liste des sociétés mises en équivalence est présentée dans la note 3.8.

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	9.492
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2	-
Comptes de régularisation et actifs divers	467	40
Total ACTIF	469	9.532
Dettes envers les établissements de crédit	326	1.318
Comptes de régularisation et passifs divers	2.037	477
Total PASSIF	2.363	1.795
Intérêts et produits assimilés	38	607
Intérêts et charges assimilées	- 166	- 61
Commissions (charges)	- 3.688	- 1.678
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-	- 124
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.334	-
Produits des autres activités	-	4
Total PNB	- 482	- 1.252

■ Transactions avec la société mère

Les relations entre LCFB et son principal actionnaire, Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH), sont de quatre types :

Une relation d'affaires : CFSH a joué par le passé un rôle de développement des activités du Groupe, notamment dans le cadre de l'amorçage des fonds. Elle pourrait, à la demande de LCFB, continuer à jouer ce rôle dans le futur, mais dans une moindre mesure.

Une relation de contrôle : CFSH détient, une participation de 81,19 % dans le capital de LCFB.

Une relation de prestations de services dans le cadre d'une convention d'assistance et de gestion en date du 7 octobre 1997 : aux termes d'une convention en date du 7 octobre 1997 modifiée par un avenant en date du 30 décembre 1999, CFSH a confié à LCFB une mission générale d'assistance et de gestion comprenant notamment (i) la gestion de son portefeuille de valeurs mobilières selon les orientations et directives données périodiquement par les organes de direction de CFSH, (ii) la présentation d'études et d'analyses au Directoire et au Conseil de Surveillance de CFSH en vue de leur proposer des investissements, (iii) toutes opérations de gestion courante, tant administrative, juridique, fiscale et financière.

En particulier, LCFB met à la disposition de CFSH le personnel nécessaire à la mission décrite au paragraphe précédent

Cette convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par l'une des parties avant le 30 juin de chaque année. Plus généralement, LCFB facture l'ensemble des prestations fournies à CFSH au cours de l'exercice (arrêté à chaque clôture de l'exercice de CFSH).

Une relation de compte : CFSH bénéficie d'une facilité de caisse à trois mois auprès de LCFB au taux Eonia + 0,50 %.

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Prêts et créances sur les établissements de crédit	101.697	23.142
Comptes de régularisation et actifs divers	3.287	2.812
Total Actif	104.984	25.954

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Dettes envers la clientèle	-	474
Total Passif	-	474

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
+ Intérêts et produits assimilés	2.025	838
+ Commissions (produits)	140	265
- Commissions (charges)	- 1	-
+ Produits des autres activités	2.765	2.415
Produit net bancaire	4.929	3.518
Résultat brut d'exploitation	4.929	3.518

■ Transactions avec les autres parties liées

Elles concernent les transactions avec LCFH et ses filiales ainsi que celles conclues avec les filiales de CFSH

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	30.386
Prêts et créances sur les établissements de crédits	3.172	75
Prêts et créances sur la clientèle	527	1.407
Comptes de régularisation et actifs divers	3.303	2.931
Total Actif	7.002	34.799

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	30.922	13.824
Dettes envers les établissements de crédit	9.153	4.925
Dettes envers la clientèle	4.533	17.403
Comptes de régularisation et passifs divers	3.125	-
Provisions	917	785
Total Passif	48.650	36.937

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
+ Intérêts et produits assimilés	763	114
- Intérêts et charges assimilées	- 1.082	- 7
+ Commissions (produits)	2.573	250
- Commissions (charges)	- 6.298	- 6
+ Produits des autres activités	288	112
- Charges des autres activités	- 370	-
Produit net bancaire	- 4.126	463
- Charges générales d'exploitation	- 746	-
Résultat brut d'exploitation	- 4.872	463

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES PHYSIQUES

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Prêts	9.057	112
Garanties	-	-

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des mandataires sociaux est déterminée selon des modalités proposées par le Comité des rémunérations et adoptées par le Conseil de Surveillance.

La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable. Pour quatre membres du Directoire, la partie variable de la rémunération est déterminée en totalité au regard du résultat net consolidé. La rémunération variable est versée

en totalité au cours de l'exercice suivant.

Les rémunérations de trois des membres du Directoire sont prises en charge, pour partie, par les entités du Groupe auxquelles leurs activités sont plus directement dédiées. La rémunération des deux autres membres du Directoire est assurée exclusivement et totalement par LCFB.

Certains membres du Directoire perçoivent des jetons de présence de la part de sociétés étrangères du Groupe LCF Rothschild au titre de mandats d'administrateurs.

■ Avantages en nature

Les principaux avantages en nature correspondent aux véhicules de fonction. Chaque membre du Directoire dispose d'une voiture.

■ Avantages postérieurs à l'emploi

Les principaux avantages postérieurs à l'emploi sont constitués par les indemnités de fin de carrière et le plan de retraites supplémentaires de la Banque.

Indemnités de cessation de fonctions

Deux mandataires sociaux bénéficient, aux termes de leur contrat de travail, d'indemnités de cessation de fonctions. Leur montant, non forfaitaire, est déterminé, au moment de la rupture du contrat de travail, en fonction de la rémunération et de l'ancienneté des bénéficiaires. Ces indemnités sont prévues, notamment, en cas de licenciement en l'absence de faute grave, de démission consécutive à un changement de contrôle de la société ou de mise à la retraite anticipée. Elles se substituent à toute indemnité de licenciement légale ou conventionnelle.

Indemnités de fin de carrière

Les membres du Directoire bénéficient, au titre de leur contrat de travail, des dispositions applicables aux collaborateurs de la Banque en matière d'indemnité de fin de carrière. Il s'agit, selon le cas, du régime légal ou du régime de la convention collective.

Régimes de retraite

Les prestations de retraite sur-complémentaires sont externalisées auprès de la compagnie AXA. Le cabinet de courtage en charge est la société Eparinter, dont Assurances Saint-Honoré est le gestionnaire et le conseil.

A cette même date, aucune prestation n'a encore été versée à un bénéficiaire.

Régime de prévoyance / santé

Les membres du Directoire bénéficient des dispositifs de prévoyance offerts à tous les collaborateurs du Groupe en matière d'assurance décès et invalidité et de santé. Ils bénéficient également du dispositif de la Garantie Vie Professionnelle Accidents (assurance décès et invalidité) en vigueur au bénéfice de l'ensemble des salariés.

■ Montant des rémunérations et avantages sociaux attribués aux mandataires sociaux

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Montants des rémunérations allouées (*)	13.793	9.554
Avantages à court terme	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	1.450	1.403
Autres avantages à long terme	-	-
Paiements en actions (**)	622	829
Total	15.865	11.786

(*) charges patronales comprises

(**) charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre d'IFRS2

En nombre d'options	31.12.2007	31.12.2006
Options d'achats d'actions	-	-
Options de souscriptions d'actions	-	-
Actions gratuites	-	19.990
Total	-	19.990

NOTE 10 - INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES ET LES INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE 1 **POLITIQUE GÉNÉRALE DE GESTION DES RISQUES**

Depuis la fin des années 1990, le Groupe s'est recentré sur les activités de gestion d'actifs et de conseil aux entreprises ainsi que de gestion privée. Il a ainsi interrompu, dès 2000, les activités de crédit aux grandes entreprises. Entre 2003 et 2004, le Groupe a également mis un terme à ses activités de négociation d'options de change. Ces décisions stratégiques se sont traduites par une amélioration très significative du profil de risques du Groupe avec une très nette diminution des expositions aux risques de crédit-contrepartie et aux risques de marché.

Dans ce contexte, la politique de gestion des risques vise :

- à encadrer de manière très stricte, voire prudente, le développement des activités non stratégiques (marchés, crédit) de manière à ce que les risques pris soient proportionnés à la rentabilité attendue ;
- à favoriser une structure financière sur-liquide, riche en ressources longues et liquides en termes d'emplois.

PARTIE 2 **GESTION DES RISQUES DE CRÉDIT-CONTREPARTIE**

Le risque de crédit-contrepartie correspond au risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une contrepartie à honorer ses obligations financières. Ce risque comprend notamment le risque de règlement encouru au cours de la période séparant le moment où l'instruction de paiement ou de livraison d'un instrument financier vendu ne peut plus être annulée unilatéralement par la Banque et la réception définitive de l'instrument financier acheté ou des espèces correspondantes.

SECTION 1 - ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Les risques de crédit-contrepartie encourus par le Groupe trouvent leur origine dans :

1. les opérations conclues avec la clientèle privée et avec les O.P.C.V.M. gérés par les sociétés de gestion du Groupe, et notamment dans les opérations suivantes :
 - octroi de crédits ou d'engagements à la clientèle privée ;

- découverts ponctuels présentés par les O.P.C.V.M. gérés par les sociétés de gestion du Groupe et déposés auprès de la Banque (débits en compte résultant du décalage ponctuel lié à l'achat et à la vente de titres) ;
 - garanties en capital délivrées à certains O.P.C.V.M., notamment les « fonds à coussin » (le « coussin » désigne le niveau de perte maximale admissible ; il correspond à tout instant à l'écart entre la valeur actualisée des engagements de garantie du fonds et la valeur de l'actif net de celui-ci). Le modèle de gestion des O.P.C.V.M. bénéficiaires de la garantie en capital délivrée par la Banque donne l'assurance que la valeur liquidative demeurera supérieure ou égale à la valeur garantie, de sorte que la Banque ne sera pas appelée en garantie. Si toutefois, certains risques opérationnels (comme des erreurs dans l'application du modèle de gestion ou une indisponibilité de l'équipe de gestion) survenaient, la valeur liquidative pourrait se révéler inférieure à la valeur en capital garantie, de sorte que l'engagement de garantie délivré par la Banque serait alors activé ;
2. les opérations de marché de gré à gré conclues dans le cadre de l'activité de gestion pour compte propre, principalement avec des contreparties bancaires ou des entreprises de grande taille.

SECTION 2 - PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS

De manière générale, l'acceptation de tout risque de crédit est subordonnée à une rémunération attendue couvrant de manière satisfaisante le risque de perte dans l'hypothèse d'un défaut du client ou de la contrepartie. La recherche de garanties est certes généralisée mais elle ne se substitue en aucun cas à une analyse de risques ex ante.

Les règles et les modes opératoires sont déclinés différemment s'agissant respectivement des engagements sur la clientèle et des opérations de marché.

■ S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la clientèle privée

Dans la majorité des cas, l'octroi d'un concours à la clientèle (crédit ou engagement par signature) ressort de la compétence du comité des engagements dont la fréquence des réunions est hebdomadaire ; ce comité est présidé par le directeur général ou un autre membre du Directoire de la Banque.

Préalablement, le service des engagements a procédé à l'examen de la demande de concours présentée par l'attaché de clientèle concerné (ou par une société de gestion du Groupe lorsque le bénéficiaire est un O.P.C.V.M. géré). Ce service rédige un avis motivé sur la qualité du risque proposé et transmet l'ensemble du dossier au comité des engagements pour décision, laquelle sera matérialisée par un visa formel du président du comité.

En outre, des concours peuvent également être consentis dans le cadre de la délégation accordée au directeur général de la clientèle privée et des sous-délégations que celui-ci a consenties au bénéfice de certains collaborateurs de la direction de la clientèle privée. La délégation et les sous-délégations précitées font l'objet de plafonds strictement définis et sont régies par une procédure interne ad hoc. Enfin, les concours délivrés par délégation ou sous-délégation sont systématiquement portés à la connaissance du comité des engagements et sont mentionnés sur le procès-verbal établi à l'issue de tout comité.

■ S'agissant des opérations de marché de gré à gré

Les contreparties bancaires font l'objet d'un examen semestriel dans le cadre d'un comité spécifique, dit « comité banques », qui est présidé par le directeur général de la Banque et composé notamment du responsable de la direction des marchés de capitaux, du responsable du service des engagements et du responsable du contrôle financier. La définition des limites de risques applicables aux opérations de marché conclues avec des contreparties bancaires (sur proposition des responsables de desks) relève de la compétence du service des engagements, lequel prend naturellement en compte les notations délivrées par les agences spécialisées (notamment Standard & Poor's et Moody's).

Les contreparties commerciales (grandes entreprises du secteur public notamment) font également l'objet d'autorisations formelles, au sein du même comité, et sont revues selon une périodicité annuelle. Cette enveloppe de risques n'est pas destinée à l'activité pour compte propre mais aux O.P.C.V.M. monétaires et garantis pour lesquels la Banque exerce en tant que garant un droit de regard sur le risque émetteur que ces O.P.C.V.M. supportent.

Pour l'ensemble des contreparties de marché (contreparties bancaires et contreparties commerciales), le comité banques précité arrête les limites de risques, lesquelles sont ensuite soumises à la validation du Conseil de Surveillance de la Banque. Deux types de limites sont ainsi définis :

- les limites en montant : il s'agit du montant maximal de risque (en bilan et hors-bilan cumulés) que la Banque accepte de prendre sur une contrepartie (ou un groupe de contreparties liées) ;
- les limites en durée : elles déterminent la durée maximale des opérations négociées. Cette durée est directement corrélée à la qualité du rating de la contrepartie ou de l'émetteur.

PROCÉDURES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

■ S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la clientèle privée

Le suivi des dépassements

Au quotidien, les attachés de clientèle sont responsables du suivi des comptes présentant un solde débiteur ou, le cas échéant, un débit en compte excédant le découvert autorisé. Aux fins d'exercer ce contrôle, les attachés reçoivent chaque matin un état des dépassements.

En outre, le service des engagements examine, chaque semaine, les états de dépassement, pour l'ensemble des comptes ouverts dans les livres de la Banque, et, dans l'hypothèse d'un dépassement qui tend à perdurer, adresse une note au chargé de clientèle (avec copie au responsable hiérarchique de celui-ci) afin que des mesures appropriées soient définies et mises en œuvre. Lorsqu'il estime que la situation le justifie, le service des engagements adresse une note au comité des engagements afin de porter ladite situation à la connaissance dudit comité.

Enfin, chaque trimestre, le service des engagements prépare un tableau récapitulatif des comptes présentant une « anomalie » et transmet celui-ci aux responsables de groupes commerciaux au sein de la Direction de la Clientèle Privée ainsi qu'aux membres du Directoire de la Banque.

Le suivi des garanties

Usuellement, les concours octroyés par la Banque sont assortis de garanties, notamment sous la forme de nantissemements de comptes d'instruments financiers ou de délégations de contrats d'assurance-vie. Le service des engagements procède mensuellement à l'examen de la valeur des garanties ainsi constituées aux fins de s'assurer du maintien de cette valeur

par rapport au montant du concours octroyé (étant précisé que cette revue intervient uniquement une fois par trimestre s'agissant des garanties sous la forme de la délégation de contrats d'assurance-vie).

Le traitement des concours douteux

Les concours présentant un caractère douteux sont transférés à la direction des services juridiques, qui en assure le suivi. Ces concours font l'objet d'un examen trimestriel au cours du comité des créances douteuses, présidé par le directeur général de la Banque et composé du secrétaire général, du directeur des services juridiques, du directeur administratif et financier de la Direction de la Clientèle Privée, du directeur de la comptabilité et de l'inspecteur général de la Banque. Ce comité examine également l'ensemble des litiges que le Groupe pourrait connaître.

■ S'agissant des opérations de marché de gré à gré

La gestion des risques de crédit associés aux opérations de marché repose, en premier lieu, sur une sélection rigoureuse des contreparties autorisées. Elle repose également sur l'utilisation de techniques de réduction ou de suppression du risque, techniques que le Groupe a retenues avec ses principales contreparties : mise en place de contrats cadres et de collatéraux, d'une part, recours au système *Continuous Link Settlement (CLS)*, d'autre part. Enfin, cette gestion comporte un suivi quotidien du respect des limites de risques ainsi qu'un suivi des contreparties de marché.

La mise en place de contrats cadres et de collatéraux

Afin de réduire le risque de contrepartie sur les opérations de hors-bilan, la mise en place de contrats cadres a été systématisée depuis plusieurs années. Ainsi, au 31 décembre 2007, plus de 77 % des risques hors-bilan bruts étaient couverts par de tels contrats. Notons que plus de 40 % des risques non couverts par un contrat cadre concernaient à cette date des transactions avec des entités du Groupe, le résidu se rapportant essentiellement à des opérations de change à terme ou d'options avec des particuliers.

Par ailleurs, la Banque a conclu des accords de collatéraux avec 43 de ses principales contreparties (correspondant à 34 groupes), dont 39 étaient actifs au 31 décembre 2007.

Enfin, avant signature, tout contrat cadre ou tout contrat de collatéral est examiné par un juriste spécialisé en opérations de marché.

Le recours au système CLS pour les opérations de change

Depuis mars 2006, la Banque est adhérente au système CLS, qui permet d'éliminer le risque de règlement usuellement associé aux opérations de change de gré à gré. Ainsi, le risque de règlement-livraison sur les opérations de change en devises a considérablement diminué puisque, au 31 décembre 2007, 92,5 % des flux de change au comptant transitent par ce canal.

Le suivi du respect des limites de risques

Les expositions sont réévaluées quotidiennement en marked to market auquel est rajouté un add-on, soit un montant additionnel censé couvrir le risque de dégradation potentiel d'ici à l'échéance de chaque contrat. Ces add-ons dépendent de la nature des contrats et de leur maturité.

Les responsables de desks prennent quotidiennement connaissance des encours et des utilisations de limites de contreparties. Tout opérateur a la responsabilité de respecter strictement les limites de risques qui sont attribuées à son centre de profit. En cas de dépassement, il doit informer immédiatement sa hiérarchie.

Le contrôle financier contrôle quotidiennement le respect des limites de contrepartie pour l'ensemble des activités de marché du Groupe. En cas de dépassement, il alerte le Directoire de la Banque.

En outre, le comité des risques examine deux fois par mois les expositions aux risques, les dépassements éventuels de limites ainsi que les modalités de résorption de tout dépassement. Par ailleurs, le comité des risques suit la mise en place des contrats cadres et de collatéraux.

Le suivi des contreparties de marché

Le service des engagements doit présenter en comité des engagements les contreparties qui connaissent des événements significatifs, tels qu'un changement d'actionnariat, une dégradation de rating par une agence de notation ou encore la publication de pertes. En tout état de cause, une revue systématique de la totalité des limites sur les contreparties bancaires est effectuée deux fois par an en tenant compte des données financières et des ratings des agences spécialisées.

SECTION 3 - EXPOSITIONS AUX RISQUES DE CRÉDIT-CONTREPARTIE

■ Engagements du Groupe sur la clientèle

La clientèle du Groupe regroupe la clientèle privée, le groupe Compagnie Financière Saint-Honoré (hors la Banque et ses filiales) ainsi que les O.P.C.V.M. produits par le Groupe. Les tableaux ci-dessous détaillent les engagements du Groupe sur la clientèle.

■ Evolution des engagements du Groupe sur la clientèle

En millions d'euros	Normes IFRS		Normes françaises	
	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2006	31/12/2005
Crédits (bilan)	313	218	218	184
Cautions	818	743	743	597
Ouvertures de crédits non utilisées	91	58	58	56
Total	1.222	1.019	1.019	837

Qualité des engagements sur la clientèle

Division des encours

Les encours sont très divisés. Une dizaine de clients privés seulement (regroupés sous le vocable de « bénéficiaires liés ») présentent des encours supérieurs à trois millions d'euros. Un engagement hors-bilan (caution fiscale) d'un montant proche de 40 millions d'euros et d'une durée résiduelle de 10 années a été délivré dans le cadre d'une donation qui est garantie par un nantissement de comptes d'instruments financiers portant sur des titres de sociétés cotées appartenant à l'indice CAC 40.

Part des créances (sur la clientèle privée) excédant l'autorisation délivrée

Les dépassements d'autorisation sont très limités. Ils représentent généralement moins de 5 % des encours et sont régularisés rapidement.

Part des créances sur la clientèle privée couvertes par le nantissement d'un compte d'instruments financiers ou la délégation d'un contrat d'assurance-vie

Environ 80 % des créances sur la clientèle privée sont garanties par le nantissement d'un compte d'instruments financiers ou la délégation d'un contrat d'assurance-vie. Les portefeuilles financiers constituant l'assiette des nantissements sont diversifiés, investis en titres de sociétés cotées, et pour la plupart gérés sous mandat.

Part des créances sur la clientèle privée présentant un caractère douteux et provisions constituées à ce titre

En milliers d'euros	Normes IFRS		Normes françaises	
	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2006	31/12/2005
Créances sur la clientèle privée présentant un caractère douteux	3.972	4.756	4.756	6.137
dont les créances ayant fait l'objet d'une provision pour dépréciation	3.756	4.540	4.540	5.543
Montant net	452	779	779	1.949
Pourcentage des concours à la clientèle	0,14 %	0,36 %	0,36 %	1,06 %

Dès lors qu'une créance présente un caractère douteux, les conditions de solvabilité de la contrepartie et les risques de non-recouvrement de la créance font l'objet d'une appréciation par la Banque qui décide du principe et du montant de la constitution d'une dotation pour dépréciation.

■ **Encours dépréciés ou non présentant des impayés et garanties reçues au titre de ces encours**

Le tableau ci-dessous présente la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés), des encours douteux dépréciés, ainsi que les garanties reçues en couverture de ces actifs.

Le montant déclaré au titre des garanties reçues est la valeur de la garantie, plafonnée par le montant des actifs couverts.

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1an	> 1an			
31 décembre 2007							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	235	235	235
Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation	-	-	-	-	235	235	235
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	235	235	235

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1an	> 1an			
31 décembre 2006							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	563	563	563
Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation	-	-	-	-	563	563	563
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	563	563	563

■ Exposition au risque de crédit

Le tableau ci-contre présente l'exposition de l'ensemble des actifs financiers du Groupe au risque de crédit. Cette exposition au risque de crédit, avant effet des compensations non comptabilisées et des collatéraux, correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan, nette de toutes dépréciations effectuées.

Cette exposition ne tient pas compte de l'effet de l'application des contrats cadres de compensation en vigueur au 31 décembre 2007 et des collatéraux sur les instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Au 31 décembre 2007, cet effet, calculé sur la base des compensations admises au plan prudentiel, réduirait l'exposition du Groupe au risque de crédit de 8,6 millions d'euros.

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Exposition maximum au risque de crédit		
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	291.593	790.849
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	217	2.459
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit	2.065.266	1.146.735
Prêts et créances émis sur la clientèle	313.219	217.033
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	58.542	123.932
Exposition des engagements au bilan nets de dépréciation	2.728.837	2.281.008
Engagements de financement donnés	90.640	59.481
Engagements de garantie financière donnés	817.727	743.100
Provisions pour engagements par signature	-	-
Exposition des engagements au bilan nets de dépréciation	908.367	802.581
Total de l'exposition nette	3.637.204	3.083.589

■ Répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle utilisé pour leur valorisation

La répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle donnée dans le tableau ci-dessous est établie conformément aux catégories d'instruments définies précédemment.

Expositions aux risques de crédit-contrepartie au titre des opérations de marché

Les expositions aux risques de crédit figurant ci-dessous comprennent, outre les risques issus de l'activité de compte propre, les risques émetteurs encourus par les O.P.C.V.M. garantis (lorsque la Banque est le garant) afin de refléter l'exposition globale de la Banque.

Au 31 décembre 2007, 91,3 % des risques de crédit au titre des opérations de marché sont encourus sur des contreparties dont la notation (externe) est supérieure ou égale à AA.

En milliers d'euros	31.12.2007				31.12.2006			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transactions	823	52.373	825	54.021	11.231	85.550	997	97.778
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	110.799	127.526	-	238.325	156.479	502.417	35.000	693.896
Total actifs financiers	111.622	179.899	825	292.346	167.710	587.967	35.997	791.674
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transactions	1.953	54.964	-	56.917	11.310	41.435	-	52.745
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	-	70.164	716.615	786.779	-	52.513	809.520	862.033
Total passifs financiers	1.953	125.128	716.615	843.696	11.310	93.948	809.520	914.778

Répartition des engagements bruts sur les contreparties bancaires par rating

Aux 31 décembre 2007, 2006 et 2005, les engagements bancaires bruts (y compris les engagements hors-bilan) s'élevaient respectivement à 1.437,0 millions d'euros, 1.348,2 millions d'euros et 1.265,9 millions d'euros et se décomposaient comme suit :

En millions d'euros	Equivalent risque brut					
	31/12/2007		31/12/2006		31/12/2005	
Rating	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AAA	60,1	4,2 %	65,6	4,9 %	72,3	5,7 %
AA	1.251,0	87,1 %	662,7	49,1 %	563,9	44,5 %
A	93,1	6,5 %	529,7	39,3 %	453,3	35,8 %
BBB	14,9	1,0 %	15,0	1,1 %	68,1	5,4 %
<BBB	-	-	-	-	-	-
Non raté	17,9	1,2 %	75,2	5,6 %	108,3	8,6 %

Méthodologie : Ratings externes présentés en équivalent Standard & Poor's, engagements évalués à leur valeur de remplacement, hors comptes ordinaires à vue des établissements bancaires à l'actif ou au passif de la Banque, hors pensions livrées, et sans prise en compte des effets de compensation et des collatéraux.

PARTIE 3 **GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ**

Les risques de marché sont des risques de pertes encourus sous l'effet de la variation défavorable d'un prix (taux d'intérêt, cours des devises, cours des actions ou cours des matières premières notamment), à l'exception des mouvements de prix qui résulteraient de la dégradation de la situation financière d'un émetteur.

SECTION 1 - ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Au sein du Groupe, les risques de marché résultent :

- d'une part, des activités de compte propre conduites par la direction des marchés de capitaux de la Banque, notamment les desks « trésorerie euro et devises » et « change » ;
- d'autre part, de la détention de produits gérés par les sociétés de gestion du Groupe (O.P.C.V.M.) ou par EdRFS (EMTN ou O.P.C.V.M. structurés), soit dans le cadre de la politique d'amorçage, soit au titre de l'animation du marché secondaire. Dans ce dernier cas, la filiale de la Banque, Financière Boréale, se porte contrepartie des cessions de la clientèle quand elles interviennent avant l'échéance contractuelle du produit.

Les activités « Produits structurés » d'EdRFS ou de sa filiale RFS Gestion (RFS Investment Managers depuis janvier 2008) n'induisent, pour leur part, pas de risques de marché significatifs. En effet, l'instrument dérivé permettant l'indexation de la performance (contrat de swap notamment) s'adosse de manière stricte, soit à un instrument aux caractéristiques identiques contracté avec l'O.P.C.V.M., soit à l'engagement de rémunération attendu par le client investisseur dans l'EMTN.

L'octroi de concours à la clientèle (crédits ou engagements de financement) n'induit pas, de manière usuelle une exposition à des risques de marché (risque de taux d'intérêt ou risque de change), un mécanisme de cessions ou de transactions internes transférant à la salle des marchés placée sous la Direction des Marchés de Capitaux.

En d'autres termes, l'ensemble des risques de marché, qu'ils soient associés initialement aux opérations avec la clientèle ou qu'ils proviennent des activités de compte propre, sont centralisés et gérés par la salle des marchés de la Banque ou, dans le cas spécifique de l'animation du marché secondaire des produits structurés, par le front office d'EdRFS.

SECTION 2 - MÉTHODES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

■ Principes d'approbation des risques de marché

Des autorisations d'exposition maximale aux différents risques de marché, sont accordées par le Directoire et soumises à la ratification du Conseil de Surveillance.

Ces limites sont exprimées de quatre manières :

- en montant absolu de portage : cette limite correspond au montant maximum acceptable, dans une devise déterminée, de la position nette dans ladite devise dans le cadre des activités de change ;
- en sensibilité : la sensibilité est définie comme le montant de perte potentielle pour une variation spécifique d'un risque (taux d'intérêt, cours de change) ;
- en *stop loss* : il s'agit des montants de pertes cumulées sur une période donnée (calculée en jours, mois ou années) qui ne peuvent être dépassés, sauf à liquider immédiatement la position. Les limites en *stop loss* sont également fixées par les desks trésorerie et change ;
- en perte potentielle maximale : il s'agit du montant de perte estimé à horizon d'un an résultant du portage de produits structurés. La limite est définie à partir d'un scénario d'évolution défavorable des prix qui tient compte des protections généralement associées à cette catégorie d'actif financier.

■ Le suivi du respect des limites de risques de marché

Les opérateurs de la direction des marchés de capitaux et du *front office* de structuration d'EdRFS ont l'obligation de respecter, en permanence, l'ensemble des limites de risques de marché.

En outre, le Contrôle Financier de la Banque (qui est rattaché à la Direction Financière et qui est strictement indépendant du *front office*) vérifie le respect des limites de marché pour l'ensemble des activités de la Direction des Marchés de Capitaux sur la base de *reportings* quotidiens. Le contrôle du respect des limites de marché pour l'activité d'EdRFS est effectué sur une base hebdomadaire.

S'agissant spécifiquement des opérations initiées de gré à gré avec un client, le Contrôle Financier vérifie le parfait adossement (nature et sens des options, nature du sous-jacent, prix d'exercice, échéance de l'opération) auprès d'une contrepartie de marché (étant précisé que les opérations sur options sont systématiquement réalisées en *back to back* – c'est-à-dire que toute opération sur option conclue avec un client est systématiquement et immédiatement retournée dans le marché, par conclusion d'une opération de sens inverse avec une contrepartie de marché).

SECTION 3 - EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHÉ

Le tableau ci-dessous détaille l'exposition du Groupe aux risques de change, de taux et sur actions au cours des deux derniers exercices.

En milliers d'euros	Limites définies début		Fin d'année		Moyenne		Minimum		Maximum	
	2007	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	
Risque de change*	880	109	146	127	182	65	96	173	376	
Risque de taux**	1.400	331	194	308	374	137	138	629	615	
Risque sur actions***	5.000	1.325	2.296	1.602	2.309	1.155	1.620	2.643	2.871	

* sensibilité à 8 % des positions de change opérationnelles, sans prise en compte des corrélations.

** sensibilité à 1 % à une variation uniforme et parallèle des taux des portefeuilles de trésorerie, sans prise en compte des corrélations.

*** perte potentielle maximale estimée sur le portefeuille de produits structurés de Financière Boréale plus écarts d'adossements résiduels constatés sur les montages.

Le Groupe estime que son exposition aux risques de marché est très modérée, conformément à la politique de gestion des risques qu'il a définie et mise en œuvre. La plupart des opérations sont réalisées pour le compte de la clientèle et couvertes immédiatement et intégralement auprès d'une contrepartie de marché.

PARTIE 4

GESTION DE LA LIQUIDITÉ ET DU FINANCEMENT

Le risque de liquidité est le risque pour le Groupe de ne pas être en mesure de faire face à ses engagements à leur échéance et pouvoir dénouer une position en raison de la situation du marché. Le risque pour le Groupe de ne pas pouvoir faire face à ses engagements peut résulter à la fois de la transformation d'échéances (entendue comme l'emprunt sur des échéances courtes pour prêter sur des échéances plus longues) et d'une impossibilité de contracter de nouveaux emprunts, à un prix acceptable, que ce soit sous l'effet de conditions générales du marché ou de facteurs spécifiques au Groupe.

SECTION 1 - LA LIQUIDITÉ DES EMPLOIS

La liquidité des emplois, c'est-à-dire leur disponibilité immédiate ou la possibilité de les céder rapidement à un coût raisonnable, pour faire face, notamment, à des retraits ou à des remboursements anticipés et imprévus des ressources, constitue l'un des fondements de la politique de trésorerie et de gestion actif-passif de la Banque. Celle-ci accepte, par là même, que cette attitude de prudence, voire conservatrice, réduise les opportunités d'optimisation de la rentabilité des emplois dont une maturité plus longue permettrait d'obtenir des marges additionnelles.

La maîtrise de cette politique repose, en premier lieu, sur la centralisation des décisions d'emplois :

- au niveau de la Direction des Marchés de Capitaux pour la trésorerie courante ;
- au niveau de la Direction Financière – sur décision du Directoire – pour les portefeuilles de titres.

Le refinancement du portefeuille de crédits à la clientèle est lui-même assuré de manière centralisée à la salle des marchés, par l'intermédiaire de contrats internes.

Le Comité de Gestion actif-passif s'assure du respect de cette politique de manière périodique (trois à quatre fois par an). En outre, depuis septembre 2007 et l'émergence de la crise de liquidité interbancaire, le Contrôle Financier établit un état de liquidité opérationnelle sur base quotidienne.

Plusieurs indicateurs attestent de la liquidité des emplois :

- le volume des emplois de trésorerie au jour le jour est généralement supérieur à 500 millions d'euros. Il était de 577 millions d'euros au 31 décembre 2007 ;

- les prises en pension, qui atteignent 1.205 millions d'euros au 31 décembre 2007, sont adossées à des mises en pension (785 millions d'euros au 31 décembre 2007) auprès de certains O.P.C.V.M. Maison en fonction de leur besoins de trésorerie. Le solde, exceptionnellement élevé fin 2007 par mesure de prudence (420 millions d'euros), est composé de titres sans risque de signature (OAT, BTAN), mobilisables en cas de nécessité ;
- les emplois de trésorerie à terme, sous forme de prêts à terme et de titres de créances négociables, s'inscrivent dans le cadre de critères stricts : signature de premier plan, sélectionnée de manière rigoureuse par le Comité des Engagements, et durée d'investissement limitée. La durée moyenne des emplois à terme de trésorerie, pondérée par les encours, était de 5 mois au 31 décembre 2007 ;
- les concours à la clientèle sous forme de crédits échéancés ressortent à 76,7 millions d'euros au 31 décembre 2007, soit à peine 2,4 % du total du bilan. La durée moyenne restant à courir est de 18 mois au 31 décembre 2007 ;
- le portefeuille de titres (hors participations dans les entreprises mises en équivalence) est également limité dans son montant et dans son objet. Au 31 décembre 2007, il se compose de 58 millions d'euros d'obligations investment grade à taux révisable et de 102 millions d'euros de titres à revenu variable (hors O.P.C.V.M. monétaires utilisés dans le cadre de la gestion de trésorerie des filiales), pour l'essentiel sous la forme de lignes d'O.P.C.V.M. maison acquises dans le cadre de la politique d'amorçage. Le statut de ces derniers titres (à céder ou à conserver) est examiné périodiquement par le Comité de Gestion actif-passif qui ne valide le maintien de ces valeurs en portefeuille qu'aux fins de soutenir le développement du produit ou de la gamme de produit.

Il en résulte un coefficient de liquidité (tel que défini par la réglementation bancaire française) très conservateur qui s'affiche à 433 % au 31 décembre 2007, contre 368 % au 31 décembre 2006.

SECTION 2 - LIMITATION DE LA TRANSFORMATION D'ÉCHÉANCES

Le Groupe a décidé – toujours par prudence – de conserver une situation structurelle de transformation « inverse » dans laquelle des ressources d'échéances longues (principalement les capitaux permanents, titres subordonnés remboursables et E.M.T.N. dans le cadre d'émissions de produits structurés) couvrent largement des emplois de courte durée.

Le tableau qui suit présente le bilan par date d'échéance contractuelle :

Au 31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
Caisse, Banques centrales et CCP	24.755	-	-	-	-	24.755
Actifs financiers en valeur de marché par résultat	38.475	95.015	94.789	64.067	-	292.346
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	111.377	-	467	95.848	-	207.692
Prêts et créances sur établissements de crédit	1.682.275	382.991	-	-	-	2.065.266
Prêts et créances sur la clientèle	252.522	33.106	25.743	1.848	-	313.219
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	40.433	18.109	-	58.542
Actifs financiers par échéance	2.109.404	511.112	161.432	179.872	-	2.961.820
Banques centrales	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers en valeur de marché par résultat	136.430	59.109	466.825	181.332	-	843.696
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	32.346	-	-	-	-	32.346
Dettes envers la clientèle	1.394.825	8.700	66.298	49.134	-	1.518.957
Dettes représentées par un titre	160	-	-	-	-	160
Dettes subordonnées	-	-	-	119.683	-	119.683
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers par échéance	1.563.761	67.809	533.123	350.149	-	2.514.842

Au 31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
Caisse, Banques centrales et CCP	15.034	-	-	-	-	15.034
Actifs financiers en valeur de marché par résultat	294.592	336.240	87.679	73.163	-	791.674
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	119.270	32	210	39.699	-	159.211
Prêts et créances sur établissements de crédit	1.092.251	54.468	16	-	-	1.146.735
Prêts et créances sur la clientèle	199.293	10.533	2.570	4.637	-	217.033
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2.013	63.425	40.379	18.115	-	123.932
Actifs financiers par échéance	1.722.453	464.698	130.854	135.614	-	2.453.619
Banques centrales	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers en valeur de marché par résultat	232.336	133.531	299.932	248.979	-	914.778
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	74.681	-	-	-	-	74.681
Dettes envers la clientèle	1.046.843	10.637	30.087	52.286	-	1.139.853
Dettes représentées par un titre	160	-	-	-	-	160
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers par échéance	1.354.020	144.168	330.019	301.265	-	2.129.472

L'évaluation et le suivi opérationnel de la transformation s'effectue mensuellement sur la base d'impasses de liquidité déterminées à partir du bilan social. Ce périmètre s'avère pertinent dans la mesure où la Banque a centralisé en son sein le pôle de refinancement de ses filiales qui, par ailleurs, développent des activités peu consommatrices en ressources. Le tableau ci-dessous détaille les montants constitutifs de ces impasses au 31 décembre 2007.

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
<i>En millions d'euros</i>	747	756	809	808	893	920	681	490

L'excédent de liquidités, sur toutes les échéances, caractéristique majeure du bilan de la Banque, s'est encore accentué avec l'émission de quasi fonds propres, pour 170 millions d'euros en juin 2007, et les mesures de prudence arrêtées dès la fin août 2007 dans un contexte de crise générale de liquidité. En particulier, la Banque a considérablement réduit ses engagements interbancaires à terme.

En dépit d'une politique prudente en matière de gestion financière, la Banque n'écarte pas la possibilité d'un remboursement anticipé significatif des ressources de sa clientèle. Ainsi, un scénario particulièrement défavorable a été développé dans ce sens. Il est également produit mensuellement pour être reporté en Comité des Risques puis en Comité de Gestion actif-passif. Il ressort de ce scénario que la Banque pourrait satisfaire aisément aux contraintes fortes retenues à titre d'hypothèses, à savoir :

- assurer le remboursement immédiat de toutes les ressources à vue et des ressources à terme de maturité inférieure à un an,
- rembourser la moitié des ressources longues.

SECTION 3 - DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Eu égard à ses métiers de base, les ressources de la clientèle et interbancaires de la Banque ne résultent pas d'une politique active de recherche de moyens pour assurer le financement de ses emplois, mais sont le reflet de son activité de gestion d'actifs (dépôts de la clientèle privée, émissions de produits structurés, opérations de pension avec les O.P.C.V.M.), et de l'animation de la signature de la Banque au sein du marché monétaire. De même, l'émission de titres super subordonnés (T.S.S.) et de titres subordonnés remboursables (T.S.R.) réalisée en 2007 s'inscrit dans le cadre du renforcement des fonds propres réglementaires de la Banque et non dans celui de l'allongement de la maturité de ses ressources.

La Banque apporte, néanmoins, une attention particulière à la diversification de ses sources de financement qui constitue l'un des socles de sa politique de gestion du risque de liquidité. Le tableau suivant fournit une indication de la diversité de ses sources de financement au 31 décembre 2007 :

<i>En millions d'euros</i>	Banques		Particuliers		Autres		Total	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Emprunts de trésorerie	20,0	5	NA	-	NA	-	20,0	5
Comptes à terme	NA	-	86,4	120	2,0	3	88,4	123
Certificats de dépôt	24,3	1	50,5	36	5,5	1	80,3	38
EMTN structurés	440,9	ND	209,7 *	2.023	ND *	ND	650,6	ND

(*) La colonne « Particuliers » recouvre, pour les émissions de produits structurés, les données relatives aux clients de la Direction de la Clientèle Privée. Il est par contre difficile d'estimer avec précision le nombre d'investisseurs qui ont souscrit par l'intermédiaire d'autres canaux de distribution.

PARTIE 5

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT GLOBAL

SECTION 1 - DÉFINITION ET ORIGINE DU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux d'intérêt global correspond au risque de pertes encouru au titre de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors-bilan à taux fixe (à l'exception des instruments de taux du portefeuille de trading, relevant des risques de marché), sous l'effet d'un déplacement parallèle et uniforme de la courbe des taux d'intérêt.

La sensibilité calculée par la Banque est définie comme la variation de la valeur actuelle nette des positions résiduelles à taux fixe futures sous l'effet d'une hausse uniforme et parallèle de la courbe des taux d'intérêt. La sensibilité et son évolution sont calculées à l'aide d'un logiciel ad hoc (RiskPro), sur la base d'une variation des taux d'intérêt à hauteur de 1 % et 2 %.

SECTION 2 - EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux global, auquel le Groupe est exposé, est structurellement faible. En effet, les concours à la clientèle sont principalement accordés selon des références de taux variables (notamment EONIA) et « refinancés » en interne (avec la salle des marchés) selon des références de même nature.

Le tableau ci-dessous rapporte les niveaux d'impasse globale à taux fixe par période future, à partir du 31 décembre 2007, sous hypothèse d'un écoulement contractuel du stock des actifs et passifs, sans production nouvelle :

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
<i>En millions d'euros</i>	- 195,1	- 120,0	- 65,6	- 47,9	- 50,2	- 50,2	- 50,2	- 50,0

Le signe - signifie l'existence d'un excédent de ressources à taux fixe et donc une sensibilité du bilan à la baisse des taux.

L'impasse à moyen terme résulte uniquement de la non-couverture des titres super subordonnés émis en juin 2007 pour 50 millions d'euros. Il en résulte que la sensibilité à une variation uniforme de 100 points de base de la courbe des taux d'intérêt est limitée à 5 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Un scénario de stress (2 %) est également produit tous les mois, qui permet de démontrer la faible convexité du bilan (la sensibilité à 2 % est égale à 2,17 fois la sensibilité à 1 % au 31 décembre 2007).

PARTIE 6

GESTION DU RISQUE STRUCTUREL DE CHANGE

La position de change structurelle de la Banque est liée à ses investissements en devises. Elle résulte, pour l'essentiel, d'achats de parts de fonds libellés en monnaies étrangères réalisés dans le cadre de la politique d'amorçage. Ces encours sont généralement faibles comme l'atteste le tableau suivant arrêté au 31 décembre 2007 :

Devise	Montant (en milliers d'euros)
ILS	11.959,5
GBP	2.184,2
USD	392,7
CHF	1,0

Pour des montants de participations significatives, la Banque peut être amenée à immuniser l'investissement contre le risque de change en empruntant la devise pour un montant équivalent. Les encours ci-dessus ont été financés dès l'origine par l'achat de devises. Le risque de change sur la position en ILS est faible car les actifs des fonds sont libellés en devises tierces, principalement en euros (risque nul) et en dollar, avant d'être convertis en ILS dans le cadre du calcul de la valeur liquidative.

Comptes sociaux et annexes

Bilan et Hors-bilan de la société mère (en milliers d'euros)

Actif	31.12.2007	31.12.2006
Caisse, Banques centrales, CCP	24.754	15.032
Créances sur les établissements de crédit	2.124.935	1.416.621
Opérations avec la clientèle	448.396	397.124
Obligations et autres titres à revenu fixe	122.768	376.001
Actions et autres titres à revenu variable	75.481	20.429
Participations et autres titres détenus à long terme	20.414	20.999
Parts dans les entreprises liées	52.110	97.516
Immobilisations incorporelles	7.485	5.113
Immobilisations corporelles	30.214	28.574
Actions propres	9.909	12.764
Autres actifs	42.969	56.759
Comptes de régularisation	176.618	234.911
Total de l'actif	3.136.053	2.681.843

Passif	31.12.2007	31.12.2006
Dettes envers les établissements de crédit	44.337	88.361
Opérations avec la clientèle	1.595.614	1.187.656
Dettes représentées par un titre	811.030	884.107
Autres passifs	52.318	112.373
Comptes de régularisation	123.778	106.569
Provisions	27.140	34.275
Dettes subordonnées	171.995	-
Capitaux propres (hors FRBG)	309.841	268.502
– Capital souscrit	83.076	82.740
– Primes d'émission	98.244	96.363
– Réserves	32.244	32.117
– Report à nouveau (+/-)	5.517	4.331
– Résultat de l'exercice (+/-)	90.760	52.951
Total du passif	3.136.053	2.681.843

Hors-bilan	31.12.2007	31.12.2006
Engagements donnés		
Engagements de financement	90.655	59.495
Engagements de garantie	817.998	743.372
Engagements sur titres	8.262	-
Engagements reçus		
Engagements de garantie	63.623	62.787
Engagements sur titres	4.842	10.000

Compte de résultat de la société mère (en milliers d'euros)

	2007	2006
+ Intérêts et produits assimilés	232.851	158.308
- Intérêts et charges assimilées	- 205.078	- 133.931
+ Revenus des titres à revenu variable	54.922	44.882
+ Commissions (produits)	93.306	81.099
- Commissions (charges)	- 22.381	- 22.686
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	13.036	11.267
+/- Gains ou Pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	- 2.583	1.263
+ Autres produits d'exploitation bancaire	48.855	41.395
- Autres charges d'exploitation bancaire	- 8.273	- 4.992
Produit net bancaire	204.655	176.605
- Charges générales d'exploitation	- 137.337	- 123.249
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 6.410	- 5.951
Résultat brut d'exploitation	60.908	47.405
+/- Coût du risque	180	213
Résultat d'exploitation	61.088	47.618
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	27.117	15.810
Résultat courant avant impôt	88.205	63.428
+/- Résultat exceptionnel	6.613	- 6.633
- Impôt sur les bénéfices	- 4.058	- 3.844
Résultat net	90.760	52.951

Notes annexes aux comptes annuels de la société mère

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

1.1. GÉNÉRALITÉS

Les comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par le règlement n° 2005-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

1.2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

■ Conversion des opérations en devises

Celles-ci sont converties aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice.

Les titres de participation et de filiales libellés en devises et financés en euros sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de conversion constatés sur ces titres ne sont pas pris en compte dans le résultat.

■ Crédits à la clientèle

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 du 12 décembre

2002, modifié par le règlement n° 2005-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 3 novembre 2005, et de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2002-04 du 28 mars 2002 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. L'application de ce règlement a pour conséquence de développer l'information financière en matière de risque de contrepartie et conduit à créer de nouvelles catégories de créances en comptabilité.

- Créances saines : les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale.
 - Créances impayées : les échéances impayées pendant un délai inférieur ou égal à trois mois (ou moins de six mois pour les crédits immobiliers) sont maintenues dans leur poste d'origine. Au-delà de ces délais, les crédits – pour l'intégralité des concours consentis au client – sont transférés en créances douteuses.
 - Créances restructurées : les créances restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont également à nouveau inscrites en encours sain si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de la restructuration.
- Les encours restructurés à des conditions hors marché sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en perte au moment de la restructuration. Tout écart d'intérêt futur, par référence aux conditions de marché au jour de la restructuration si ces dernières sont inférieures aux conditions

initiales, et par référence aux conditions initiales dans le cas contraire, fait l'objet, pour son montant actualisé, d'une décote au moment de la restructuration, enregistrée en coût du risque ; cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt. Si le débiteur, après un retour en encours sain, ne respecte pas les échéances fixées, les encours restructurés sont immédiatement déclassés.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque définit les créances restructurées comme étant des créances détenues auprès de contreparties présentant des difficultés financières telles que l'établissement de crédit est amené à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, etc...), afin de permettre aux contreparties d'honorer le paiement des échéances.

Par conséquent, sont exclues des créances restructurées :

- les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas des problèmes d'insolvabilité,
- les créances dont le tableau d'amortissement théorique est modifié du fait de l'application d'une option ou clause contractuelle prévue initialement au contrat (exemple : pause et report d'échéance).
- Créances douteuses : les éléments de bilan et les engagements par signatures relatifs à une contrepartie sont identifiés comme encours douteux au sein du système d'information comptable de la Banque dès lors qu'ils sont porteurs d'un risque de crédit avéré.

Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions. Les éléments concernés sont identifiés soit par enregistrement comptable au sein des comptes créés à cet effet, soit au moyen d'attributs.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque classe en encours douteux les encours et engagements présentant un risque de crédit avéré au titre de chacune des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement et sur les preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur les collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits). Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur,
- lorsque la situation de la contrepartie, à une opération de crédit ou à un engagement de hors bilan, présente des

caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque la Banque a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple),

- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie. Au titre des procédures contentieuses à prendre en considération, on peut citer les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Parmi les encours douteux, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis :

- les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.
- les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. L'identification intervient à la déchéance du terme ou, en matière de crédit-bail, à la résiliation du contrat.
- dans le cas de créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

Lorsqu'après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Les intérêts ne sont plus comptabilisés après le transfert en encours douteux compromis. Les créances litigieuses sont les créances faisant l'objet de contestations tenant soit à la nature, soit au montant, sans que la solvabilité de la contrepartie ne soit en cause. Elles sont comptabilisées dans les mêmes comptes que les créances douteuses non compromises.

Provisionnement du risque de crédit avéré : lorsqu'un risque probable de non-recouvrement, total ou partiel, apparaît avéré, les créances font individuellement l'objet de dépréciations constituées par dotation au compte de résultat et portées en déduction des actifs.

Conformément aux dispositions relatives à la date d'application du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 modifié relatif au traitement comp-

table du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique la méthode d'actualisation des flux prévisionnels décrite à l'article 13 de ce règlement du Comité de la Réglementation Comptable lors de l'évaluation de la dépréciation.

■ Portefeuille-titres

Les titres recouvrent, notamment, les valeurs suivantes, émises en France ou à l'étranger :

- valeurs mobilières -à revenu fixe ou à revenu variable-,
- bons du Trésor,
- autres titres de créances négociables,
- instruments du marché interbancaire.

Ces titres font l'objet d'un classement selon l'intention qui préside à leur détention et sont, conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, ainsi qu'au règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 en matière de détermination du risque de crédit et de la dépréciation concernant les titres à revenu fixe, répartis entre les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement et titres de participation et de filiales.

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de six mois.

Les titres de placement sont acquis avec un objectif de détention de plus de six mois, tout en étant, en principe, destinés à la revente à plus ou moins brève échéance.

Les titres d'investissement sont acquis avec une intention de détention durable et font l'objet d'une couverture spécifique du risque de taux ou de ressources affectées à leur financement.

La différence entre leur prix d'acquisition et leur valeur de remboursement est amortie sur leur durée de vie résiduelle.

Les titres de participation et de filiales sont acquis en vue d'une détention durable. Sont retenues dans cette catégorie les participations supérieures à 5 % ou, éventuellement, inférieures à 5 %, lorsqu'elles sont assorties d'éléments tels que la présence de représentants dans les organes de gestion ou l'existence d'une autre détention indirecte par le Groupe.

Les titres figurent à l'actif du bilan publiable dans les postes suivants :

- effets publics et valeurs assimilées,
- obligations et autres titres à revenu fixe,
- actions et autres titres à revenu variable,

- participations et autres titres détenus à long terme,
- parts dans les entreprises liées,
- actions propres.

■ Immobilisations

Les immobilisations incorporelles correspondent, pour l'essentiel, aux logiciels acquis dont la durée d'amortissement varie de un à trois ans.

Les amortissements concernant le matériel et le mobilier de bureau, le matériel informatique, les agencements et les installations ainsi que le matériel de transport s'établissent de la façon suivante :

- linéaire au taux de 10 à 25 %,
- dégressif aux taux de 37,5 % et 40 % (ou, respectivement, 62,5 % et 60 % pour les biens acquis entre le 1^{er} février 1996 et le 31 janvier 1997).

L'immeuble de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est amorti sur une durée de vingt-cinq ans.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004, applicable au 1^{er} janvier 2005, a supprimé la possibilité de constater à l'actif des charges différées ou à étaler dans le cadre de la convergence des règles françaises vers les normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

Désormais, les charges différées sont obligatoirement comptabilisées :

- à l'actif si elles respectent les critères généraux de définition et de comptabilisation des actifs ou qu'elles sont attribuables au coût d'entrée des actifs,
- en charge dans le cas contraire.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-10 du 12 décembre 2002 modifié par le règlement Comité de la Réglementation Comptable n° 2003-07 du 12 décembre 2003 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et du règlement Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires directs).

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels informatiques. Ces derniers demeurent en immobilisations incorporelles en cours jusqu'à la date de leur mise en service.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

■ Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont également comptabilisées, pour l'essentiel, prorata temporis.

■ Evaluation du portefeuille-titres

L'évaluation des titres de la Banque à la clôture de l'exercice repose sur les principes suivants :

- les titres de transaction font l'objet d'une valorisation au prix de marché constaté en date d'arrêté, les différences d'évaluation positives ou négatives étant inscrites en compte de résultat,
- les titres de placement sont évalués au plus bas de leur valeur d'entrée et de leur valeur boursière (cours de bourse moyen du mois de décembre), ou de leur valeur probable de négociation en cas de titres non cotés.

Aucune compensation n'est opérée entre les plus values et moins values latentes ainsi constatées, seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation du portefeuille-titres,

- les titres d'investissement, couverts en risque de taux, ne font pas l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur de marché s'avère inférieure à leur valeur comptable. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées,
- les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Lorsqu'il s'agit de titres cotés, le cours boursier n'en constitue pas le seul critère d'appréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values donnent lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille-titres.

■ Résultats sur instruments financiers à terme

Les principes comptables adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les instructions de la Commission Bancaire et les avis du Conseil National de la Comptabilité.

Ces principes reposent essentiellement sur la nature des opérations effectuées, leur qualification et le type de marché sur lequel elles sont traitées :

- opérations d'échange de conditions d'intérêts ("swaps" de taux)

Les résultats de ces instruments, utilisés dans le cadre de la couverture d'opérations identifiées dès l'origine, font l'objet d'une inscription en compte de résultat d'une manière identique à la comptabilisation des produits et charges des éléments couverts.

- opérations sur contrats à terme portant sur des taux d'intérêt (notionnel, "Euribor", etc.)

Les gains ou pertes en couverture d'opérations sur le marché physique des capitaux sont répartis sur la durée restant à courir des opérations couvertes.

Lorsque les contrats ne sont pas dénoués, deux méthodes de comptabilisation sont retenues :

- marchés organisés et assimilés : les gains ou pertes, résultant de l'évaluation des contrats sont enregistrés en résultat,
- gré à gré : seules les moins-values latentes sont provisionnées.
- contrats de garantie de taux ("FRA")

Les produits et charges de FRA en couverture sont portés en compte de résultat de façon symétrique aux produits et charges de l'instrument couvert. Dans le cas d'opérations de marché, les gains et pertes sont constatés dans le compte de résultat lors du dénouement de l'opération.

- options (de change, de taux, sur indices, sur actions)

Les primes sont enregistrées en compte d'attente à l'initiation des contrats. A leur dénouement, s'il s'agit d'opérations de couverture, elles sont rapportées de façon symétrique aux résultats des opérations couvertes.

S'il s'agit d'opérations de marché, elles sont inscrites en compte de résultat. Pour les contrats non dénoués dans le cadre d'opérations de marché, les options sont revalorisées en date de situation.

L'écart de valorisation est porté en compte de résultat dans le cas de produits traités sur un marché organisé.

Pour les marchés de gré à gré, seules les moins-values latentes sont provisionnées.

■ Engagements de retraite et autres engagements sociaux

L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Désormais, les banques adhèrent aux régimes Agirc et Arrco.

La caisse de retraite (CRPB) à laquelle adhère la Banque subsiste et assume le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape, d'abord au moyen de ses réserves et complétées, en tant que de besoin, par des cotisations annuelles à la charge de la Banque, dont le taux moyen sur les dix prochaines années est plafonné à 4 % de la masse salariale.

Aucune provision n'a été constituée au titre des engagements financiers liés à ce régime de retraite sur la base des informations disponibles. En effet, le montant des actifs en représentation de ces engagements est supérieur à l'engagement de la CRPB.

La société n'applique pas la méthode préférentielle visant à provisionner les avantages postérieurs à l'emploi portant sur des régimes à prestations définies : engagement de retraite, plan de retraite supplémentaire et indemnité de fin de carrière.

■ Provision pour gratifications d'ancienneté

Dans le cadre de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 2003-R.01 du 1er avril 2003 et du règlement n° 2000-06 sur les passifs, une provision correspondant aux versements probables destinés à récompenser certains salariés présents dans l'entreprise (gratifications prévues lors de l'octroi de médailles d'honneur du travail) a été constituée à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2007, cette provision s'élève à un total de 673 milliers d'euros.

■ Impôt sur les sociétés

Il est calculé selon les règles du régime d'intégration fiscale de groupe constitué par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque (mère) et certaines de ses filiales. Conformément aux conventions signées, la société mère enregistre en compte de résultat l'impact de ce régime de groupe. Le périmètre du Groupe comprend, en 2007, neuf filiales.

■ Participation des salariés

Une provision a été constituée sur la base d'un accord conclu au sein de l'Unité Economique et Sociale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

NOTE 2 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

2.1. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires débiteurs	268.215	-	268.215	101.928	-	101.928
Comptes et prêts	577.454	66.018	643.472	349.541	288.903	638.444
Prêts participatifs	-	16	16	-	16	16
Titres reçus en pension livrée	147.450	1.057.760	1.205.210	-	668.064	668.064
Sous-total	993.119	1.123.794	2.116.913	451.469	956.983	1.408.452
Créances rattachées	250	7.772	8.022	277	7.892	8.169
Total	993.369	1.131.566	2.124.935	451.746	964.875	1.416.621

2.2. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Autres concours à la clientèle		
- Crédits	80.965	47.456
- Prêts subordonnés	702	-
- Valeurs non imputées	-	5
- Titres reçus en pension livrée	91.554	94.122
Sous-total	173.221	141.583
Comptes ordinaires débiteurs ⁽¹⁾	274.723	254.762
Total brut	447.944	396.345
Créances douteuses ⁽²⁾	3.972	4.756
Dépréciations créances douteuses ⁽²⁾	- 3.520	- 3.977
Total ⁽³⁾	448.396	397.124

⁽¹⁾ Un dossier, classé en créances douteuses au 31 décembre 2006, a fait l'objet au cours de l'exercice 2007 d'un reclassement en créances saines pour un montant de 787 milliers d'euros.

⁽²⁾ Les encours douteux compromis s'élèvent à 3.962 milliers d'euros au 31 décembre 2007, provisionnés à hauteur de 3.510 milliers d'euros, soit un montant net de 452 milliers d'euros.

⁽³⁾ Y compris des créances rattachées pour, respectivement, 4.248 milliers d'euros en 2007 et 3.113 milliers d'euros en 2006.

2.3. OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Transaction	-	1.196
Placement	2.554	2.593
Investissement	117.087	367.824
Sous-total	119.641	371.613
Créances rattachées	3.127	4.388
Total net	122.768	376.001

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 58,54 millions d'euros et 64,23 millions d'euros.

La rubrique «Titres de placement» enregistre un montant de 2,13 millions d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée émis par Financière Eurafrique.

Des titres d'investissement d'une valeur comptable de 65,011 millions d'euros, venus à échéance, ont été remboursés.

La différence entre la valeur nette comptable des titres d'investissement et leur valeur de remboursement est de 86,93 millions d'euros.

2.4. ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Transaction	Placement	Total	Transaction	Placement	Total
Titres détenus	28	79.313	79.341	28	22.209	22.237
Dépréciations	-	- 3.860	- 3.860	-	- 1.808	- 1.808
Total net	28	75.453	75.481	28	20.401	20.429
Plus-values latentes ⁽¹⁾	-	6.314	6.314	-	6.128	6.128

(1) Entre la valeur d'acquisition des titres et leur valeur de marché.

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 15,42 millions d'euros et 60,06 millions d'euros.

Parmi les titres de placement, les actions et parts d'O.P.C.V.M. se répartissent comme suit :

	31.12.2007			31.12.2006		
	Français	Etranger	Total	Français	Etranger	Total
O.P.C.V.M. de capitalisation	49.339	21.186	70.525	12.698	1.198	13.896
Autres O.P.C.V.M.	-	-	-	2	-	2
Total	49.339	21.186	70.525	12.700	1.198	13.898

2.5. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME

En milliers d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Titres de participation						
- Etablissements de crédit	7.344	-	7.344	7.735	-	7.735
- Autres entreprises	13.349	- 290	13.059	13.812	- 346	13.466
Sous-total	20.693	- 290	20.403	21.547	- 346	21.201
Ecart de conversion	11	-	11	- 202	-	- 202
Total	20.704	- 290	20.414	21.345	- 346	20.999

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 10,69 millions d'euros et 9,72 millions d'euros.

Le détail des participations les plus significatives figure dans le tableau «Renseignements concernant les filiales et participations».

2.6. PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Entreprises à caractère financier et non financier	53.691	- 1.602	52.089	99.592	- 2.090	97.502
Ecart de conversion	21	-	21	14	-	14
Total	53.712	- 1.602	52.110	99.606	- 2.090	97.516

Le montant total de la valeur nette comptable des titres est constitué de titres non cotés.

Liste des entreprises liées :

- Edmond de Rothschild Asset Management
- Financière Boréale
- Edmond de Rothschild Corporate Finance
- Edmond de Rothschild Financial Services
- ERS
- Edmond de Rothschild S.G.R. SpA
- Edmond de Rothschild S.I.M. SpA
- Edmond de Rothschild Multi Management
- Edmond de Rothschild Private Equity Partners
- Edmond de Rothschild Investment Partners
- Edmond de Rothschild Investment Services Limited
- Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
- EdR Real Estate Management
- 18 Rothschild Blvd. Ltd

2.7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions/dotations	Remboursements/Cessions	Autres variations	Fin Exercice
Valeur brute					
Fonds commercial (dont droit au bail)	1.861	-	-	-	1.861
Autres immobilisations incorporelles	23.981	600	-	2.673	27.254
Immobilisations incorporelles en cours	693	3.608	-	- 2.686	1.615
Total	26.535	4.208	-	- 13	30.730
Amortissements					
Dépréciations					
Autres immobilisations incorporelles	- 21.422	- 1.823	-	-	- 23.245
Total	- 21.422	- 1.823	-	-	- 23.245
Valeur nette comptable	5.113	2.385	-	- 13	7.485

2.8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions/dotations	Remboursements/cessions	Autres variations	Fin Exercice
Valeur brute					
Terrains	11.434	-	-	-	11.434
Constructions	20.431	-	-	-	20.431
Matériel informatique	11.818	1.034	- 51	799	13.600
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	21.382	784	- 44	3.148	25.270
Immobilisations corporelles en cours	968	4.406	-	- 3.934	1.440
Total	66.033	6.224	- 95	13	72.175
Amortissements					
Dépréciations					
Constructions	- 15.133	- 844	-	-	- 15.977
Matériel informatique	- 8.655	- 1.999	51	-	- 10.603
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	- 13.671	- 1.743	33	-	- 15.381
Total	- 37.459	- 4.586	84	-	- 41.961
Valeur nette comptable	28.574	1.638	- 11	13	30.214

2.9. ACTIONS PROPRES

La Banque a racheté 9,91 millions d'euros de ses propres actions. Les actions sont classées en titres de placement. Ces actions font et feront l'objet d'attributions gratuites à certains salariés.

Les actions propres ont fait l'objet, durant l'exercice 2007, des mouvements suivants :

	Nombre d'actions	Prix unitaire	Montant (milliers d'euros)
Position au 31.12.2006	159.440	80,053	12.764
Attributions d'actions gratuites	- 35.628	80,133	- 2.855
Position au 31.12.2007	123.812	80,030	9.909

2.10. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2007		31.12.2006	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Primes sur options	896	717	11.403	11.043
Divers	42.073	51.601	45.356	101.330 ⁽¹⁾
Total	42.969	52.318	56.759	112.373

⁽¹⁾ La dette sur titres empruntés concernant la société Edmond de Rothschild Financial Services, et dont les titres ont été cédés dans le cadre d'un actionariat salarié, a été résiliée courant 2006.

2.11. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2007		31.12.2006	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs reçues à l'encaissement	2.141	-	14.012	-
Charges constatées d'avance	33.340	-	36.076	-
Produits à recevoir	129.988	-	178.554	-
Produits constatés d'avance	-	18.562	-	21.523
Charges à payer	-	93.812	-	77.966
Divers	11.149	11.404	6.269	7.080
Total	176.618	123.778	234.911	106.569

2.12. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions/dotations	Cessions/reprises	Autres variations	Fin Exercice
Valeur brute					
Obligations et autres titres à revenu fixe	367.824	735.342	- 986.079	-	117.087
Participations et autres titres détenus à long terme (*)	21.345	11.973	- 84.141	71.527	20.704
Participations dans les entreprises liées (*)	99.606	56	- 28	- 45.922	53.712
Total	488.775	747.371	- 1.070.248	25.605	191.503
Dépréciations					
Participations et autres titres détenus à long terme	- 346	-	56	-	- 290
Participations dans les entreprises liées	- 2.090	-	488	-	- 1.602
Total	- 2.436	-	544	-	- 1.892
Valeur nette comptable					
Obligations et autres titres à revenu fixe	367.824	735.342	- 986.079	-	117.087
Participations et autres titres détenus à long terme (*)	20.999	11.973	- 84.085	71.527	20.414
Participations dans les entreprises liées (*)	97.516	56	460	- 45.922	52.110
Total	486.339	747.371	- 1.069.704	25.605	189.611

^(*) La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a cédé la totalité de sa participation dans Assurances & Conseils Saint-Honoré en échange d'actions Newstone Courtage, qui ont été ensuite elles-mêmes entièrement revendus.

2.13. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	23.549	-	23.549	55.760	-	55.760
Comptes et emprunts	8.695	11.353	20.048	3.724	28.016	31.740
Sous-total	32.244	11.353	43.597	59.484	28.016	87.500
Dettes rattachées	533	207	740	512	349	861
Total	32.777	11.560	44.337	59.996	28.365	88.361

2.14. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2007			31.12.2006		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
- Comptes d'épargne de la clientèle à régime spécial	262	51.976	52.238	552	27.282	27.834
- Dettes rattachées	12	-	12	14	-	14
Sous-total	274	51.976	52.250	566	27.282	27.848
Autres dettes						
- Comptes ordinaires de la clientèle	573.150	-	573.150	329.797	-	329.797
- Comptes créditeurs à terme	-	90.685	90.685	-	81.936	81.936
- Titres donnés en pension livrée	725.469	150.295	875.764	648.116	97.270	745.386
- Autres dettes diverses	42	1.997	2.039	1.452	-	1.452
- Dettes rattachées	827	899	1.726	554	683	1.237
Sous-total	1.299.488	243.876	1.543.364	979.919	179.889	1.159.808
Total	1.299.762	295.852	1.595.614	980.485	207.171	1.187.656

2.15. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Bons de caisse	156	156
Titres du marché interbancaire et créances négociables	739.953	747.689
Emprunts obligataires	27.459	32.537
Sous-total	767.568	780.382
Dettes rattachées	43.462	103.725
Total	811.030	884.107

2.16. PROVISIONS

En milliers d'euros	Début exercice	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Disponibles	Autres variations	Fin exercice
Provisions pour charges						
Provisions pour médailles du travail	712	-	- 20	- 19	-	673
Provisions pour charges sur actions propres ⁽¹⁾	2.182	1.472	- 2.309	-	-	1.345
Autres provisions pour charges ⁽²⁾	18.894	4.382	- 1.133	- 2.597	-	19.546
Sous-total	21.788	5.854	- 3.462	- 2.616	-	21.564
Provisions pour risques						
Provisions pour litiges ⁽³⁾	11.705	1.485	- 372	- 8.156	-	4.662
Autres provisions pour risques	782	132	-	-	-	914
Sous-total	12.487	1.617	- 372	- 8.156	-	5.576
Total	34.275	7.471	- 3.834	- 10.772	-	27.140

⁽¹⁾ D'une part, des actions gratuites (plan 2005) ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions d'un montant de 600 milliers d'euros, puis ont été transférées, en septembre 2007, à leurs bénéficiaires, donnant lieu à une reprise de provisions de 2.309 milliers d'euros. D'autre part, des actions gratuites attribuées en 2006, et toujours en période d'attribution, ont fait l'objet de dotations aux provisions d'un montant de 872 milliers d'euros.

⁽²⁾ Une reprise pour impôts différés et des dotations aux provisions pour charges de fidélisation à long terme des collaborateurs, constituent pour l'essentiel les «Autres provisions pour charges».

⁽³⁾ Les dotations aux provisions pour risques sont destinées, pour l'essentiel, à faire face à des litiges avec des tiers. Les reprises de provisions pour litiges avec un tiers (6,7 millions d'euros) et pour contrôle fiscal (1,7 million d'euros), constituent l'essentiel des reprises pour litiges.

Un régime de retraite «sur-complémentaire» a été mis en place en décembre 2004. Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories.

Ce dispositif entre dans le champ d'application des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base. Une modification du régime portant sur l'assiette des rémunérations prise en compte pour la détermination des droits plafonnant le montant des prestations du régime est intervenue en 2006 ; la dette actuarielle au taux de 5,40 % au 31 décembre 2007 est passée de 15.829 milliers à 18.463 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

Le montant qui aurait été provisionné, en application de la méthode préférentielle, non retenue par la Banque, serait de 9.853 milliers d'euros au 31 décembre 2007 (contre 12.616 milliers d'euros au 31 décembre 2006). Les actifs du régime sont valorisés à 8.524 milliers d'euros au 31 décembre 2007 et le coût des services passés net résiduel s'élève à 86.000 euros.

Les provisions ne comprennent pas les indemnités de fin de carrière pour un montant de 2.723 milliers d'euros en 2007 contre 1.691 milliers d'euros en 2006.

Des actions propres ont été attribuées gratuitement à des collaborateurs. Celles-ci font l'objet d'une provision pour charges étalée sur la période d'attribution.

Les provisions pour risques bancaires s'élèvent à 5.710 milliers d'euros en 2007, contre 4.770 milliers d'euros en 2006.

2.17. DETTES SUBORDONNÉES

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Titres subordonnés à durée indéterminée	50.000	-
Titres subordonnés à terme	120.000	-
Dettes rattachées	1.995	-
Total	171.995	-

2.18. RÉSERVES

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Réserve légale	8.274	8.147
Réserves réglementées	152	152
Autres réserves	23.818	23.818
Total	32.244	32.117

2.19. ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Position au début de l'exercice	82.740	96.363	32.117	4.331	52.951	268.502
Augmentation de capital	336	1.881	-	-	-	2.217
Résultat de l'exercice (avant affectation)	-	-	-	-	90.760	90.760
Distribution de l'exercice	-	-	127	1.186	-52.951	-51.638
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Position à la clôture de l'exercice	83.076	98.244	32.244	5.517	90.760	309.841

Le capital social de 83.075.820,00 euros, divisé en 5.538.388 actions de 15 euros de nominal chacune, se répartit comme suit :

	Nombre d'actions	% d'intérêt
Compagnie Financière Saint-Honoré	4.496.782	81,19 %
Caisse de dépôt et placement du Québec	577.063	10,42 %
La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque	123.812	2,24 %
Divers actionnaires salariés du Groupe	287.098	5,18 %
Autres actionnaires minoritaires	53.633	0,97 %
Total	5.538.388	100,00 %

Le bénéfice distribuable, en euros, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2007	90.760.344
Report à nouveau à la clôture de l'exercice	5.516.839
Affectation à la réserve légale	- 33.600
Bénéfice distribuable	96.243.583

Le bénéfice distribuable est affecté de la façon suivante (*) :

Distribution d'un dividende de 15,50 euros par action, soit :	85.845.014
Report à nouveau	10.398.569

(*) Sous réserve du vote de cette résolution par l'assemblée générale du 28 mai 2008.

2.20. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Actif		
Opérations avec la clientèle	127.129	172.996
Passif		
Opérations avec la clientèle	16.944	13.055
Dettes représentées par un titre	14.518	5.408

2.21. VENTILATION DE CERTAINS ACTIFS / PASSIFS SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

En milliers d'euros	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
Actif					
Créances sur les établissements de crédit	1.707.079	416.525	1.331	-	2.124.935
Opérations avec la clientèle	294.651	33.953	67.869	51.923	448.396
Obligations et autres titres à revenu fixe	9.166	50.924	40.831	21.847	122.768
Total	2.010.896	501.402	110.031	73.770	2.696.099
Passif					
Dettes envers les établissements de crédit	42.791	1.546	-	-	44.337
Opérations avec la clientèle	1.456.005	12.034	62.741	64.834	1.595.614
Dettes représentées par un titre	123.415	54.203	459.413	173.999	811.030
- Bons de caisse	160	-	-	-	160
- Titres du marché interbancaire / T.C.N.	123.255	54.203	446.847	155.080	779.385
- Emprunts obligataires	-	-	12.566	18.919	31.485
Total	1.622.211	67.783	522.154	238.833	2.450.981

NOTE 3 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

3.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2007	2006
Produits sur opérations avec les établissements de crédit	181.591	113.979
Produits sur opérations avec la clientèle	22.042	12.580
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	14.345	15.204
Autres intérêts et produits assimilés	14.873	16.545
Total	232.851	158.308

3.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

En milliers d'euros	2007	2006
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	- 155.758	- 74.570
Charges sur opérations avec la clientèle	- 30.688	- 24.878
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	- 10.898	- 23.745
Autres intérêts et charges assimilées	- 7.734	- 10.738
Total	- 205.078	- 133.931

3.3. REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	2007	2006
Actions et autres titres à revenu variable	912	1.030
Titres de participation et autres titres détenus à long terme	3.889	3.250
Parts dans les entreprises liées	50.121	40.602
Total	54.922	44.882

3.4. COMMISSIONS

En milliers d'euros	2007		2006	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	- 94	-	- 107
Opérations avec la clientèle	26	-	23	-
Opérations sur titres	-	- 94	-	-
Opérations de change	13	-	12	-
Opérations de hors-bilan - Opérations sur instruments financiers à terme	550	- 367	120	- 84
Prestations de services financiers	92.642	- 21.826	80.974	- 22.495
Dotations / Reprises liées aux provisions	75	-	- 30	-
Total	93.306	- 22.381	81.099	- 22.686

3.5. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

En milliers d'euros	2007			2006		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Titres de transaction	244	-	244	423	-	423
Opérations de change	60.225	- 47.275	12.950	67.020	- 56.113	10.907
Instruments financiers à terme	5	- 163	- 158	4	- 67	- 63
Total	60.474	- 47.438	13.036	67.447	- 56.180	11.267

3.6. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2007			2006		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Moins-values de cession	-	- 733	- 733	-	- 5	- 5
Plus-values de cession	202	-	202	2.232	-	2.232
Dotations / Reprises liées aux dépréciations	73	- 2.125	- 2.052	48	- 1.012	- 964
Total	275	- 2.858	- 2.583	2.280	- 1.017	1.263

3.7. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2007	2006
Refacturation de charges	8.093	5.867
Autres produits accessoires	33.442	28.322
Divers	8.082	7.210
Dotations aux provisions	- 762	- 4
Total	48.855	41.395

3.8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2007	2006
Rétrocessions de produits	- 6.127	- 4.441
Divers	- 2.025	- 969
Dotations / Reprises liées aux provisions	- 121	418
Total	- 8.273	- 4.992

3.9. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2007	2006
Salaires et traitements	- 49.376	- 38.740
Charges de retraite	- 7.164	- 5.947
Charges sociales	- 13.990	- 12.164
Intéressement des salariés	- 1.070	- 1.070
Participation des salariés	- 3.730	- 2.173
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	- 5.946	- 5.051
Dotations aux provisions pour frais de personnel	- 5.990	- 10.136
Reprises de provisions pour frais de personnel	4.278	241
Sous-total frais de personnel	- 82.988	- 75.040
Impôts et taxes	- 3.000	- 3.200
Locations	- 11.124	- 10.316
Services extérieurs	- 38.943	- 34.276
Transports et déplacements	- 792	- 463
Autres charges diverses d'exploitation	- 500	- 30
Dotations aux provisions pour frais administratifs	-	- 24
Reprises de provisions pour frais administratifs	10	100
Sous-total frais administratifs	- 54.349	- 48.209
Total	- 137.337	- 123.249

3.10. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	2007	2006
Dotations sur dépréciations sur créances douteuses	- 2	- 239
Dotations aux provisions	- 250	-
Pertes nettes sur créances irrécupérables	- 714	-
Reprises sur dépréciations sur créances douteuses devenues disponibles	490	121
Reprises aux provisions	412	-
Récupérations sur créances amorties	244	331
Total	180	213

Par ailleurs, les reprises sur dépréciations sur créances douteuses utilisées au cours de l'exercice se sont élevées à 407 milliers d'euros.

3.11. GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2007	2006
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	27.460	15.907
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	- 78
Moins-values de cession sur immobilisations financières	- 888	- 447
Dotations aux dépréciations des immobilisations financières	-	- 184
Reprises sur dépréciations d'immobilisations financières	544	612
Total	27.117	15.810

3.12. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Il ressort en solde net à 6.613 milliers d'euros en 2007, dont 6.650 milliers d'euros représentant la reprise d'une provision pour litige avec un tiers constituée en 2006.

3.13. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt sur les sociétés, calculé dans le cadre du régime d'intégration fiscale, présente un solde négatif de 5.779 milliers d'euros.

La contribution de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, hors impôts différés, si elle avait été imposée séparément, aurait été de 800 milliers d'euros.

NOTE 4 - INFORMATIONS RELATIVES AUX RESULTATS DES ACTIVITES BANCAIRES

■ Analyse des agrégats du produit net bancaire

L'analyse du produit net bancaire, par grands secteurs d'activité, qui s'extrait de la présentation purement comptable du compte de résultat publiable, peut être résumée, très globalement, comme suit :

En milliers d'euros	2007	2006
Gestion d'actifs	82.406	76.294
Activité à marge	11.489	9.053
Opérations de marchés	18.651	14.313
Conseil aux entreprises	1.050	105
Portefeuille-titres et revenus divers	91.059	76.840
Produit net bancaire	204.655	176.605

Malgré un environnement financier défavorable à partir de l'été 2007, le produit net bancaire s'établit à 204,7 millions d'euros, en hausse de 28,1 millions par rapport à 2006, soit une augmentation de 15,9 %.

Grâce au dynamisme de la gestion collective et de la banque privée et au développement de leurs encours sous gestion, les **revenus de la gestion d'actifs** de la Banque s'accroissent de 8,0 % en 2007 sous l'effet, notamment, de la hausse des commissions de bourse (+ 20,5 %, après + 38,4 % en 2006). Par ailleurs, en raison des souscriptions soutenues dans les O.P.C.V.M., les droits d'entrée demeurent à un niveau élevé, à 11,2 millions d'euros, bien qu'en retrait de 12,4 % par rapport à 2006.

L'**activité à marge** (dépôts et crédits), essentiellement liée à la gestion d'actifs pour le compte de la clientèle, augmente de 26,9 % d'un exercice à l'autre à la suite, notamment, du développement organique de la banque privée et de la hausse des taux du marché monétaire.

Les **opérations de marchés** de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque – essentiellement axées sur l'intermédiation, en particulier de la clientèle – enregistrent une croissance sensible de leurs recettes en 2007 (+ 30,3 %). Celles-ci progressent surtout dans le secteur des changes (+ 32,6 %) en raison, principalement, de l'augmentation des opérations de bourse étrangère.

Le résultat de la table de la «Trésorerie Euros/Négociation» s'avère, quant à lui, en augmentation de 10,0 % d'un exercice à l'autre.

Le **conseil aux entreprises** - hormis celui exercé dans les filiales dédiées - enregistre des revenus de 1,1 million d'euros, à comparer à 0,1 million l'année précédente.

La hausse des recettes du **portefeuille titres et revenus divers** en 2007 (+ 18,5 %) est due, pour partie, à l'augmentation de 24,2 % des produits accessoires dont, pour l'essentiel, la facturation, par la Banque, de ses prestations administratives et, surtout, de dépositaire et de placement effectuées auprès de ses différentes filiales. Les revenus du portefeuille titres s'établissent à 51,5 millions d'euros, en hausse de 11,8 % par rapport à 2006. Ils correspondent, en particulier, aux dividendes distribués par les différentes entités de gestion collective de la Banque (soit + 27,1 % d'un exercice à l'autre).

NOTE 5 - NOTES SUR LE HORS-BILAN

5.1. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	2007	2006
Engagements donnés		
Engagements de financement	1.798	1.356
Engagements de garantie	407	526

5.2. Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Compagnie Financière Saint-Honoré ou des Sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires s'engagent à vendre, sous certaines conditions les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans. Depuis décembre 2005, CFSH et la Banque ont convenu que CFSH serait systématiquement substituée à la Banque dans l'exécution de ces contrats, CFSH se réservant la faculté de se substituer un tiers.

5.3. OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les opérations sur les instruments de taux d'intérêt sont classées en portefeuille de micro-couverture. Les opérations conditionnelles sur instruments de cours de change peuvent être effectuées dans le cadre de la gestion spécialisée d'un portefeuille ou font l'objet d'un adossement. Les engagements sur instruments financiers à terme – dont la valeur nominale des contrats est exprimée en milliers d'euros – se décomposent de la manière suivante :

Au 31 décembre 2007	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
Marchés organisés et assimilés						
Contrats fermes						
"Swaps de devises" (1)	2.950.903	2.944.866	-	-	2.950.903	2.944.866
Total	2.950.903	2.944.866	-	-	2.950.903	2.944.866
Marchés de gré à gré						
Contrats fermes						
"Swaps de taux" (1)	1.138.008	917.778	-	-	1.138.008	917.778
Sous-total	1.138.008	917.778	-	-	1.138.008	917.778
Contrats conditionnels						
«Indices»	75.209	79.308	-	-	75.209	79.308
Sous-total	75.209	79.308	-	-	75.209	79.308
Total	1.213.217	997.086	-	-	1.213.217	997.086

(1) dont entreprises liées pour un montant de 148.312 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2006	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
Marchés organisés et assimilés						
Contrats fermes						
"Swaps de devises"	1.726.212	1.785.228	-	-	1.726.212	1.785.228
Total	1.726.212	1.785.228	-	-	1.726.212	1.785.228
Marchés de gré à gré						
Contrats fermes						
"Swaps de taux" (1)	1.292.872	852.789	-	-	1.292.872	852.789
Sous-total	1.292.872	852.789	-	-	1.292.872	852.789
Contrats conditionnels						
« Indices »	55.193	59.952	-	-	55.193	59.952
Sous-total	55.193	59.952	-	-	55.193	59.952
Total	1.348.065	912.741	-	-	1.348.065	912.741

(1) dont entreprises liées pour un montant de 146.326 milliers d'euros.

La ventilation par durée résiduelle des engagements ci-dessus se présente ainsi (en milliers d'euros) :

Au 31 décembre 2007	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
Marchés organisés et assimilés	2.941.009	2.944.866	7.296	-	2.598	-
Marchés de gré à gré	350.663	766.127	551.947	124.230	310.607	106.729

Au 31 décembre 2006	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
Marchés organisés et assimilés	1.705.120	1.785.228	15.034	-	6.058	-
Marchés de gré à gré	611.039	692.358	363.936	105.980	373.090	114.403

Le degré d'exposition de la Banque aux risques de marché liés aux opérations sur instruments financiers, exprimé en milliers d'euros, peut être résumé comme suit :

Nature du risque	Opérations concernées	Hypothèses	Evaluation de la sensibilité	
			2007	2006
Risque de taux d'intérêt	Opérations de trésorerie en euros	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	233	147
	Opérations de trésorerie en devises	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	81	47
Risque de change	Opérations de change au comptant et à terme	Variation défavorable de 8 % des cours des devises	109	146

5.4. JUSTE VALEUR DES OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

La juste valeur des instruments financiers à terme est déterminée par référence à leur valeur de marché calculée quotidiennement dans le cadre de mesure de risque de contrepartie.

En milliers d'euros	Valeur positive		Valeur négative	
	2007	2006	2007	2006
Marchés organisés et assimilés				
Contrats fermes				
« Swaps de devises »	24.249	7.394	- 25.225	- 7.539
Marchés de gré à gré				
Contrats fermes				
« Swaps de taux »	48.630	86.595	- 81.002	- 33.027
Contrats conditionnels				
« Indices »	976	11.358	- 1.038	- 11.198

NOTE 6 - INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES

6.1. NATURE ET METHODOLOGIE DU CALCUL

Les calculs des montants des équivalents risques et des compensations sont effectués selon les principes énoncés par le Comité de la Réglementation Bancaire et Financière dans les règlements n° 91-05 et 95-02 et par la Commission Bancaire dans l'instruction n° 96-06.

La valeur de remplacement positive des équivalents risques correspond à l'évaluation au prix de marché des contrats, avant prise en compte des effets de la compensation et des garanties reçues.

La majoration brute est le résultat du montant notionnel de l'opération auquel est appliqué un coefficient de pondération. La majoration nette, quant à elle, est calculée selon la formule définie dans l'instruction n° 96-06 :

majoration nette = 0,4 x majoration brute + 0,6 x RNB x majoration brute dans laquelle le RNB représente le rapport du coût de remplacement net sur le coût de remplacement brut pour les transactions soumises à un accord de compensation juridiquement valable.

Les taux de pondération retenus pour les types de contrepartie correspondent à celles définies dans le règlement n° 91-05 : 20 % pour les banques et 50 % pour les clients.

6.2. VENTILATION DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS PAR TYPE DE CONTREPARTIE

En milliers d'euros	Risques pondérés bruts		Risques pondérés nets	
	2007	2006	2007	2006
Banques	31.035	32.084	16.826	17.197
Clients	29.896	28.332	28.005	28.109

6.3. EFFET, EN MONTANT, DES COMPENSATIONS SUR LA SOMME DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS

En milliers d'euros	Effet du netting		Effet de la collatéralisation	
	2007	2006	2007	2006
Banques	13.035	7.781	1.175	7.106
Clients	1.890	223	-	-

NOTE 7 - EFFECTIF MOYEN

	2007	2006
Techniciens	130	124
Cadres	224	209
Agents "hors classification"	79	63
Total	433	396

NOTE 8 - DIVERS

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est incluse par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Compagnie Financière Saint-Honoré.

Résultats financiers de la société mère au cours des cinq derniers exercices

	2003	2004	2005	2006	2007
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	68.648.940	78.396.390	81.461.460	82.739.820	83.075.820
Nombre d'actions émises	4.576.596	5.226.426	5.430.764	5.515.988	5.538.388
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
Fonds propres ⁽¹⁾ *	135.761.000	190.754.000	206.122.000	215.551.000	219.081.000
Capitaux permanents ⁽¹⁾ *	135.761.000	217.974.000	245.112.000	248.088.000	416.540.000
Total de bilan *	2.353.358.000	2.641.825.000	2.493.039.000	2.681.843.000	3.136.053.000
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	411.586.143	203.535.337	279.857.444	268.870.440	329.350.424
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	20.382.446	19.235.152	24.870.027	79.337.654	98.578.167
Impôt sur les bénéfices	- 3.305.641	404.652	- 2.177.273	1.267.379	5.707.514
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	23.595.243	19.384.948	33.028.999	52.951.266	90.760.344
Montant des bénéfices distribués	26.544.257	19.792.766	32.953.373	52.953.485	85.845.014
Résultat des opérations rapporté à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	5,18	3,60	4,98	14,15	16,77
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	5,16	3,71	6,08	9,60	16,39
Dividende versé à chaque action **	5,80	4,05	6,10	9,60	15,50
Personnel					
Nombre d'employés	358	360	371	415	446
Montant de la masse salariale (D.A.D.S.)	25.513.024	25.286.607	27.976.370	33.726.281	42.218.930
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres sociales)	12.513.713	13.342.208	18.202.179	18.111.059	21.154.155
Participation des salariés	916.958	1.319.105	1.735.443	2.172.796	3.729.627

⁽¹⁾ Hors résultat de l'exercice.

* Arrondis au millier d'Euros le plus proche.

** Sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale du 28 mai 2008.

Implantations

Banques et sociétés du groupe de
La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

FRANCE

SIÈGE

**La Compagnie Financière
Edmond de Rothschild Banque**
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 24 02
Site internet :
www.lcf-rothschild.fr

BUREAUX

Bordeaux
Hôtel de Saige
23, cours du Chapeau Rouge
33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 44 20 66
Télécopie : 05 56 51 66 03

Lyon

55, avenue Foch
69006 Lyon
Téléphone : 04 72 82 35 25
Télécopie : 04 78 93 59 56

Marseille

165, avenue du Prado
13272 Marseille
Téléphone : 04 91 29 90 80
Télécopie : 04 91 29 90 85

Nantes

10-12, rue du Président Herriot
44000 Nantes
Téléphone : 02 53 59 10 00
Télécopie : 02 53 59 10 09

Strasbourg

6, avenue de la Marseillaise
67000 Strasbourg
Téléphone : 03 68 33 90 00
Télécopie : 03 88 35 64 86

Toulouse

22, rue Croix Baragnon
31000 Toulouse
Téléphone : 05 67 20 49 00
Télécopie : 05 61 73 49 04

BUREAU DE REPRÉSENTATION

CHINE

Room 3
28F China Insurance Building
166 East Lujiazui Road
Pudong New Area
Shanghai 200120
Telephone : (86-21) 58 76 51 90
Fax : (86-21) 58 76 71 80

FILIALES ET SOUS-FILIALES

Edmond de Rothschild

Asset Management
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 24 42

Edmond de Rothschild

Corporate Finance
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 21 11
Télécopie : 01 40 17 25 01

Edmond de Rothschild

Entreprises Patrimoniales
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 31 63
Télécopie : 01 40 17 23 93

**Edmond de Rothschild
Financial Services**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 23 67

**Edmond de Rothschild
Multi Management**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 27 67

**Edmond de Rothschild
Private Equity Partners**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 23 91

**Edmond de Rothschild
Capital Partners**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 23 91

**Edmond de Rothschild
Investment Partners**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 31 43

**Assurances Saint-Honoré
Patrimoine**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 22 32
Télécopie : 01 40 17 89 40

**FILIALES, SOUS-FILIALES
ET SUCCURSALES À L'ÉTRANGER**

CHINE

**Edmond de Rothschild
Asset Management Hong Kong Ltd**

Suite 2802, One Exchange Square
8 Connaught Place
Central, Hong Kong
Téléphone : (852) 3926 5199
Télécopie : (852) 3926 5008

ISRAËL

**Edmond de Rothschild
Investment Services Limited**

Alrov Tower
46, Rothschild Boulevard
66883 Tel Aviv
Téléphone : (972 3) 566 33 23
Télécopie : (972 3) 566 66 89

ITALIE

**Edmond de Rothschild
S.G.R. SpA**

Via Palestro 24
20121 Milan
Téléphone : (39 02) 76 061 200
Télécopie : (39 02) 76 061 222

**Edmond de Rothschild
S.I.M. SpA**

Via Palestro 24
20121 Milan
Téléphone : (39 02) 76 061 403
Télécopie : (39 02) 76 061 418

**Edmond de Rothschild
Financial Services
Succursale Italia**

Via Palestro 24
20121 Milan
Téléphone : (39 02) 76 061 200
Télécopie : (39 02) 76 061 222

ROYAUME-UNI

**Edmond de Rothschild
Private Equity Select LLP**

Orion House
5 Upper St Martin's Lane
London WC2H 9EA
Téléphone : (44-20) 7845 59 93
Télécopie : (44-20) 7557 59 93

Implantations

Autres banques et sociétés du Groupe LCF Rothschild

FRANCE

Cogifrance

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 24 02

SUISSE

SIÈGE

Banque Privée

Edmond de Rothschild S.A.

18, rue de Hesse - 1204 Genève
Téléphone : (41-58) 818 91 11
Télécopie : (41-58) 818 91 21

SUCCURSALES

Fribourg

11, rue de Morat - CP 144
1700 Fribourg
Téléphone : (41-26) 347 24 24
Télécopie : (41-26) 347 24 20

Lausanne

2, avenue Agassiz - 1003 Lausanne
Téléphone : (41-21) 318 88 88
Télécopie : (41-21) 323 29 22

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

Chine

Suite 3006 One Exchange Square
8 Connaught Place
Central, Hong Kong
Téléphone : (852) 2869 1711
Télécopie : (852) 2877 2185

Uruguay

“World Trade Center Montevideo”
Torre II - Piso 21
Avenida Luis Alberto de Herrera 1248
11300 Montevideo
Téléphone : (598-2) 623 24 00
Télécopie : (598-2) 623 24 01

FILIALES OU PARTICIPATIONS EN SUISSE

Arbinter-Omnivalor S.A.

4, cours de Rive
1204 Genève
Téléphone : (41-22) 318 61 61
Télécopie : (41-22) 318 61 40 /
318 61 50

Banca Privata

Edmond de Rothschild

Lugano S.A.

Via Ginevra 2 - CP 5882
6901 Lugano
Téléphone : (41-91) 913 45 00
Télécopie : (41-91) 913 45 01

La Compagnie

Benjamin de Rothschild S.A.

29, route de Pré-Bois
Case Postale 490
1215 Genève 15
Téléphone : (41-22) 319 75 00
Télécopie : (41-22) 319 75 09

Privaco Trust S.A.

11, rue de Morat
1700 Fribourg
Téléphone : (41-26) 321 58 58
Télécopie : (41-26) 322 74 73

Rouiller, Zurkinden

& Cie Finance S.A.

11, rue de Morat - CP 1296
1701 Fribourg
Téléphone : (41-26) 347 26 00
Télécopie : (41-26) 347 26 15

AUTRES FILIALES À L'ÉTRANGER

ARGENTINE

**Edmond de Rothschild
Servicios Argentina S.A.**
Torre Bouchard
Bouchard 547, Piso 12
C1 106 BG Buenos Aires
Téléphone : (54-11) 5032 1000
Télécopie : (54-11) 5032 1015

BAHAMAS

**Banque Privée
Edmond de Rothschild Limited**
51 Frederick Street
PO Box N-1136
Nassau
Téléphone : (1-242) 328 81 21
Télécopie : (1-242) 328 81 15

LUXEMBOURG

**Banque Privée
Edmond de Rothschild Europe**
20, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Téléphone : (352) 24 88 1
Télécopie : (352) 24 88 8222

SUCCURSALES

BELGIQUE

Avenue Louise 480 Bte 16A
1050 Bruxelles
Téléphone : (32) 2 645 57 57
Télécopie : (32) 2 645 57 20

Quai de Rome 56
4000 Liège
Téléphone : (32) 4 234 95 95
Télécopie : (32) 4 234 95 75

Frankrijklei 103
2000 Antwerpen
Téléphone : (32) 3 212 21 11
Télécopie : (32) 6 212 21 22

ESPAGNE

Calle Orfila, 8 Bajo C
28010 Madrid
Téléphone : (34) 91 364 66 00
Télécopie : (34) 91 364 66 60

Josep Bertrand, 11
08021 Barcelone
Téléphone : (34) 93 272 05 04
Télécopie : (34) 93 215 06 97

ITALIE

Via Ulrico Hoepli, 7
20121 Milan
Téléphone : (39 02) 72 174 41
Télécopie : (39 02) 72 174 457

PORTUGAL

Rua D. Pedro V, 130
1250-095 Lisbonne
Téléphone : (351) 21 351 46 60
Télécopie : (351) 21 351 46 88

R. Domingos Sequeira 105
4050-232 Porto
Téléphone : (351) 22 833 1098
Télécopie : (351) 22 831 5416

ISRAËL

46 boulevard Rothschild
66883 Tel Aviv
Téléphone : (972 3) 566 98 18
Télécopie : (972 3) 566 98 21

SLOVAQUIE

Hlavné námestie 4
811 01 Bratislava
Téléphone : (421) 2 5443 0940
Télécopie : (421) 2 5443 4084

POLOGNE

Rondo ONZ 1, 12th Fl.
00-124 Varsovie
Téléphone : (48 22) 581 64 00
Télécopie : (48 22) 581 64 01

MONACO

**Banque de Gestion
Edmond de Rothschild - Monaco**

Les Terrasses
2, avenue de Monte-Carlo
BP 317
98000 Monaco Cedex
Téléphone : (377) 93 10 47 47
Télécopie : (377) 93 25 75 57

***FILIALE DE BANQUE DE GESTION
EDMOND DE ROTHSCHILD
MONACO***

**Edmond de Rothschild
Conseil et Courtage d'Assurance -
Monaco**

Les Terrasses
2, avenue de Monte-Carlo
98000 Monaco
Téléphone : (377) 97 98 28 00
Télécopie : (377) 97 98 28 01

ROYAUME-UNI

Edmond de Rothschild Limited

Orion House
5 Upper St Martin's Lane
London WC2H 9EA
Téléphone : (44-20) 7845 59 00
Télécopie : (44-20) 7845 59 01

**LCF Edmond de Rothschild
Securities Limited**

Orion House
5 Upper St Martin's Lane
London WC2H 9EA
Téléphone : (44-20) 7845 59 00
Télécopie : (44-20) 7845 59 01

**LCF Edmond de Rothschild
Asset Management Limited**

Orion House
5 Upper St Martin's Lane
London WC2H 9EA
Téléphone : (44-20) 7845 59 00
Télécopie : (44-20) 7845 59 01

**LCF Edmond de Rothschild
Holdings (C.I.) Limited**

Hirzel Court Suite D
St. Peter Port - Guernsey
GY1 2NH Channel Islands UK
Téléphone : (44-1481) 716 336
Télécopie : (44-1481) 714 416

**LCF Edmond de Rothschild
(C.I.) Limited**

Hirzel Court Suite D
St. Peter Port - Guernsey
GY1 2NH Channel Islands UK
Téléphone : (44-1481) 716 336
Télécopie : (44-1481) 714 416

**LCF Edmond de Rothschild
Asset Management (C.I.) Limited**

Hirzel Court Suite D
St. Peter Port - Guernsey
GY1 2NH Channel Islands UK
Téléphone : (44-1481) 716 336
Télécopie : (44-1481) 714 416

TAIWAN

**Priasia Limited
(LCF Rothschild Group)**

Tortola, British Virgin Islands
avec un bureau de représentation
à Taiwan
205 Tun Hwa North Road, Suite 202
Taipeh, Taiwan 105
Téléphone : (886-2) 2545 05 05
Télécopie : (886-2) 2545 14 07